

**RAPPORT ANNUEL DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

2021



IMERYS

	Entretien	2		
1	IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE		7	PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE 33
	À propos d'Imerys			7.1 Gestion environnementale 33
	Chiffres Clés	4		7.2 Changement climatique 40
1.1	Imerys et son écosystème	6	8	PRÉPARER L'AVENIR 48
1.2	Structure Générale	11		8.1 Conduite des affaires 48
1.3	Un engagement fort pour le développement durable	12		8.2 Gestion du portefeuille 54
1.4	Un modèle d'affaires créateur de valeur dans la durée	15		8.3 Activités éligibles à la taxonomie européenne de la finance durable 56
2	VISION ET AMBITION	17	9	MÉTHODOLOGIES DE REPORTING 57
2.1	Stratégie et gouvernance	17		9.1 Méthodologies et protocoles de reporting ESG 57
2.2	Global Compact et Objectifs de développement durable des Nations Unies	18		9.2 Récapitulatif des indicateurs clés de performance 59
3	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES	19	10	ATTESTATION D'EXHAUSTIVITÉ ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
4	RISQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE MATÉRIELS	20		Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière
5	PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PERFORMANCES	22		65
6	VALORISER NOS ÉQUIPES	22		
6.1	Santé et sécurité	22		
6.2	Capital humain	26		

RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2021

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Imerys apporte ainsi des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, adsorption, ou hydrophobie. Imerys respecte des critères ambitieux de développement responsable, que ce soit au plan social, en ce qui concerne l'environnement ou bien la gouvernance du Groupe.

PATRICK KRON
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“ En 2021, nous avons entrepris
de renforcer notre modèle de création
de valeur à long terme. ”



ALESSANDRO DAZZA
DIRECTEUR GÉNÉRAL

“ Si 2020 avait été une année marquée
par la maîtrise des coûts, 2021 a été
celle de la gestion de la reprise. ”

Quels ont été les faits marquants de l'exercice 2021 ?

PATRICK KRON

Après la crise sans précédent à laquelle le Groupe a dû faire face en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, 2021 a été une autre année difficile. Nous avons renforcé notre modèle de création de valeur à long terme en mettant en place de multiples actions pour poser les bases de notre croissance future, et notamment :

- en adoptant les meilleures pratiques commerciales afin d'assurer une croissance organique supérieure à celle des marchés sous-jacents ;
- en élargissant notre offre avec 80 nouvelles solutions commercialisées en 2021, une performance clairement favorisée par notre organisation axée sur les marchés, et qui nous assure une plus grande proximité avec nos clients et une meilleure compréhension de leurs besoins et des possibilités de co-développements ;
- en gérant notre portefeuille d'activités de manière dynamique, ce qui passe par l'intégration des sociétés acquises et la cession des activités structurellement en déclin ou non stratégiques ;
- en développant nos capacités de production sur les marchés à forte croissance, comme les batteries lithium-ion pour les véhicules électriques ;
- en amplifiant notre impact en matière de développement durable, avec des engagements ambitieux pour lutter, entre autres, contre le changement climatique.

ALESSANDRO DAZZA

Nos résultats en 2021 démontrent une nouvelle fois la puissance et la résilience du modèle économique d'Imerys dans un environnement extrêmement volatile : si 2020 avait été une année marquée par la gestion de la crise et des coûts, 2021 a été celle de la gestion de la reprise. Nos équipes ont fait preuve de flexibilité et de détermination durant cette année compliquée, caractérisée par une inflation exceptionnellement élevée et imprévisible, et par des difficultés importantes en matière de logistique et de chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, nos performances financières ont été remarquables : 4,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en croissance de + 15,6 % à périmètre et changes comparables par rapport à l'année précédente, une marge d'EBITDA courant de 17,4 % des ventes et un cash-flow libre opérationnel courant net de 255 millions d'euros.

Le Groupe a continué à faire mieux que les marchés en affichant une croissance organique à deux chiffres, portée par de bonnes performances commerciales et le redressement continu de la plupart de nos marchés finaux. Certains secteurs, comme la construction et la sidérurgie, ont retrouvé leurs niveaux d'avant

la crise, sans doute plus rapidement que prévu. D'autres, comme l'automobile, sont toujours en difficulté et ont même enregistré une nouvelle baisse notable de la demande au second semestre 2021, en raison de perturbations dans l'approvisionnement en composants électroniques.

L'année a aussi été marquée par le boom de la demande de véhicules hybrides et électriques qui utilisent des batteries lithium-ion. Imerys fournit deux composants essentiels à cette technologie, le graphite synthétique et le noir de carbone, et nous prévoyons une forte croissance de ce marché au cours des dix prochaines années. Nous avons investi une centaine de millions d'euros cette année pour doubler notre capacité de production et nous continuerons en 2022, de manière à satisfaire la progression à deux chiffres de la demande dans ce qui est devenu un pilier de la croissance future du Groupe.

Dans ce contexte difficile, Imerys a-t-il continué à s'inscrire dans une logique de développement durable ?

P.K. : Le développement durable n'est pas seulement une obligation, c'est aussi un puissant moteur de croissance. Nous continuons à améliorer notre position de chef de file en matière de développement durable et au regard des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Nous sommes heureux que le Groupe soit internationalement reconnu comme promoteur du développement durable : Imerys est noté B par le CDP et bénéficie de la confiance de nombreux investisseurs du monde entier qui sont sensibles aux aspects ESG.

Le Conseil d'Administration surveille étroitement ces thématiques et s'assure qu'elles sont correctement prises en compte, tant dans notre stratégie à long terme que dans nos priorités immédiates. Dans ce contexte, nous avons nommé l'une de nos administratrices, Mme Véronique Saubot, référente pour toutes les questions ESG.

Trois ans après le lancement de notre programme **SustainAgility** nous poursuivons activement son déploiement. Nous avons ainsi adopté une politique plus proactive pour réduire nos propres émissions et gagner en durabilité.

A.D. : Nous avons sensiblement accéléré le rythme de nos initiatives de croissance responsable, notamment en matière de changement climatique, conscients qu'il s'agit d'un enjeu mondial et d'un sujet prioritaire pour Imerys. Nous disposons à cet égard d'une feuille de route claire, conforme aux engagements de l'Accord de Paris, qui fixe des objectifs fondés sur la science et des actions concrètes pour réduire de manière significative les émissions de carbone de nos activités et mettre au point des produits à faibles émissions pour nos clients. Nous avons déjà obtenu des résultats tangibles grâce aux

761 M€

EBITDA COURANT

255 M€

CASH FLOW LIBRE
OPÉRATIONNEL
COURANT NET

efforts déployés pour intégrer les considérations climatiques dans tous nos processus, par exemple avec l'introduction d'un prix interne du carbone dans nos projets d'investissement. Nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de CO₂ et, au mois de mai, nous avons franchi un cap dans la prise en compte du réchauffement climatique dans notre stratégie de financement, avec notre première émission obligatoire indexée sur des objectifs de développement durable d'un montant de 300 millions d'euros. C'est une étape importante de notre programme de développement durable, **SustainAgility** qui permettra de garantir que nos engagements sociaux et environnementaux à long terme soient intégrés dans toutes nos activités et favorisent l'amélioration continue. Plus précisément, Imerys vise un objectif de baisse de 36 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport au chiffre d'affaires (tCO₂/M€), à partir de l'année de référence 2018, tel qu'approuvé par la **Science Based Target initiative** (SBTi). Le succès de cette opération a dépassé nos attentes. Elle nous a permis d'optimiser notre profil d'endettement et, parallèlement, de démontrer la force de nos engagements à long terme, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Quelles sont les perspectives pour Imerys en 2022 ?

A.D. : En 2021, nous avons bénéficié d'un rebond de la demande, mais nous avons dû faire face à des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement et à une accélération de la hausse des prix dans le monde entier. Nous sommes bien positionnés pour gérer ces impacts également en 2022 et nous sommes convaincus que le Groupe profitera encore d'une solide dynamique commerciale. Imerys a les atouts qu'il faut pour soutenir sa performance financière en 2022 et créer une valeur durable et responsable pour toutes ses parties prenantes.



1 IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE

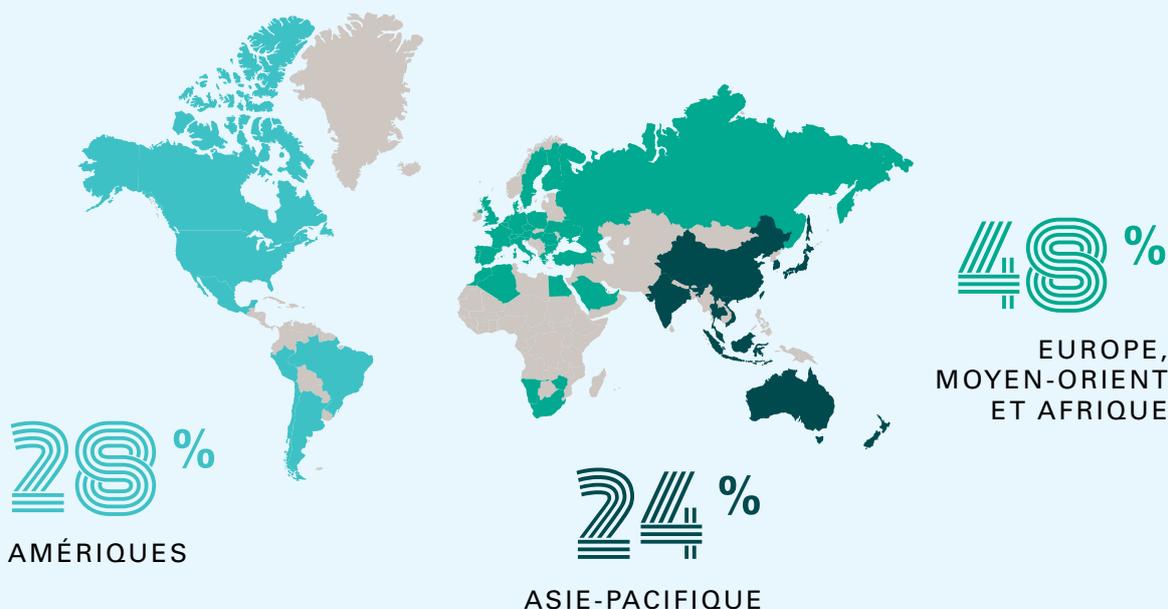
À PROPOS D'IMERYS

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise

technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions novatrices basées sur la valorisation de ses ressources minérales ou sur la création de minéraux de synthèse et de nouvelles formulations. Imerys apporte ainsi des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, par exemple

la réfractarité, la dureté, la conductivité, l'opacité, la durabilité, la pureté, la légèreté, la filtration, l'adsorption ou l'hydrophobie. Le Groupe s'est fixé un large éventail d'objectifs ambitieux, que ce soit sur les plans environnemental et social, ou bien en matière de gouvernance (ESG), afin de construire une croissance responsable à long terme.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2021 (%)



CHIFFRES CLÉS 2021

- 4,4 MD€**
CHIFFRE D'AFFAIRES
- 142**
PRÉSENCE COMMERCIALE (nombre de pays)
- 40**
PRÉSENCE INDUSTRIELLE (nombre de pays)
- 3,1 MD€**
CAPITALISATION BOURSIÈRE (31/12)
- 16 900**
SALARIÉS
- > 15 000**
CLIENTS
- N°1**
DANS 75 % DE SES MARCHÉS



CHIFFRES CLÉS

	2019	2020	2021
Résultats et rentabilité (en millions d'euros)			
Chiffre d'affaires	4 354	3 799	4 383
Variation à périmètre et changes comparables	-3,8 %	-10,7 %	+15,6 %
EBITDA courant	765	631	761
Marge d'EBITDA	17,6 %	16,6 %	17,4 %
Résultat opérationnel courant	439	299	452
Marge opérationnelle courante	10,1 %	7,9 %	10,3 %
Résultat opérationnel	229	138	385
Résultat courant net	277	167	288
Résultat net, part du Groupe	121	30	240
Capitaux investis	5 635	5 174	5 253
Données par action (en euros)			
Résultat courant net par action	3,50 €	2,03 €	3,40 €
Résultat net par action	1,53 €	0,37 €	2,83 €
Dividende par action	1 720 €	1 150 €	1,55 ⁽¹⁾

+15,6%

CROISSANCE
À PÉRIMÈTRE
ET CHANGES
COMPARABLES

Bilan et capacité de financement (en millions d'euros)			
Cash-flow libre opérationnel courant net	348	373	255
Investissements	292	262	336
Dette financière nette	1 685	1 508	1 451
Dette financière nette / EBITDA courant	2,2x	2,4x	1,9x
Capitaux propres	3 162	2 956	3 242
Dette financière nette / capitaux propres	53 %	51 %	45 %
Ressources financières	3 183	2 810	2 860
Notation Moody's / Standard & Poor's	Baa2/BBB	Baa3/BBB-	Baa3/BBB-

Principaux indicateurs extra-financiers (se référer au chapitre 3 pour une liste exhaustive)

Objectifs à moyen terme

Santé et sécurité au travail :			Améliorer la maturité de la culture de sécurité du Groupe dans tous les domaines d'activité au niveau 3 d'ici fin 2022 ⁽³⁾	
- Taux de fréquence total des accidents enregistrables ⁽²⁾	3,22	2,66		2,63
- Niveau de maturité moyen des sites opérationnels	2,6	2,65	2,89	
Diversité et inclusion : proportion de femmes au sein du senior management du Groupe ⁽⁴⁾			Porter à 30 % la proportion de femmes au sein du senior management d'ici fin 2022	
	22 %	26 %	26 %	
Maîtrise des impacts environnementaux : proportion des audits menés sur base d'une matrice de maturité environnementale			Réaliser 100 % des audits sur base d'une matrice de maturité environnementale d'ici fin 2022	
	25 %	60 %	90 %	
Biodiversité et réhabilitation : niveau d'achèvement du programme d'amélioration de la biodiversité			Atteindre 100 % d'achèvement du programme act4nature d'ici fin 2021	
	43 %	93 %	100 %	
Lutte contre le changement climatique : % de réduction des émissions de CO ₂ e par million d'euros de chiffre d'affaires par rapport à 2018 ⁽⁵⁾⁽⁶⁾			Réduire les émissions de CO ₂ du Groupe de 36 % par rapport au chiffre d'affaires (tCO ₂ e/M€) d'ici 2030	
	-12 %	-12 %	-23 %	
Conduite des affaires et gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement : proportion de fournisseurs évalués selon des facteurs ESG ⁽⁷⁾			Évaluer au moins 50 % des fournisseurs du Groupe par dépense d'ici fin 2022	
	16 %	14 %	35 %	
Impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits : part du portefeuille produits évalué selon des facteurs ESG			Évaluer au moins 40 % du portefeuille produits d'ici fin 2022	
	5 %	6 %	21 %	

Δ Pour plus de détails sur la définition et le rapprochement des mesures alternatives de performance, voir chapitre 5, paragraphe 5.5 du Document d'Enregistrement Universel.

(1) Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires.

(2) Inclut tout accident sans arrêt de travail, dès lors qu'un professionnel de santé intervient dans le traitement, même si celui-ci se limite aux premiers secours.

(3) Le niveau 3 correspond au niveau « proactif » de la matrice de maturité où le système de sécurité d'Imerys est entièrement mis en œuvre et les employés sont engagés et contribuent activement.

(4) La définition de Senior Manager a été mise à jour en 2020 pour exclure les membres du Comité Exécutif, les pourcentages pour 2019 et 2018 ont donc été ajustés en conséquence. La proportion de femmes au sein du Comité Exécutif fait l'objet d'un indicateur distinct présenté au chapitre 3.

(5) Scopes 1 & 2 – Émissions de gaz à effet de serre en tonne d'équivalent CO₂.

(6) En 2021, Imerys a amélioré la précision de son reporting et mis à jour la méthode de calcul de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Conformément à la politique de recalcul des GES du Groupe rendue publique en mai 2021, audité par Deloitte et disponible sur Imerys.com, le Groupe a recalculé l'inventaire des émissions de l'année de référence 2018. Pour faciliter la comparaison, Imerys a également recalculé les données 2019 et 2020. Sur la base des facteurs d'émission et de la nouvelle méthode de calcul, les émissions de GES du Groupe en 2019 et 2020 ont été réduites de -14 % en 2019 et de -15 % en 2020 par rapport à 2018.

(7) Par dépense. En 2018 et en 2019, ce pourcentage représentait les fournisseurs considérés comme relevant des catégories et des pays à haut risque. En 2020, un nouveau programme a été lancé, y compris pour certains des fournisseurs déjà évalués.



1.1 IMERYS ET SON ÉCOSYSTÈME

1.1.1 DES SOLUTIONS DE SPÉCIALITÉ AVEC UNE PROPOSITION DE VALEUR DIFFÉRENCIANTE

DES SOLUTIONS DE SPÉCIALITÉ SUR DES MARCHÉS DIVERSIFIÉS

Imerys offre des solutions à valeur ajoutée qui sont formulées pour répondre aux besoins techniques spécifiques de chaque client et peuvent être classées en trois catégories :

- Additifs fonctionnels : partie intégrante de la formulation des produits des clients, mais représentant une part

mineure du coût de fabrication du produit fini (à titre d'exemple, le talc améliore la rigidité des polymères dans l'automobile, le carbonate de calcium rend les couches-culottes perméables à l'air, les aluminates de calcium permettent l'auto-nivellement et le séchage rapide des chapes de sol en ciment).

- Composants minéraux : essentiels dans la formulation des produits des clients (à titre d'exemple, les solutions

minérales pour les peintures et les revêtements ou l'alumine fondue dans les abrasifs pour l'industrie).

- Agents pour les procédés de fabrication : essentiels dans les procédés de production des clients, ils ne se retrouvent cependant pas dans le produit final (à titre d'exemple, la diatomite permet de filtrer les liquides alimentaires ou d'extraire les protéines du plasma sanguin par fractionnement).

Les spécialités minérales d'Imerys s'adressent à deux segments de marché bien définis :

MINÉRAUX DE PERFORMANCE

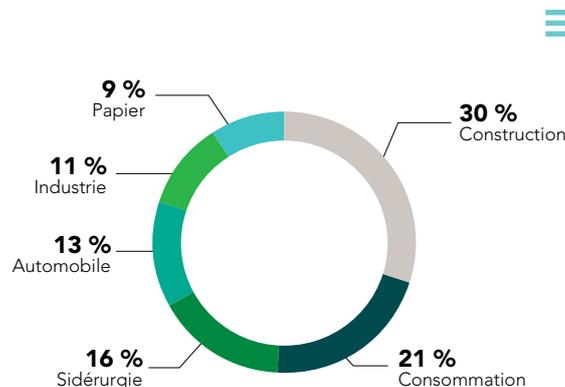
- Additifs pour les peintures (peintures décoratives intérieures, par exemple) et les revêtements (protections pour environnements marins, enduits pour façades, revêtements de boîtiers, etc.).
- Minéraux pour les céramiques techniques et traditionnelles (carrelage de sol et de mur, carrelages grand format, sanitaires et vaisselle).
- Composants intervenant dans la production de silicium, métal de haute pureté utilisé dans la fabrication des alliages aluminium, des produits électroniques et des panneaux solaires.
- Composants utilisés dans la construction, notamment pour les dalles de plafond isolantes.
- Additifs fonctionnels pour les plastiques et les matériaux thermodurcissables, utilisés dans les secteurs de l'automobile, de la construction, des emballages et de l'hygiène.
- Additifs pour les caoutchoucs, notamment les pneus, le matériel médical et les câbles.
- Additifs pour les adhésifs et les produits d'étanchéité.
- Agents de charge et de couchage pour papier graphique, ainsi que pour cartons et emballages.

- Agents de filtration pour les liquides et le plasma sanguin.
- Solutions de haute technologie à base de graphite et de carbone (batteries lithium-ion, piles alcalines, polymères, piles à combustible, balais de carbone, etc.).

MATÉRIAUX ET SOLUTIONS HAUTE TEMPÉRATURE

- Minéraux et solutions réfractaires pour les procédés industriels de haute température (ex. : revêtements et isolations réfractaires pour la protection des fours, chaudières).
- Bentonite pour moules de fonderie.
- Alumine et zircon pour les abrasifs (ex. : disques à tronçonner et disques de polissage industriels).
- Liants de haute performance pour les mortiers secs et les chapes de sol dans la construction.

“ Les produits et solutions Imerys s'adressent à de nombreux secteurs : des matériaux de construction aux cosmétiques en passant par les papiers et cartons, l'énergie mobile, la sidérurgie, l'agroalimentaire et l'automobile. ”



Source : estimations Imerys.



UNE PROPOSITION DE VALEUR DIFFÉRENCIANTE



1 Des ressources minérales et des actifs industriels de grande qualité

Imerys détient un vaste portefeuille de ressources minérales qui lui permet d'assumer une grande partie de ses approvisionnements en matières premières, ainsi que des actifs industriels de haute performance qui font appel à une large palette de technologies et de procédés de transformation exclusifs.

Imerys exploite plus de 100 gisements à travers le monde et extrait et/ou transforme plus de 30 minéraux différents. Le Groupe poursuit le renouvellement et le développement de ses réserves et de ses ressources minérales pour s'assurer de détenir en moyenne 20 ans de réserves de minéraux.

Les minéraux provenant des mines du Groupe ou achetés à des tiers sont systématiquement transformés ou synthétisés en solutions minérales, qui permettent d'améliorer les propriétés recherchées dans les applications finales et de répondre ainsi aux spécifications de ses clients.

Δ *Pour plus d'informations sur les minéraux, voir chapitre 3 du Document d'Enregistrement Universel.*

2 Des procédés industriels et des technologies exclusifs

Le Groupe maîtrise une expertise et un savoir-faire spécifiques dans les processus de transformation suivants :

- Les traitements mécaniques : purification, raffinage, micronisation, tamisage, séchage, façonnage, cyclonage, élutriation, classification, flottation, malaxage, etc.
- Les traitements thermiques : calcination à haute température, fusion, frittage, etc.
- Les traitements chimiques : synthèse, cristallisation, précipitation, revêtement, etc.



Les solutions minérales commercialisées par le Groupe représentent généralement une part peu significative des coûts de production de ses clients, mais elles confèrent des propriétés clés à leurs produits ou leurs procédés industriels. Les solutions Imerys sont vendues sous forme de poudres, de grains, de granulés, de mélanges, de pâtes ou de dispersions aqueuses. Selon les produits, le cycle de production dure de quelques jours à plusieurs semaines.

À la recherche permanente de l'excellence pour ses produits, ses moyens et actifs de production, ses collaborateurs et leur sécurité, Imerys a mis en place un programme d'amélioration continue de ses

procédés industriels et de sa performance, « I-Cube » (**Imerys Industrial Improvement**)

La définition de standards et d'indicateurs communs tout comme le développement et le partage de bonnes pratiques visent à optimiser la production industrielle (sécurité, efficacité énergétique, gestion des ressources et des rejets, etc.) ainsi que la responsabilisation des collaborateurs. En 2021, ce programme a été déployé sur 210 sites au sein du Groupe.

Dans le cadre de son programme d'excellence, « I-Cube », Imerys met en œuvre une approche Industry 4.0 dans la conduite de ses activités. Les premières initiatives de validation de principe ont été introduites au début de l'année 2019. À ce jour, 20 sites pilotes se sont lancés dans l'utilisation d'outils numériques, considérés comme des leviers supplémentaires pour accélérer l'amélioration des procédés et des opérations. Ce programme apportera une multitude d'avantages aux sites et aux mines, notamment le suivi et l'utilisation en temps réel d'analyse de données pour l'optimisation des procédés, le contrôle à distance grâce à la réalité augmentée, le contrôle qualité grâce à la vision artificielle et l'apprentissage automatique, la supervision et l'inspection numériques des mines au moyen de techniques d'imagerie par drones, l'optimisation de la gestion des flottes de véhicules grâce à des capteurs intelligents et l'amélioration des formations de sécurité avec la réalité virtuelle.



3 Des solutions innovantes, fiables et durables, adaptées aux évolutions du marché

La politique d'innovation d'Imerys repose sur sa capacité à associer minéraux et fonctionnalités pour apporter à ses clients des solutions créatives de nature à améliorer les caractéristiques de leurs produits. L'innovation constitue pour Imerys un atout essentiel pour relever les défis technologiques majeurs auxquels tous les opérateurs industriels sont confrontés pour leur avenir, et maintenir ainsi son leadership sur le marché. Ces dernières années, Imerys a articulé ses efforts d'innovation autour des marchés finaux afin de mieux répondre aux besoins des clients.

Les nouveaux produits proviennent d'innovations alimentées par de nouvelles idées, mais aussi d'améliorations apportées à la gamme de produits existante.

En 2021, Imerys a lancé 80 nouvelles solutions minérales.

Le Groupe protège ses innovations grâce à une politique active de propriété intellectuelle : plus de 2 530 brevets et de 30 modèles industriels étaient enregistrés fin 2021.

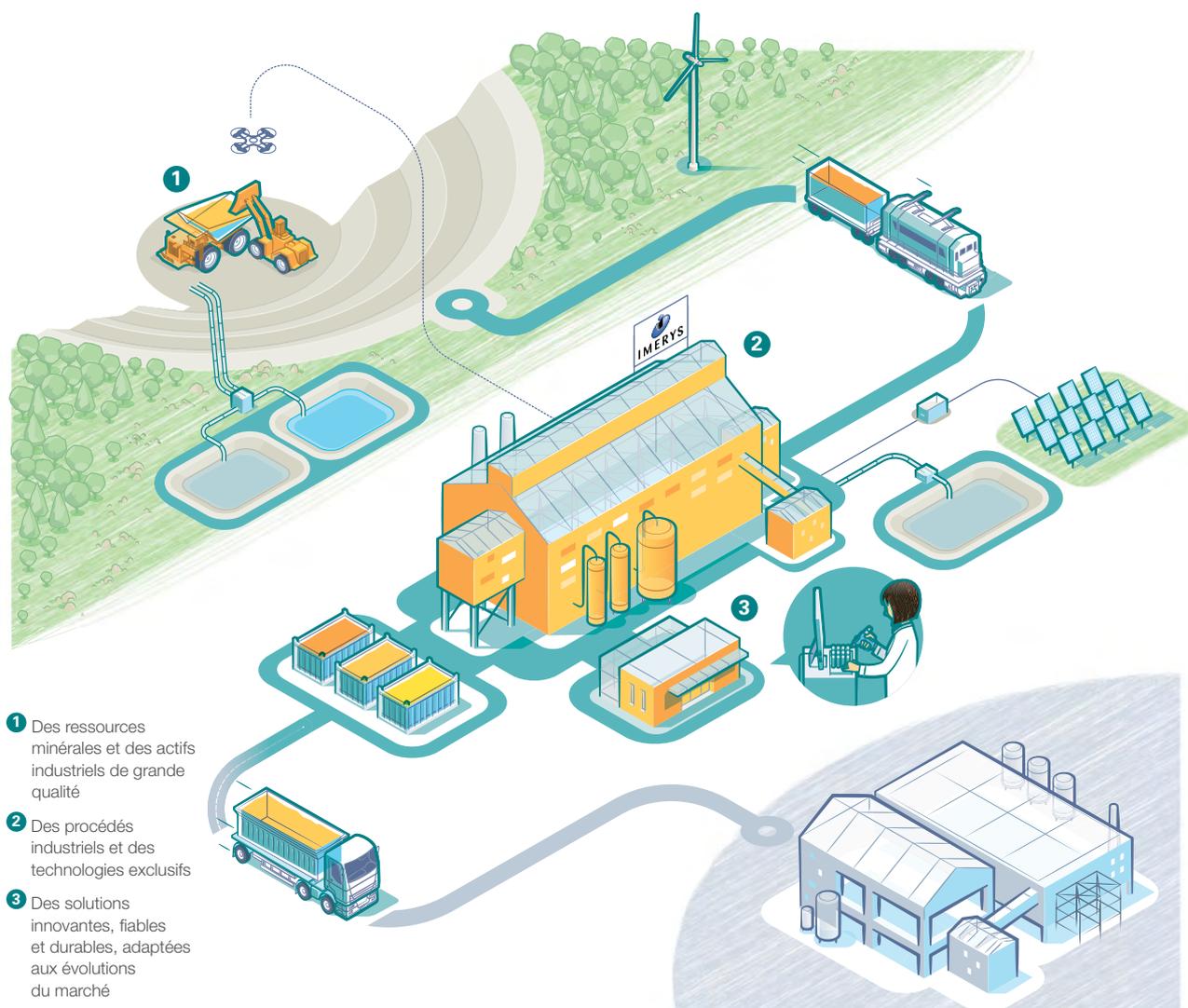
Imerys a pour ambition d'agir de manière proactive pour améliorer la performance de l'ensemble de ses portefeuilles de produits et de projets en matière de développement durable. Chaque nouveau projet est systématiquement évalué au regard de critères environnementaux et sociaux, et le Groupe vise l'homologation de 50 % de ses nouveaux développements de produits au titre des « Solutions **SustainAgility**⁽¹⁾ ». En 2021, une gamme pilote de Solutions **SustainAgility** améliorée Pioneer a été lancée, elle offre des bénéfices environnementaux et sociaux manifestes, mesurables et répondant

aux mégatendances du marché. Cette gamme englobe actuellement des solutions pour les plastiques recyclés, les cosmétiques, le carton, les supports de cuisson réutilisables, les plastiques automobiles, l'agriculture et l'alimentation animale, et Imerys a l'ambition d'élargir progressivement la palette de solutions. Il s'agit là d'une nouvelle étape destinée à encourager nos clients à adopter des solutions de développement durable au sein de la gamme de produits Imerys.

PLUS DE

2530

BREVETS ET
30 MODÈLES
INDUSTRIELS



(1) Basé sur le cadre d'évaluation des solutions SustainAgility. Une « Solution SustainAgility » est un produit dans une application classée dans les deux catégories les plus exigeantes du référentiel d'évaluation des Solutions SustainAgility (A+ ou A).



Rapport Annuel de Développement Durable

IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE

NOUVEAUX PRODUITS CLÉS LANCÉS

MARCHÉS

APPLICATIONS ET PROPRIÉTÉS



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Amélioration de la performance des batteries lithium-ion pour véhicules électriques
> Réduction des émissions de CO₂



SANTÉ ET BEAUTÉ

Solutions minérales naturelles pour les produits cosmétiques
> Respect de l'environnement



ALIMENTATION ANIMALE

Solutions naturelles pour le bien-être des animaux
> Absorption des toxines organiques



ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

Alumine ultrafine pour les abrasifs de haute performance
> Amélioration de la résistance des abrasifs



INDUSTRIE

Additifs pour isolation cryogénique : stockage de gaz liquéfié
> Efficacité énergétique



CONSTRUCTION

Additifs pour carrelages grand format en céramique
> Légèreté des dalles et réduction de la consommation énergétique



AUTOMOBILE

Rigidité des plastiques automobiles
> Allègement des véhicules



RÉFRACTAIRES

Nouveaux réfractaires monolithiques adaptés à des conditions opérationnelles plus strictes dans le secteur de l'aluminium
> Baisse de la consommation d'énergie et amélioration de la productivité



FONDERIE

Revêtement réfractaire et compatible avec le bore pour les fours
> Réduction de la dangerosité du produit et facilité d'installation



SIDÉRURGIE

Nouveau liant organique pour pâtes de bouchage
> Réduction des substances dangereuses et prolongation de la durée de vie



PEINTURES ET REVÊTEMENTS

Nouvel additif anticorrosion dans les revêtements en poudre
> Légèreté des enduits décoratifs dans les revêtements de façades



EMBALLAGE

Couche isolante à base de minéraux pour les cartons et les contenants
> Recyclabilité



SERVICES NUMÉRIQUES

Service d'assistance technique à distance
> Services fiables et durables en temps réel



1.1.2 DES MÉGATENDANCES SOURCES D'OPPORTUNITÉS



Les solutions Imerys anticipent les besoins de marchés en profonde mutation :

- nouveaux modes de vie (urbanisation, vieillissement de la population, santé et bien-être, mobilité, recyclage, etc.) ;
- nouveaux modèles économiques (économie collaborative, économie circulaire, industrie 4.0) ;
- progrès technologiques (Internet des objets, énergies renouvelables, impression 3D, etc.) ;

- évolution des attentes des parties prenantes (développement durable, changement climatique, transparence et éthique, etc.).

Avec des solutions utilisées dans de nombreux secteurs d'activité, Imerys occupe une place centrale au cœur des grandes mutations à venir.

Changement des modes de vie, émergence de nouveaux modèles économiques, accélération du progrès technologique, développement responsable : le Groupe se prépare à relever ces défis majeurs qui façonneront le monde de demain.

<p>URBANISATION</p> <p>La planète s'apprête à accueillir 10 milliards d'individus d'ici 2050, dont la majorité vivra en milieu urbain.</p>	<p>DÉMOGRAPHIE ET ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE</p> <p>Les pays sont confrontés au vieillissement rapide de leur population et à l'explosion des frais de santé.</p>	<p>CLIMAT</p> <p>Le changement climatique est un risque urgent, global, systémique et irréversible.</p>	<p>RARÉFACTION DES RESSOURCES</p> <p>La croissance démographique pèse sur les ressources naturelles et bouleverse les modèles de consommation traditionnels.</p>
<p>Défis</p> <p>Face à l'urbanisation, il faut imaginer les solutions qui permettront de relever les défis de demain : forte demande de construction et de rénovation des infrastructures.</p> <p>Exemples d'opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imerys produit des liants de haute performance pour les chapes de sols autonivelants et à séchage rapide, utilisés dans les techniques avancées de construction/rénovation. • Imerys développe des additifs pour ciments offrant une forte résistance à la corrosion dans les réseaux d'assainissement. • Imerys développe des additifs pour adhésifs utilisés dans les vitrages structurels. 	<p>Défis</p> <p>Face à l'accroissement de la population et à l'allongement de l'espérance de vie, il est nécessaire de développer une agriculture plus durable et des solutions innovantes pour l'industrie pharmaceutique.</p> <p>Exemples d'opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imerys développe des solutions de filtration à base de diatomite pour le fractionnement du plasma sanguin afin de répondre aux besoins croissants de l'industrie pharmaceutique. • Imerys développe de nouvelles gammes de produits à base de minéraux destinés à l'agriculture pour faire face aux enjeux d'une démographie mondiale croissante. 	<p>Défis</p> <p>Face au réchauffement de la planète, il faut être encore plus exigeant dans la maîtrise de l'empreinte environnementale et développer des solutions adaptées.</p> <p>Exemples d'opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imerys développe des additifs conductifs pour augmenter l'autonomie et réduire le temps de charge des batteries lithium-ion des véhicules électriques. • Imerys développe des solutions durables qui permettent l'allègement des véhicules et le renforcement des plastiques, tout en réduisant jusqu'à 60 % la masse totale des composants. • Imerys développe des solutions rentables de raffinage et de purification du biodiesel. 	<p>Défis</p> <p>La raréfaction des ressources nous impose de défendre une utilisation durable des ressources et de renforcer les normes environnementales et éthiques.</p> <p>Exemples d'opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imerys recycle une proportion croissante de matières premières utilisées dans les réfractaires monolithiques pour les industries de haute température. • Imerys développe de nouveaux abrasifs qui économisent énergie et matière, en permettant plus de découpes par unité d'abrasif. • Imerys développe des solutions pour améliorer les performances des plastiques recyclés en optimisant la compatibilité des plastiques recyclés et des bioplastiques pour des applications à plus forte valeur ajoutée.



Rapport Annuel de Développement Durable

IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE



1.2 STRUCTURE GÉNÉRALE

Centrée sur les besoins du marché, l'organisation du Groupe est construite autour de deux segments, regroupant cinq domaines d'activité :

- Le segment Minéraux de Performance rassemble trois domaines d'activité géographiques – Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA), Amériques et Asie-Pacifique (APAC) – et sert les industries du plastique, du caoutchouc, de la peinture et des revêtements, des adhésifs, de la filtration, des sciences de la vie, des matériaux céramiques et produits pour la construction, des énergies renouvelables, du papier et du carton.

- Le segment Matériaux et Solutions Haute Température rassemble deux domaines d'activité – Solutions Haute Température et Réfractaires, Abrasifs & Construction – et sert les marchés de la sidérurgie, du thermique, des réfractaires, de la fonderie, des abrasifs et du bâtiment et des infrastructures à l'échelle mondiale.

Cette organisation simplifiée, avec un nombre limité de niveaux hiérarchiques, a pour objectif de rapprocher le Groupe de ses clients et de lui permettre de répondre plus efficacement à leurs besoins. Les Senior Vice-Présidents des cinq domaines d'activité rapportent directement au Directeur Général.

Les fonctions support (Finance, Informatique, Ressources Humaines, Juridique et Stratégie) sont centralisées au niveau du Groupe et sont au service des différents domaines d'activité, tandis que l'innovation et les opérations relèvent directement des domaines d'activité.

L'organisation du Groupe permettra à Imerys d'atteindre son plein potentiel en matière de croissance organique, d'améliorer encore sa compétitivité et de créer durablement de la valeur dans un environnement hautement concurrentiel.

SEGMENTS	MINÉRAUX DE PERFORMANCE			SOLUTIONS HAUTE TEMPÉRATURE	
Domaine d'activité	Minéraux de Performance, Europe, Moyen-Orient et Afrique	Minéraux de Performance, Amériques	Minéraux de Performance, Asie-Pacifique	Solutions Haute Température	Réfractaires, Abrasifs et Construction
Principaux marchés	> Plastique, caoutchouc, peintures et revêtements, adhésifs > Papier et carton > Céramiques et produits pour la construction > Filtration et Sciences de la vie > Énergie mobile			> Sidérurgie > Fonderie > Thermique	> Réfractaires > Abrasifs > Bâtiment et infrastructure
Chiffre d'affaires 2021 (millions d'euros)	1 130	957	515	801	1 240

Δ Pour plus d'informations sur les résultats 2021, voir les commentaires par segment en section 5.3 du chapitre 5 et l'information sectorielle communiquée dans les états financiers consolidés au chapitre 6 du Document d'Enregistrement Universel.



1.3 UN ENGAGEMENT FORT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'urbanisation, les transformations démographiques et la hausse de la consommation dans le monde soumettent les ressources naturelles à une demande grandissante, qui accroît la pression sur les systèmes naturels.

Leader mondial des solutions minérales de spécialité, Imerys est idéalement placé, de par son expertise et son savoir technique, pour extraire, approvisionner et transformer les minéraux de manière responsable dans le temps. L'ambition du Groupe est simple : **libérer tout le potentiel de durabilité des minéraux.**

Le Conseil d'Administration a pour mission de promouvoir la création de valeur à long terme. À ce titre, il passe régulièrement en revue les performances extra-financières (ESG) et les progrès accomplis par le Groupe tout au long de l'année. Le Comité Développement Durable, présidé

par le Directeur Général, fixe les ambitions du Groupe en la matière et veille à en faire des leviers d'innovation et de croissance à long terme. Le Comité valide les priorités stratégiques et assure le suivi de leur mise en œuvre.

LE GROUPE S'ENGAGE À JOUER UN RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ : AU-DELÀ DE SES OBLIGATIONS ENVERS LES PAYS ET COMMUNAUTÉS OÙ IL EST IMPLANTÉ, SON AMBITION EST D'IMPULSER DES TRANSFORMATIONS POSITIVES.

La stratégie de croissance d'Imerys et son approche de la création de valeur prennent en compte les défis et les attentes d'un large éventail de parties prenantes internes et externes (comités d'experts, associations professionnelles, forums locaux, clients...).

Les objectifs de développement durable, à moyen et à long terme, visent une amélioration continue de la performance et s'articulent autour de trois axes :



VALORISER NOS ÉQUIPES

Veiller à ce que les collaborateurs restent en bonne santé et en sécurité, développer leurs compétences, promouvoir la diversité et l'inclusion, favoriser le dialogue social et garantir les droits de l'Homme.



PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE

Protéger l'environnement, promouvoir l'efficacité des ressources naturelles, respecter la biodiversité et agir sur le changement climatique.



PRÉPARER L'AVENIR

Se comporter de manière éthique, opérer de manière équitable, garantir une chaîne d'approvisionnement responsable, s'engager auprès des communautés, et promouvoir des produits et technologies durables.



Rapport Annuel de Développement Durable

IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE



Le programme *SustainAgility* repose sur six piliers et 16 thèmes, qui répondent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les équipes d'Imerys sont mobilisées pour piloter les performances en la matière, transformer l'entreprise et montrer la voie au secteur de façon responsable.

PILIER	THÈMES PRIORITAIRES *	ODD	
VALORISER NOS ÉQUIPES			
	 Sécurité et santé	Sécurité au travail Santé au travail	
	 Capital Humain	Diversité et inclusion	
PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE			
	 Gestion environnementale	Maîtrise des impacts environnementaux Biodiversité et réhabilitation des sites	
	 Changement climatique	Stratégie de lutte contre le changement climatique	
PRÉPARER L'AVENIR			
	 Conduite des affaires	Loyauté dans la conduite des affaires et gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement	
	 Gestion des produits	Impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits	

* Cette liste inclut uniquement les thèmes prioritaires sur la base de l'analyse de matérialité. Voir le chapitre 3 pour de plus amples informations.



Le Groupe s'aligne sur les grands cadres d'action internationaux : les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).



“L'objectif ultime à atteindre grâce à *SustainAgility* est d'intégrer davantage le développement durable dans la stratégie du Groupe et d'améliorer systématiquement ces aspects dans toutes ses activités.”

L'ambition d'Imerys de libérer le potentiel durable des minéraux se lit dans des actions concrètes :

Intensifier les efforts pour apporter des solutions et des opportunités nouvelles, visant à allonger le cycle de vie du portefeuille du Groupe via une évaluation de 40 % de son portefeuille d'ici 2022, à l'aune de critères de durabilité, pour être à l'écoute des aspirations de la société et de la clientèle à produire mieux et plus durablement.

Le Groupe s'attache à développer des solutions circulaires, directement avec ses clients, ainsi qu'au sein de l'ensemble de la chaîne de valeur.

Jouer un rôle positif au sein des communautés, à la fois pour les écosystèmes locaux et les systèmes économiques sur le long terme. Le Groupe est résolu à apporter des solutions à la conservation et à la restauration de la biodiversité, en communiquant autour d'actions concrètes à travers act4nature International⁽¹⁾ et via des partenariats avec des experts scientifiques reconnus, comme l'UMS Patrimoine Naturel⁽²⁾.

Le Groupe poursuit sa quête de solutions nouvelles pour permettre

l'épanouissement de ses collaborateurs et des communautés locales, et créer une valeur positive à travers l'éducation et le développement de compétences.

Contribuer à la mobilisation mondiale contre le changement climatique, en réduisant de 36 % les émissions de CO₂ rapportées au chiffre d'affaires dans les opérations du Groupe, d'ici 2030. Signataire du *French Business Climate Pledge* pour la lutte contre le réchauffement climatique, Imerys s'est engagé à se mobiliser pour accélérer le rythme de la transition énergétique, au sein de ses propres opérations, de même qu'à travers le portefeuille de solutions du Groupe.

Pour accompagner cette transition nécessaire, Imerys poursuit une collaboration étroite avec ses clients, ses fournisseurs et autres parties prenantes, montrant la voie d'un secteur plus durable, un secteur qui répond à une demande mondiale de plus en plus forte, mais qui soit également bénéfique pour les communautés locales et qui protège l'environnement. L'engagement fort d'Imerys en matière de développement durable est reconnu par les principales agences de notation extra-financières. Le tableau ci-contre présente une sélection des notations extra-financières les plus récentes d'Imerys.

Dernières notations extra-financières (année)

CDP - Changement climatique	B (2021)
EcoVadis (0 – 100)	70 (2021)
MSCI ESG (CCC to AAA)	AA (2021)
Sustainalytics (100 - 0)	32 (2021)
ISS – oekom (D- to A+)	C (2020)
Vigeo Eiris (0 – 100)	64 (2021)
Gaïa (0 - 100)	84 (2021)

(1) act4nature est une initiative lancée par EPE (Entreprises pour l'Environnement) et différents partenaires, dans le but de mobiliser les entreprises en faveur de la protection, la promotion et la restauration de la biodiversité. <http://www.act4nature.com/en/>.

(2) L'UMS Patrimoine Naturel est une structure française qui réunit le Muséum national d'histoire naturelle, l'Office français pour la biodiversité et le CNRS. <http://www.patrimnat.fr/fr/ums-patrimoine-naturel-346>.



Rapport Annuel de Développement Durable

IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE

1.4 UN MODÈLE D'AFFAIRES CRÉATEUR DE VALEUR

1.4.1 UN MODÈLE D'AFFAIRES CRÉATEUR DE VALEUR DANS LA DURÉE

Fort d'une organisation bâtie autour de ses marchés clés, d'actifs miniers et industriels de grande qualité, de procédés industriels et technologiques exclusifs, de solutions innovantes et de positions de leader sur la plupart de ses marchés, Imerys dispose d'atouts qui assurent une création de valeur à long terme pour ses principales parties prenantes.

ATOUTS

▶ RESSOURCES HUMAINES

16 900 collaborateurs dans **52** pays
81 % des salariés ont suivi **au moins un programme de formation**

▶ RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

Signataire du French Business Climate Pledge pour la lutte contre le réchauffement climatique et des objectifs de réduction des émissions approuvés par la **Science Based Target initiative (SBTi)**

Membre d'act4nature et partenariat triennal avec l'UMS Patrimoine Naturel pour la biodiversité

▶ RESSOURCES SOCIALES ET SOCIÉTALES

Signataire du Global Compact et alignement avec les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies

▶ RESSOURCES FINANCIÈRES

Capitaux propres : 3 242 M€

Dette nette : 1 451 M€
(45 % des capitaux propres et 1,9 x l'EBITDA courant)

Notation crédit Investment grade :
BBB- (S&P), Baa3 (Moody's)

▶ RESSOURCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

247 sites industriels et 100 mines dans 40 pays

Investissements de maintenance et de développement : 336 M€

Programme d'excellence opérationnelle **I-Cube** déployé dans 210 sites

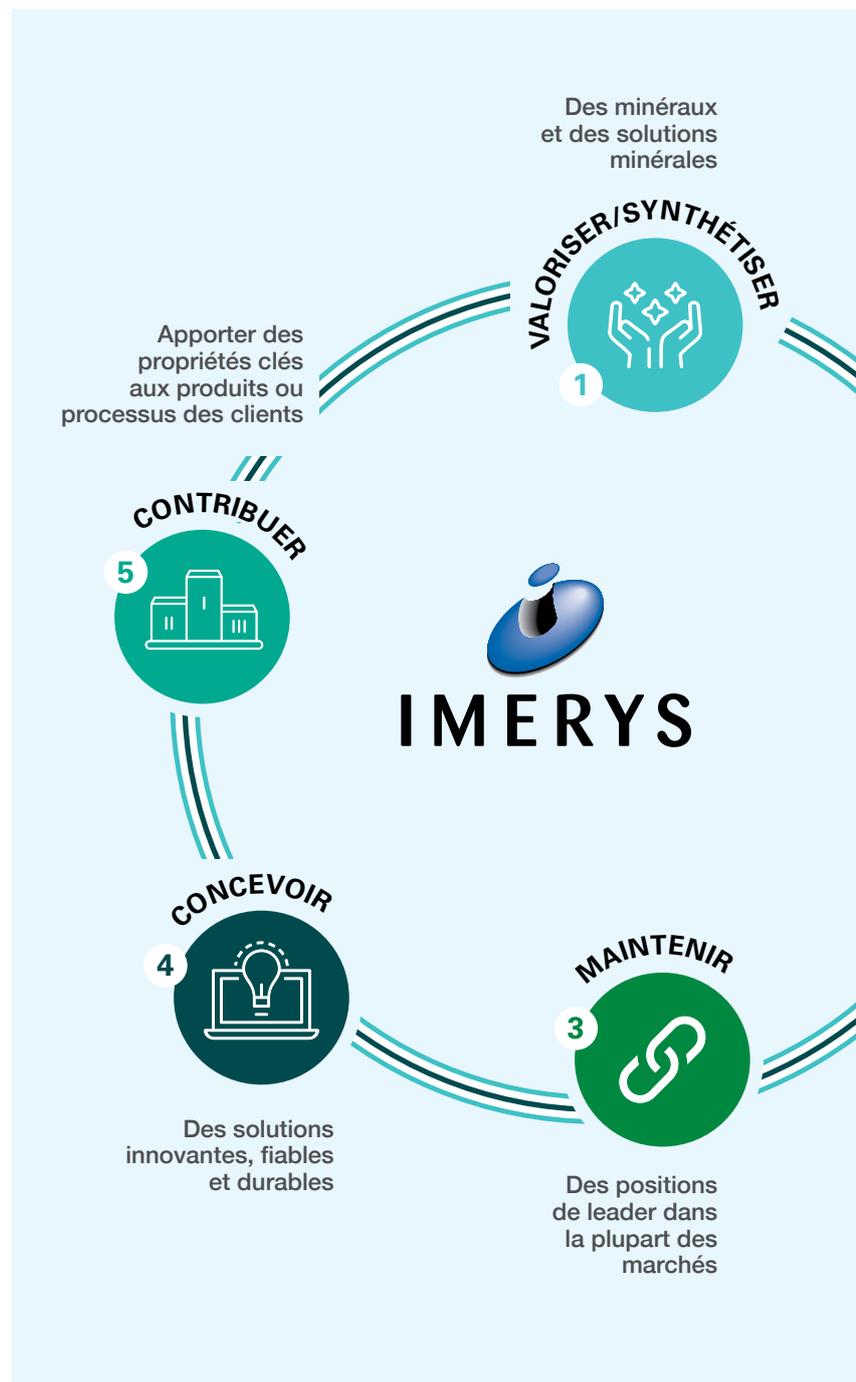
▶ RESSOURCES INTELLECTUELLES

Portefeuille de 2 530 **brevets**

350 personnes réparties sur 7 **centres de R&D**

80 nouvelles solutions minérales lancées en 2021

MODÈLE D'ENTREPRISE





IMPACTS EN 2021

TRANSFORMER



Des procédés et technologies exclusifs
 Des actifs industriels de qualité

➤ RESSOURCES HUMAINES

Sécurité : 2,63 Taux de fréquence des accidents enregistrables

Égalité et diversité : 26 % de femmes au sein du senior management du Groupe
 92,1 % d'effectif permanent

➤ RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

Lutte contre le changement climatique : baisse de 23 % des tonnes équivalents CO₂ émises par million d'euros de chiffre d'affaires depuis 2018

➤ RESSOURCES SOCIALES ET SOCIÉTALES

Engagement auprès des communautés : 55 nouveaux projets liés aux relations avec les communautés locales

Conduite des affaires et gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement : 819 fournisseurs évalués

Solutions durables respectueuses de l'environnement : mise en place d'une méthode d'évaluation des produits sur des critères environnementaux et sociaux

➤ ANALYSE DE CYCLE DE VIE (ACV)

36 produits analysés

➤ RESSOURCES FINANCIÈRES

EBITDA courant : 761 M€ (marge sur CA de 17,4 %)

Cash-flow libre et opérationnel courant net : 255 M€

Dividende par action : 1,55 €*

➤ RESSOURCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

15 000 clients dans 142 pays 75 % des activités avec une position de leadership

* Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires d'Imerys.

VALEUR CRÉÉE POUR LES PARTIES PRENANTES

➤ IMERYS

4 383 M€
 Chiffre d'affaires

➤ FOURNISSEURS

2 658 M€
 Matières premières, achats consommés et charges externes

➤ COLLABORATEURS

940 M€
 Salaires chargés, primes et participation

➤ ÉTATS

134 M€
 (dont 95 M€ d'impôts)

➤ ACTIONNAIRES

115 M€
 (dont 107 M€ de dividendes)

➤ BANQUES

29 M€
 Intérêts nets



2 VISION ET AMBITION

2.1 STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

Imerys respecte le monde dans lequel il exerce ses activités. Le Groupe s'engage à jouer un rôle dans la société, à répondre à ses obligations envers les pays et les communautés où il est implanté, à adopter une gestion responsable de l'environnement et à contribuer au développement durable dans le cadre de ses opérations et du déploiement de son portefeuille de solutions.

Pour concrétiser ces ambitions, le Groupe a lancé en 2018 son nouveau programme de développement durable : *SustainAgility*. Ce programme a été conçu en tenant compte de l'Agenda 2030 pour le développement durable ⁽¹⁾ et des cadres d'action internationaux évoqués au [chapitre 1 du présent rapport](#).

Le programme *SustainAgility* s'articule autour de trois axes, tels que définis dans la Charte de développement durable du Groupe :

- **valoriser nos équipes** : s'assurer que les salariés et les personnes avec lesquelles Imerys collabore restent en bonne santé et en sécurité, développer les compétences, promouvoir la diversité et l'inclusion, favoriser le dialogue social et garantir le respect des droits de l'Homme ;
- **préserver notre planète** : respecter l'environnement, promouvoir l'optimisation des ressources naturelles, protéger la biodiversité et agir sur le changement climatique ;
- **préparer l'avenir** : adopter un comportement éthique, opérer de manière équitable, garantir des achats responsables, s'engager auprès des communautés, et promouvoir des produits et technologies durables.

SustainAgility est l'approche globale suivant laquelle le Groupe conduit ses activités et sa volonté de créer de la valeur pour les parties prenantes internes et externes. Cette approche s'appuie sur un ensemble de programmes dédiés qui sont conçus et déployés de manière itérative. L'objectif ultime de *SustainAgility* est d'inscrire davantage le développement durable dans la stratégie du Groupe, de favoriser une amélioration continue systématique de cette thématique dans toutes les activités d'Imerys, et donc de continuer à réduire les risques, à créer de nouvelles opportunités et à renforcer les capacités de création de valeur partagée à long terme en exploitant tout le potentiel durable des minéraux. La démarche d'amélioration continue, les nouveaux projets et les études scientifiques continueront d'être développés et déployés grâce à un ensemble renforcé de politiques, de procédures et d'outils solides, de formations et de matrices de maturité servant de base aux évaluations des sites du Groupe et à la mise en œuvre des plans d'action.

Le Conseil d'administration d'Imerys, assisté de ses cadres dirigeants, définit les objectifs et la stratégie du Groupe en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et promeut la création de valeur à long terme à travers le programme *SustainAgility*. En 2021, le Conseil d'administration a désigné une administratrice indépendante comme Référente chargée de ces aspects. Son rôle consiste à assister le Conseil et ses Comités (Stratégie, Nominations, Rémunérations et Audit) afin de garantir que les orientations stratégiques fixées par le Conseil intègrent de manière adéquate les risques et opportunités environnementales et sociales à long terme. Le Conseil d'administration passe en revue les performances et programmes ESG du Groupe au moins deux fois par an, en plus d'examiner toutes questions ayant des implications ESG et relevant de la compétence de l'un de ses Comités (à savoir l'examen de la performance en matière de diversité et d'inclusion dévolu au Comité des Nominations, l'examen des facteurs de risque climatiques incombant au Comité d'audit, ainsi que l'orientation et le suivi du programme *SustainAgility* par le Comité Stratégique).

Le programme *SustainAgility* est supervisé par un Comité Développement Durable présidé par le Directeur général du Groupe et qui se réunit tous les trimestres. Cette instance a pour responsabilités de définir les ambitions du Groupe en matière de développement durable, de valider les grandes étapes de la démarche et d'orienter et suivre la mise en œuvre du programme, en phase avec les objectifs du Groupe. Le Comité Opérationnel *SustainAgility*, créé en 2020, contribue à consolider les progrès réalisés au cours des dernières années et à accélérer la mise en œuvre d'une démarche de développement durable cohérente et globale, dans le cadre des six piliers du programme *SustainAgility*. Ce Comité Opérationnel, dirigé par le vice-président Développement Durable du Groupe et composé de responsables fonctionnels, est chargé de coordonner le déploiement de *SustainAgility*. En 2021, le Groupe a encore renforcé l'inscription du développement durable dans son organisation, à travers la nomination de directeurs et d'ambassadeurs du développement durable dans chacune des équipes dirigeantes de ces cinq domaines d'activité. Ces directeurs et/ou ambassadeurs siègent au Comité Opérationnel *SustainAgility*.

✓ Pour plus d'informations sur la gouvernance du Groupe, [voir le chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel](#).

(1) Axé autour des Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2030 pour le développement durable a été adopté par les États membres des Nations Unies en septembre 2015. Il constitue un engagement à mettre fin à la pauvreté et à parvenir au développement durable dans le monde entier d'ici à 2030.



2.2 GLOBAL COMPACT ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

En 2016, Imerys est devenu membre signataire du *Global Compact* des Nations Unies et s'est engagé à fonder sa démarche d'entreprise sur les dix principes suivants :

**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



Droits de l'Homme	Principe 1 : promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme Principe 2 : veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme
Normes internationales du travail	Principe 3 : respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective Principe 4 : contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire Principe 5 : contribuer à l'abolition effective du travail des enfants Principe 6 : contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
Environnement	Principe 7 : appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement Principe 8 : prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement Principe 9 : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
Lutte contre la corruption	Principe 10 : agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

En accord avec les principes du *Global Compact* des Nations Unies, le Groupe s'engage à publier sa "Communication sur les progrès" (COP) annuelle. Le Groupe s'engage à soutenir les dix principes du *Global Compact* des Nations Unies dans les domaines des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et à intégrer les principes généraux des Nations Unies à sa stratégie, ses opérations et ses valeurs.

En septembre 2015, 193 États membres des Nations Unies ont adopté 17 Objectifs de développement durable (ODD) dans le but de mettre fin à la pauvreté extrême, de protéger la planète et d'assurer la prospérité pour tous, dans le cadre d'un nouvel

agenda mondial. Imerys en soutient les ambitions et a dûment identifié, dans le cadre de son programme *SustainAgility*, les politiques et les pratiques au sein de ses opérations qui contribuent directement ou indirectement à ces ODD.

Le Groupe vise plus spécialement une contribution directe et concrète aux neuf ODD ci-dessous, lesquels contribuent ensuite de façon indirecte au reste des ODD.

Dans ce chapitre, les engagements, objectifs et résultats du Groupe au regard du cap fixé pour 2021 en matière de développement durable sont présentés dans le contexte de progrès continu vers les principes du *Global Compact* des Nations Unies et les neuf ODD ci-dessous.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



✓ Pour plus d'informations sur la contribution d'Imerys aux ODD, voir le film "Fostering positive changes in the world of industrial minerals".



3 IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

Imerys s'appuie sur les relations solides et durables qu'il entretient avec ses principales parties prenantes, tout en respectant les pays, communautés et environnements dans lesquels il est implanté à travers le monde. À cet égard, le Groupe est conscient de la nécessité de rendre compte à un large éventail de parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes. Leur identification et la compréhension de leurs besoins et de leurs attentes constituent une étape cruciale pour encourager leur implication.

Les groupes de parties prenantes avec lesquelles Imerys est engagé à différents titres de par le monde sont les suivants : banques et courtiers, partenaires commerciaux, concurrents et pairs, clients, salariés, autorités gouvernementales, membres de communautés locales, médias, organisations non gouvernementales, associations professionnelles, actionnaires et investisseurs, fournisseurs et sous-traitants.

Dans le cadre de la définition et de la préparation du lancement de son nouveau programme de développement durable, Imerys a mené en 2017 et 2018 sa première **analyse de matérialité** visant à mieux intégrer les attentes des parties prenantes vis-à-vis des risques, menaces et enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) auxquels le Groupe fait face, de façon à mieux définir ses priorités matérielles de développement durable. Le processus suivi peut être résumé en trois phases : **cadrage, engagement, analyse et validation**.

La **première phase**, le cadrage, consistait à mener un travail de recherches et d'analyses pour recenser et étudier une liste d'enjeux ESG potentiellement pertinents pour Imerys, et notamment : les grandes tendances pouvant affecter les activités du Groupe à l'avenir, [l'Agenda 2030 pour le développement durable](#), [la Feuille de route 2050 de l'Industrial Minerals Association \(IMA Europe\)](#) ⁽¹⁾ et [le Rapport d'IMA-Europe sur l'économie circulaire](#) ⁽²⁾, une évaluation des programmes de développement durable d'une sélection d'entreprises internationales et des risques opérationnels en la matière, ainsi qu'une analyse de démarches sélectionnées en matière de changement climatique, biodiversité, achats responsables, diversité et économie circulaire. Ces recherches ont été étoffées par les éléments suivants : une évaluation à l'aune des normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et de la Global Reporting Initiative (GRI) pour le reporting sur le développement durable, une revue des indices d'agences de notation extra-financières externes, le retour sur les performances de développement durable d'Imerys

et un examen des remontées du séminaire de direction 2017 du Groupe, afin de recenser les points forts et les domaines à améliorer. À l'issue de cette première phase, une liste préliminaire d'enjeux potentiellement significatifs a été établie et validée par des experts opérationnels et fonctionnels internes.

Une **deuxième phase** d'engagement avec les parties prenantes externes et internes a ensuite été menée à bien. Lancée début 2017, l'enquête globale sur l'engagement du personnel d'Imerys a permis de recueillir de manière confidentielle et anonyme les perceptions et les retours de l'ensemble des entités du Groupe. Une consultation sur les thèmes de développement durable a par la suite été réalisée en 2018, lors de séminaires organisés sur différents sites à travers le monde. Plus de 140 cadres dirigeants et experts issus des métiers et fonctions du Groupe, ainsi que des représentants du personnel, ont été consultés. Des retours ont été recueillis auprès de parties prenantes externes avec pour objectif d'assurer une bonne représentativité en termes de types d'organisation (clients, investisseurs, banques, fournisseurs, membres de communautés locales et associations) et de zones géographiques.

La **troisième phase** était celle de l'analyse et de la validation. Plusieurs entretiens ont été menés avec des membres du Comité exécutif et des cadres dirigeants afin de structurer les résultats définitifs de 2018. L'évaluation et les résultats finaux ont ensuite été présentés et validés par le Comité de pilotage pour le Développement durable et le Comité exécutif.

Fin 2019, les résultats de l'analyse de matérialité ont permis de définir les objectifs de développement durable à moyen terme, qui sont décrits au [chapitre 5 de ce rapport](#). En 2021, les première et deuxième phases de l'analyse de matérialité ont été relancées afin de fixer les prochains objectifs et cibles de moyen terme à 3 ans. La troisième phase est prévue pour le début de l'année 2022.

- ✓ Pour plus d'informations sur les indices des agences de notation et les évaluations liées à la performance du Groupe en matière d'ESG, [voir chapitre 1 du présent rapport](#).
- ✓ Pour plus d'informations sur l'enquête auprès des salariés du Groupe, [voir chapitre 6 du présent rapport](#).
- ✓ Pour plus d'informations sur les méthodologies de reporting de développement durable du Groupe, [chapitre 9 du présent rapport](#).

(1) IMA Europe a publié la "Feuille de route 2050" du secteur minier international en septembre 2014. Celle-ci identifie les grandes tendances, les risques et les opportunités dans le secteur des minéraux industriels d'aujourd'hui à l'horizon 2050.

(2) Publié en octobre 2018, le rapport d'IMA Europe intitulé "Industrial Minerals sector contribution to a circular economy" se concentre sur les projets des entreprises de minéraux industriels contribuant à l'économie circulaire, tout au long des différentes étapes du cycle de vie des minéraux : extraction, fabrication, transport, phase d'utilisation et fin de vie.



4 RISQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE MATÉRIELS

Une évaluation solide des risques de développement durable matériels est fondamentale pour la définition du programme du Groupe en la matière, en adéquation avec la stratégie à long terme ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes. Dans ce contexte, la matérialité consiste à identifier les principales problématiques, menaces et opportunités susceptibles d'avoir un impact négatif ou de créer de la valeur partagée pour Imerys et ses parties prenantes.

Les défis et opportunités matériels d'Imerys en la matière sont résumés ci-dessous dans les six piliers du programme *SustainAgility* : sécurité et santé, capital humain, gestion environnementale, changement climatique, conduite des affaires et gestion du portefeuille, piliers dont on peut retrouver le contenu détaillé dans le reste de ce chapitre.

Suivant un principe de double matérialité, le [chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel](#) présente la démarche suivie par le Groupe pour recenser et maîtriser les risques financiers, au nombre desquels les risques liés à des facteurs sociaux et environnementaux ; le présent chapitre se penche pour sa part sur l'incidence négative, réelle et potentielle, des activités du Groupe sur les personnes, la société et l'environnement.

Assurer la **sécurité et la santé** des salariés du Groupe et de ses sous-traitants est une valeur fondamentale et la priorité numéro un d'Imerys. L'une des pierres angulaires de sa démarche de développement durable consiste à offrir un lieu de travail sûr. De par la nature même des activités industrielles, le personnel d'Imerys, les sous-traitants et les salariés des clients peuvent être exposés à des risques qui, en cas de défaillance de la chaîne de gestion de la sécurité et des contrôles des risques évoquée au [chapitre 6 du présent rapport](#), pourraient entraîner le décès, des blessures graves invalidantes, des accidents du travail ou des conséquences pour la santé. Les activités les plus risquées couvertes par les sept protocoles critiques, appelés "Serious 7", concernent le risque de contact avec des sources d'énergie dangereuses, l'interaction avec les équipements mobiles et les machines, le travail en hauteur, ainsi que les inspections du terrain dans les mines de surface. L'exploitation minière et les activités de transformation de minéraux comportent des risques pour la santé, liés notamment à la poussière ambiante, au bruit et aux vibrations. De faibles quantités de produits chimiques sont également utilisées dans certains procédés industriels, ainsi que dans les laboratoires pour l'assurance qualité et la recherche et développement. Certaines activités impliquent aussi des manutentions manuelles ou l'accomplissement de tâches répétitives pouvant éventuellement poser des problèmes d'ergonomie.

Le **capital humain** d'Imerys est son actif le plus important. La garantie du respect des droits de l'Homme et du droit du travail, la conception d'outils de gestion des talents et de développement des compétences, le maintien d'un dialogue social constructif, et la mise en place d'un environnement diversifié et inclusif avec des chances égales pour tous jouent un rôle essentiel dans la stratégie à long terme du Groupe. À cet égard, les éventuelles violations du Code de conduite professionnelle et d'éthique du Groupe peuvent entraîner des risques de causer ou d'être associé à de graves atteintes aux droits de l'Homme. Bien que la diversité et l'inclusion n'aient pas été considérées comme les éléments les plus matériels dans l'analyse de matérialité 2018, la promotion de la diversité et de l'inclusion constitue un objectif à long terme qui requiert

une attention constante, comme le montre l'enquête sur l'engagement du personnel et d'autres sondages. À ce titre, le Comité de pilotage pour le Développement durable en a fait un thème clé, et la mise en œuvre du programme de diversité et d'inclusion du Groupe est une priorité majeure à moyen terme.

Les activités extractives d'Imerys sont susceptibles de modifier les milieux naturels là où elles s'exercent. En cas d'incidents environnementaux, qui peuvent être à l'origine de libération d'eau à la coloration anormale ou de poussières, les opérations du Groupe sont susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur les écosystèmes et la biodiversité à l'échelle locale, ou sur les ressources en eau. Les techniques employées pour traiter les minéraux industriels sont principalement physiques (concassage, broyage et tri), mais elles impliquent également des procédés thermiques tels que la calcination et la fusion, synonymes de consommation d'eau, de production de déchets et d'émissions. Grâce à une **gestion environnementale** de qualité, le Groupe assure sa pleine conformité avec ses obligations environnementales, en identifiant rigoureusement les risques pour l'environnement et en limitant les effets comme il se doit. Les sites du Groupe sont tenus de mettre en place un Système de management environnemental (SME) destiné à recenser et contrôler les risques significatifs pour l'environnement, à optimiser le recours aux ressources minérales et la transformation des minéraux et à identifier des solutions pour limiter la consommation d'autres ressources naturelles telles que l'eau, et en préservant la biodiversité ⁽¹⁾.

Imerys est conscient des risques immédiats, planétaires, systémiques et irréversibles liés au changement climatique ainsi que de la tendance mondiale visant une économie à empreinte carbone faible ou neutre. Les activités du Groupe génèrent des gaz à effet de serre directement par la consommation d'énergie issue de combustibles fossiles ou par les émissions liées aux procédés industriels. Les émissions indirectes proviennent de l'énergie achetée ainsi que d'autres activités sur la chaîne de valeur, en particulier le transport et l'acquisition de matériaux. Imerys s'engage à réduire les impacts de ses activités sur le **changement climatique**. Dans la transformation de minéraux industriels, cela implique une meilleure efficacité énergétique grâce à de nouvelles technologies, de nouveaux procédés et l'intégration de sources d'énergie renouvelable. Bien que les éventuels impacts climatiques liés aux activités du Groupe ne se soient pas dégagés parmi les thèmes majeurs lors de l'analyse de matérialité de 2018, Imerys reste engagé dans son objectif à long terme d'élaboration et de déploiement de sa stratégie de lutte contre le changement climatique. À ce titre, le Comité de pilotage pour le Développement durable a retenu le changement climatique comme étant matériel et ce thème sera l'une de ses grandes priorités, en vertu des objectifs de réduction des émissions à long terme établis et décrits au [chapitre 7 du présent rapport](#). En 2021, le Groupe a réalisé une analyse des risques et opportunités climatiques à l'aune de différents scénarios, suivant les recommandations du groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) du Conseil de stabilité financière (CSF), analyse qui est présentée au paragraphe 3.6.2. du présent chapitre. L'exercice de cartographie des risques du Groupe présenté au [chapitre 7 du présent rapport](#), mentionne lui aussi le risque potentiel encouru à long terme par le Groupe du fait du changement climatique.

(1) D'autres aspects environnementaux, comme les substances dangereuses, le bruit et les vibrations peuvent être significatifs au niveau local et sont, à cet égard, gérés conformément au Système de management environnemental du site. Ils ne sont pas considérés comme matériels au niveau global.

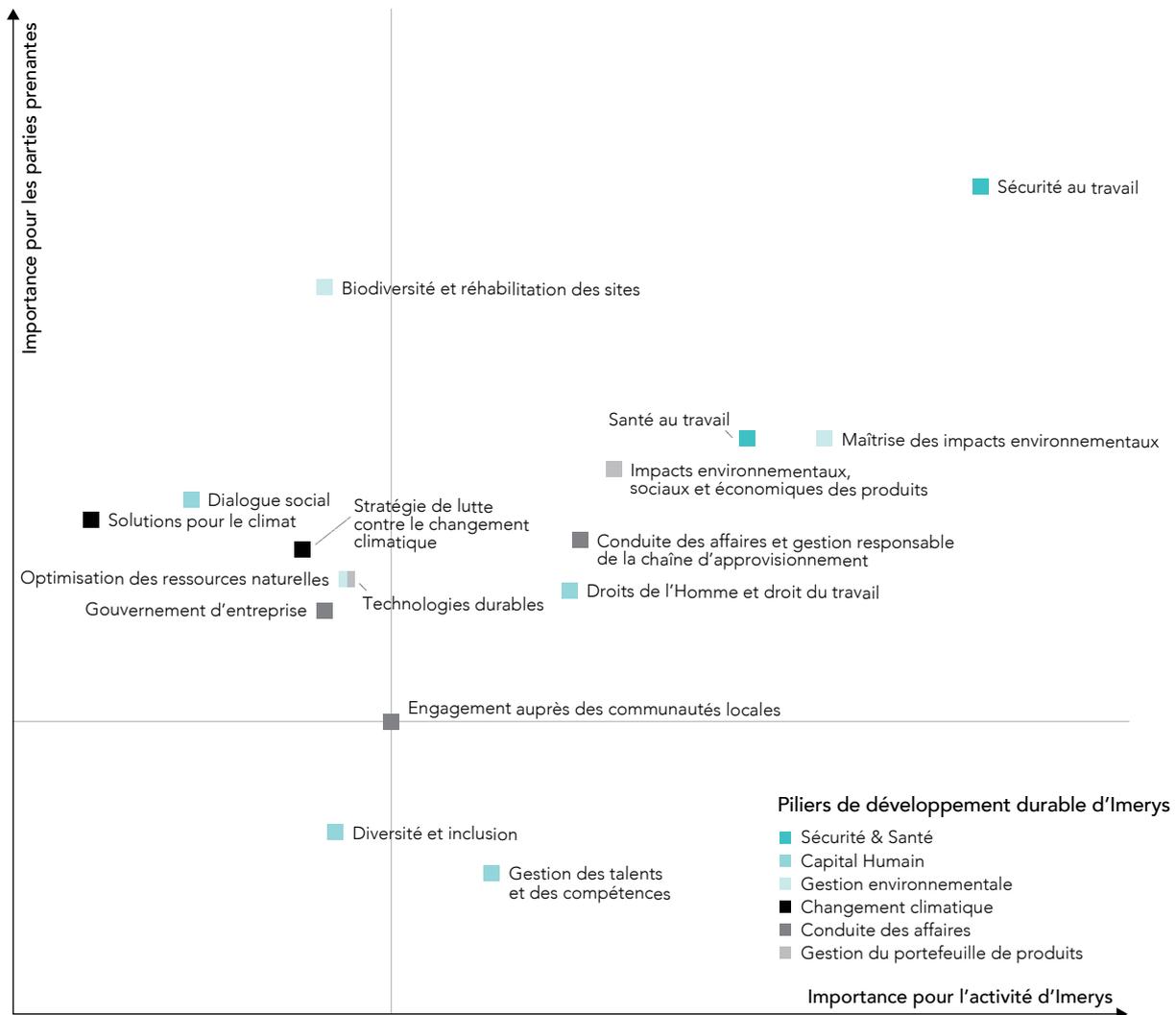
Pour garantir une **conduite éthique des affaires** dans un environnement économique mondial en rapide évolution, il convient de disposer d'une solide gouvernance d'entreprise, qui est la fondation même sur laquelle est construit le Groupe. Cependant, l'évolution des pratiques des entreprises et des réglementations fait émerger de nouveaux risques en matière de pratiques équitables et d'achats responsables, le Groupe pouvant se retrouver à son insu associé à des partenaires en infraction avec le Code de Conduite Professionnelle et d'Éthique du Groupe ("Le Code") et avec les Standards environnementaux, sociaux et de gouvernance du Groupe applicables aux fournisseurs. Ce risque, qui exige une adaptation permanente des systèmes et processus du Groupe, fait l'objet d'une attention particulière depuis 2017. Grâce au renforcement des contrôles internes et des programmes de conformité du Groupe, ce risque a été considérablement réduit. Néanmoins, le risque que les fournisseurs du Groupe n'identifient pas les risques de conformité et n'empêchent pas de graves violations des droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité des personnes et de l'environnement dans leur organisation et dans leurs achats est toujours considéré comme matériel. Le **chapitre 8 du présent rapport** revient plus en détail sur ces risques et leur identification. Imerys fait également face à la fois à des défis et des opportunités dans le cadre de ses interactions avec les communautés vivant autour de ses sites et qu'il convient

d'identifier, d'évaluer et de gérer à tout moment. De manière générale, Imerys joue un rôle dans une multitude d'économies régionales, nationales et internationales. Grâce à l'emploi et aux achats locaux, Imerys génère des bienfaits socio-économiques concrets pour ses salariés, sous-traitants et fournisseurs, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté et au développement durable.

Imerys est pleinement conscient du fait que les parties prenantes attendent du Groupe qu'il réduise l'empreinte environnementale de ses produits tout en apportant des solutions durables conformes aux grandes tendances mondiales. Une **gestion de son portefeuille** intégrant des critères environnementaux et sociétaux contribue au développement d'opportunités commerciales durables. Son expertise technologique place Imerys en excellente position pour améliorer constamment l'efficacité des procédés et les méthodes de production de ses sites. Parallèlement, la capacité d'innovation d'Imerys ainsi que sa connaissance des grandes tendances mondiales lui permettent d'exploiter les possibilités de développement de nouveaux produits, en tenant pleinement compte des facteurs de durabilité et des attentes des parties prenantes.

Les résultats de l'exercice d'analyse de matérialité du Groupe sont présentés ci-dessous, les huit enjeux les plus matériels et les thèmes prioritaires en matière de développement durable étant indiqués en gras.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ D'IMERYS





5 PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PERFORMANCES

En 2019, le Groupe a défini des objectifs de développement durable à moyen terme sur la base du processus et des résultats de l'analyse de matérialité présentés aux *chapitres 4 et 5 du présent rapport*. Les engagements et objectifs spécifiques pour chacun des huit thèmes prioritaires du développement durable ainsi que l'indicateur de performance et le délai de réalisation de chaque objectif sont présentés dans les paragraphes qui suivent, ainsi que leur conformité aux principes du Global Compact et des Objectifs de développement durable des Nations Unies auxquels ils contribuent. Les objectifs à moyen terme qui apparaissaient en bonne voie à fin 2021 sont signalés par le symbole "✓" dans le tableau d'objectifs des paragraphes qui suivent. Chacun des objectifs à moyen terme du Groupe a été traduit en cibles spécifiques pour les cinq domaines d'activité, associés à des plans d'action et de suivi. Ces objectifs de moyen terme et ces cibles servent à leur tour à définir des objectifs individuels, dont la réalisation déclenche le versement d'une part de rémunération variable au Directeur général, au Comité exécutif et aux cadres-dirigeants du Groupe, ainsi qu'à différents autres cadres de l'organisation, comme résumé au *chapitre 6 du présent rapport* ainsi qu'au *paragraphe 4.3. du chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel*.

En 2021, le Groupe a entamé le déploiement de son nouvel outil de reporting de la performance énergétique et environnementale. Cet outil donne une image des données et indicateurs du Groupe relatifs aux certifications des systèmes de gestion environnementale, ainsi que d'indicateurs environnementaux ayant trait à l'eau, aux déchets, aux émissions de polluants, à la biodiversité, à l'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre *présentés au chapitre 7 du présent rapport*. Pour les besoins du déploiement de ce nouvel outil de reporting, différents indicateurs ont été révisés par rapport à 2020. Le cas échéant, ces adaptations ont été

signalées et expliquées. Un récapitulatif complet des indicateurs clés de performance (KPI) non financiers du Groupe, qui laisse également apparaître les performances locales au niveau des sites, se trouve au *chapitre 9 du présent rapport*.

En 2021, le Groupe a réalisé une série d'acquisitions et de cessions, détaillées au *chapitre 1 du présent rapport*. Les impacts potentiels sur les indicateurs non financiers de ces modifications du périmètre opérationnel du Groupe sont décrits, le cas échéant, aux paragraphes suivants du présent chapitre. L'adaptation des programmes du Groupe et/ou progrès vers les objectifs à moyen terme ont été dans certains cas affectés par la pandémie de Covid-19, dont l'impact a également été décrit le cas échéant.

Le Groupe organise depuis 17 ans un concours interne, le Challenge Développement Durable (Challenge DD), qui sert de tremplin pour imaginer et partager les bonnes pratiques, les innovations et les solutions technologiques contribuant aux engagements du Groupe et à l'avancement vers les ODD des Nations Unies. Au total, ce sont plus de 1 667 projets qui ont concouru au Challenge DD depuis sa création. En 2021, le Challenge DD a suscité un nombre record de participations avec 343 projets en lice, soit une hausse de 58,8 % par rapport à l'an dernier. Pour être admissibles, les projets devaient avoir contribué concrètement à des thèmes spécifiquement liés au développement durable et mettre l'accent sur la création de valeur partagée, la contribution à l'innovation durable et l'obtention de résultats pérennes avec les partenaires locaux. Imerys entend que ce Challenge permette de continuer à sensibiliser aux thèmes matériels du développement durable et reste un tremplin à même de concrétiser l'ambition du Groupe en la matière.

✓ Pour plus d'informations sur les projets du Challenge DD, voir www.imerys.com.

6 VALORISER NOS ÉQUIPES

6.1 SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'engagement Imerys	Objectifs de développement durable à moyen terme	Principes Global Compact	ODD des Nations Unies
Veiller à l'ancrage de la valeur fondamentale Santé et sécurité, par le développement et l'amélioration continue de notre culture et de nos systèmes de santé et de sécurité, avec tous nos partenaires, afin de créer un environnement professionnel exempt d'accident du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité du travail <ul style="list-style-type: none"> • Porter la maturité de la culture de sécurité du Groupe au niveau 3 ⁽¹⁾ dans tous les domaines d'activité d'ici fin 2022 • Santé au travail <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les résultats du Groupe en matière de santé au travail de 30 % par rapport aux évaluations de référence de 2019 d'ici à fin 2022 	Principe 1	 
	Résultats 2021 <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité du travail <ul style="list-style-type: none"> ✓ La maturité de la culture de sécurité au travail atteint le niveau 2.89 à fin 2021 • Santé au travail <ul style="list-style-type: none"> ✓ La performance a progressé de 19,3 % par rapport aux évaluations de référence de 2019 à fin 2021. 		

(1) Le niveau 3 correspond au niveau "Proactif" de la matrice de maturité de la sécurité du travail, c'est-à-dire que le système de sécurité d'Imerys est pleinement appliqué et que le personnel est impliqué et y contribue activement.



La sécurité et la santé sont des valeurs fondamentales pour tous les sites Imerys dans le monde. Le Groupe s'engage à développer une culture proactive de sécurité et de santé, au moyen de partenariats entre le management, les salariés, les sous-traitants, les fournisseurs, les visiteurs et les communautés dans lesquelles il est implanté. Il s'engage par ailleurs à améliorer en permanence ses performances en matière de santé et de sécurité, en se fixant des objectifs et en assurant le reporting, l'audit et le contrôle. Pour aboutir à un lieu de travail sans accident, l'implication personnelle de chacun est considérée comme essentielle. Le cadre définissant la sécurité et la santé est fondamental à la réussite du Groupe et contribue à la réalisation de l'ODD 3 (permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) et de l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

6.1.1 SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le Groupe a mis en place un Comité de pilotage de la Sécurité du Travail, présidé par le Directeur général et composé de tous les vice-présidents des domaines d'activité et des cadres dirigeants fonctionnels du Groupe. Ce Comité de pilotage se réunit au moins deux fois par an et suit les progrès réalisés par rapport aux différents objectifs et programmes de sécurité du Groupe. Les principaux indicateurs de santé et sécurité font par ailleurs l'objet d'un examen mensuel lors de chaque réunion du Comité exécutif.

Imerys exige que chaque site dispose d'un système efficace de gestion de la sécurité (SGS). Les programmes sont élaborés dans le cadre du système de sécurité Imerys (*Imerys Safety System*, ISS) qui repose sur trois piliers : conformité, amélioration continue, formation et communication. La mise en œuvre de l'ISS et la gestion des risques s'appuient sur une hiérarchie de contrôle adaptée (élimination, substitution, contrôles d'ingénierie, contrôles administratifs et équipement de protection individuelle). Afin de favoriser l'ancrage d'une culture de sécurité efficace, le Groupe a mis au point une matrice de maturité de la culture de sécurité (*Safety Culture Maturity*, SCM) sur la base de quatre éléments clés : leadership et responsabilité, conformité et amélioration continue, sécurité basée sur le comportement (*Behavior-Based Safety* ou BBS) et approche intégrée. Cette matrice a été conçue en tenant compte des normes reconnues à l'échelle internationale en matière de gestion de la sécurité, et elle est alignée sur les fondamentaux des protocoles et procédures d'Imerys en matière de sécurité. Elle aide les sites à conduire des analyses de lacunes et à mener à bien des plans d'amélioration, en collaboration avec les équipes des sites industriels et les professionnels de la sécurité. En 2019, la maturité de la sécurité au travail de toutes les activités du Groupe a été classée en utilisant cette matrice. À la suite de cette évaluation exhaustive, les sites ont poursuivi l'élaboration de plans d'action spécifiques locaux en matière de sécurité. **L'objectif à moyen terme est de voir tous les domaines d'activité du Groupe atteindre une maturité de niveau 3 d'ici à 2022, à savoir un niveau "proactif" où le système de sécurité Imerys (ISS) est pleinement mis en œuvre et où les salariés sont impliqués et apportent une contribution active à la sécurité.** Fin 2021, les résultats de l'évaluation la plus récente indiquent que les domaines d'activité du Groupe ont atteint une maturité de 2,89, à savoir une progression conforme à l'objectif à moyen terme du Groupe.

Dès le début de l'épidémie de Covid-19, Imerys s'est attaché à assurer la sécurité de ses employés et de ses partenaires tout en maintenant la continuité des activités. Le Groupe a mis en

place une équipe de gestion de crise dédiée à cette situation sans précédent, ainsi qu'une procédure de suivi stricte sous la supervision du Comité exécutif. Les équipes de direction locales ont adapté les activités quotidiennes en se basant sur les directives de l'équipe de gestion de crise. Le Groupe a également mis au point un protocole spécifique à la pandémie de Covid-19, conforme aux dispositions des autorités internationales et nationales. Ce protocole fournit des recommandations pour la gestion et le contrôle de la pandémie de Covid-19 dans toutes les opérations, les centres technologiques et les bureaux du Groupe.

√ Pour plus d'informations sur les mesures Covid-19, voir [Imerys.com](https://www.imerys.com).

Étant donné l'importance de la sécurité basée sur le comportement dans une culture sécurité efficace, les sites Imerys mettent en œuvre des programmes BBS spécialisés ou intègrent les facteurs comportementaux dans les inspections régulières de sécurité. L'amélioration dans ce domaine est également traitée dans une section spécifique de la matrice de maturité du Groupe susmentionnée. Les exigences de conformité en matière de sécurité, pour chaque site Imerys, portent non seulement sur la législation et les réglementations locales, mais aussi sur les politiques, protocoles et procédures du Groupe. L'équipe d'audit Environnement, santé et sécurité (EHS) du Groupe mène habituellement une soixantaine d'audits EHS complets sur site chaque année. En 2021, ce programme a été légèrement revu à la baisse en raison de la pandémie. Sur les 37 audits programmés en 2021, 24 ont été réalisés et les autres le seront par conséquent en 2022. Les mesures correctives sont suivies par les équipes EHS du siège et des domaines d'activité jusqu'à leur pleine exécution, au moyen d'un logiciel en ligne.

La formation et la sensibilisation au système de santé et sécurité du Groupe sont conduites au travers de diverses actions de communication et de formation, souvent organisées en langues locales. Il s'agit notamment des "sommets sécurité", des universités sécurité Imerys (*Imerys Safety University*, ISU), des séminaires en ligne, des parcours de formation en ligne proposés dans tout le Groupe sur la plateforme d'e-learning "Imerys Learning Hub" et des séminaires d'intégration des nouveaux managers. D'autres initiatives pilotées à l'échelle des régions, des hubs ou des sites, comportent notamment des formations à la sécurité du poste de travail et des réunions régulières "Boîte à outils de la sécurité". Les formations aux thèmes EHS ont progressé de 20 % en 2021 par rapport à 2020 ([chapitre 6 du présent rapport](#)). Les formations à la sécurité organisées par le Groupe portent en particulier sur le programme "Serious 7" qui aborde les domaines à plus haut risque : consignation, déconsignation, essais, sécurité électrique, protection des machines et des convoyeurs, équipements mobiles, travaux en hauteur, sécurisation du terrain et sécurité des chariots élévateurs.

Le Groupe est conscient du rôle majeur que doivent jouer les dirigeants dans la culture de sécurité. Leur capacité à s'engager efficacement en faveur de la sécurité avec tous les salariés à l'échelle du site est fondamentale pour améliorer continuellement les performances. Les "sommets sécurité" visent à renforcer le "leadership ressenti visible" (*Visible Felt Leadership*, VFL) parmi les cadres dirigeants, tandis que les universités sécurité (*Imerys Safety University*) se concentrent sur une approche personnalisée pour coacher les directeurs de sites, en vue de l'appropriation du concept de VFL jusqu'à l'encadrement de terrain. Fin 2021, 128 757 interactions VFL et BBS ont été enregistrées sur la plateforme de reporting santé et sécurité du Groupe.



En 2021, le Groupe a lancé *Safer Together*, pour consolider les progrès obtenus au cours des dernières années et renforcer la mise en œuvre d'une approche cohérente et complète en matière de santé et de sécurité. *Safer Together* vise à promouvoir une culture de la santé et de la sécurité vivante, autour de quatre nouveaux piliers qui permettent de structurer les projets de santé et de sécurité : tenir un discours positif sur la sécurité, placer la santé et la sécurité au-dessus de tout, prendre ses responsabilités et veiller les uns sur les autres. *Safer Together* englobe tous les programmes existants d'Imerys en matière de Santé et de Sécurité, tels que les protocoles, la formation, Take 5, Serious 7, les alertes de sécurité et l'analyse des accidents, la Journée *Safety Connect* et le Leadership ressenti visible.

Après l'annulation de l'édition 2020 pour raisons sanitaires, la quatrième Journée *Safety Connect* s'est tenue en 2021, dans le respect des mesures de prévention contre la Covid-19, sur le thème des "risques qui comptent" (*The risks that matter*). Au programme de cette édition 2021 figuraient les principaux risques de sécurité, pouvant exposer à des accidents graves ou mortels, mais aussi différents problèmes de santé et en particulier les pandémies, notamment la Covid-19. En outre, un atelier environnemental s'est déroulé pour la première fois dans le cadre de cette Journée, baptisée "Préserver notre planète" (*Caring for our planet*), occasion de se pencher sur la biodiversité et d'autres enjeux environnementaux.

✓ Pour plus d'informations sur l'atelier "Préserver notre planète", voir chapitre 7 du présent rapport.

Le Groupe dispose d'un processus de reporting interne des incidents de sécurité et de santé. Imerys suit et analyse mensuellement les performances en matière de sécurité des salariés et des sous-traitants à l'aide d'indicateurs retardés pour les accidents mortels, les blessures invalidantes et les

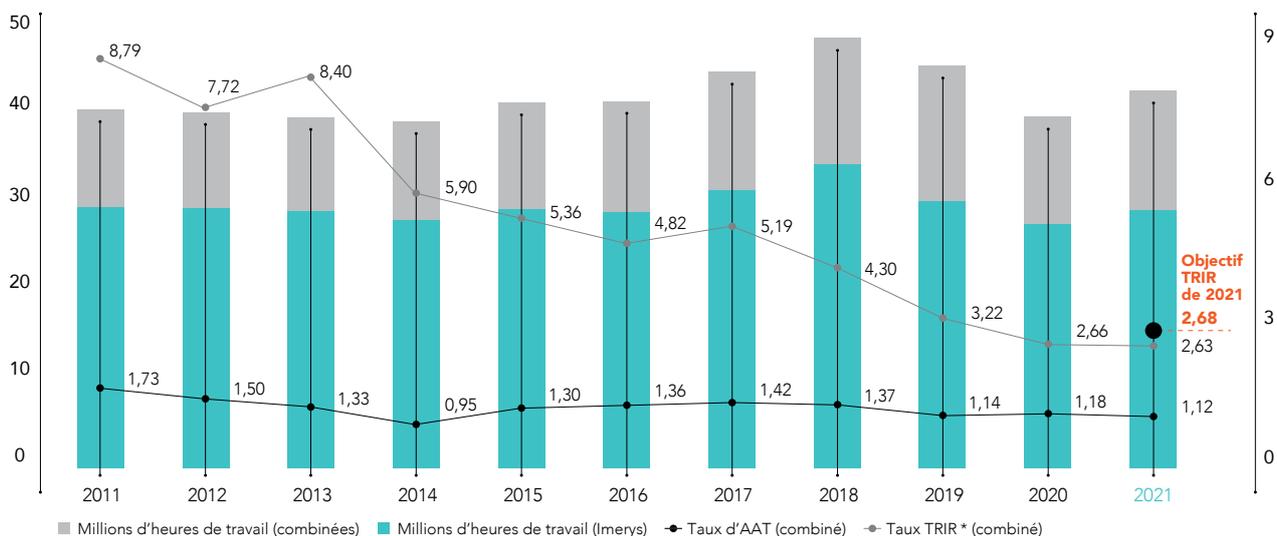
accidents avec et sans arrêt de travail à toutes les échelles du Groupe. De même, Imerys collecte et évalue des indicateurs avancés tels que les quasi-accidents, les conditions ou comportements à risque signalés, le nombre d'inspections sur le lieu de travail ou d'évaluations des risques effectuées, le pourcentage de salariés du site qui ont participé à des formations ou à des réunions sur la sécurité, et le nombre d'observations ou d'interventions de sécurité. Toutes les échelles du Groupe analysent chaque mois les indicateurs de sécurité reportés sur une plateforme en ligne unique. Celle-ci facilite la collecte d'informations détaillées sur les incidents, aide au recensement des facteurs critiques afin d'empêcher d'autres accidents et améliore la gestion des incidents dans l'ensemble du Groupe.

Les enquêtes sur les incidents et les actions correctives sont menées au niveau des sites, avec un suivi par les équipes des domaines d'activité. Des alertes de sécurité sont émises à chaque accident mortel, blessure invalidante ou incident potentiellement significatif (*Significant Potential Incident, SPI*), afin de partager les informations sur les causes fondamentales de l'accident et les leçons à en tirer. Un SPI est un incident signalé susceptible d'entraîner un accident mortel, indépendamment de sa gravité intrinsèque. Le cas échéant, les mesures correctives recommandées à la suite des enquêtes sont directement intégrées à la mise à jour suivante des protocoles de sécurité du Groupe, afin de réduire les risques de récurrence. En 2021, 43 alertes de sécurité liées à des SPI ont été émises dans le Groupe.

✓ Pour plus d'informations sur les méthodologies et indicateurs de reporting de sécurité du Groupe, voir chapitre 9 du présent rapport.

✓ Pour plus d'informations sur les exigences de santé et sécurité applicables aux fournisseurs, voir chapitre 8 du présent rapport.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT DANS LE GROUPE



* Le TRIR a été calculé à partir de l'année 2011.



Fin décembre 2021, le taux de fréquence combiné des accidents avec arrêt de travail (AAT) dans le Groupe était de 1,12 et le taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIR) ⁽¹⁾ était de 2,63. Malgré le vigoureux rebond de l'activité de production après la pandémie dans pratiquement tous les sites industriels d'Imerys, le Groupe a atteint son objectif 2021 de 2,68 pour le TRIR et constate une amélioration persistante dans les domaines d'activité du Groupe. Malheureusement, un incident mortel s'est produit le 13 décembre 2021 sur le site d'Imerys à Whitestone, dans le nord de la Géorgie (États-Unis). Le Groupe continuera inflexiblement de mettre l'accent sur l'amélioration de ses performances en matière de sécurité et à tout mettre en œuvre pour atteindre son objectif de créer un environnement de travail exempt de tout accident.

6.1.2 SANTÉ AU TRAVAIL

Pour Imerys, la gestion de la santé et du bien-être au travail est une valeur fondamentale, tant pour les salariés du Groupe que pour les sous-traitants. Les protocoles sur la santé au travail d'Imerys décrivent le programme interne de contrôle et d'atténuation des risques courants. Les sites Imerys listent l'ensemble des scénarios à risque pour la santé au travail, les évaluent et réalisent une analyse de risques avant d'élaborer des plans de contrôles appropriés. Des informations, des instructions et des formations adaptées sont fournies dans le cadre de ce programme. Les pratiques en matière de santé au travail sont systématiquement révisées afin de les améliorer, les simplifier et les standardiser. La conformité avec les réglementations et les protocoles du Groupe en matière de santé au travail est régulièrement évaluée via le programme d'audit EHS.

En 2019, sous l'impulsion de l'hygiéniste industriel d'Imerys, le Groupe a défini une nouvelle stratégie en matière de santé au travail, en commençant par un état des lieux complet (analyse des lacunes). Cet état des lieux porte sur les processus d'identification, d'évaluation, de contrôle, de suivi et d'actualisation des risques pour la santé sur les lieux de travail industriels. Il s'agit d'un examen objectif des pratiques et des performances au niveau du site, qui fournit des informations de

référence nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action destiné à remédier aux éventuelles lacunes, via des actions à court, moyen et long terme. En 2020, tous les sites avaient été évalués au regard des critères de référence. Sur la base de ces états des lieux, le Groupe a élaboré un vaste plan d'action quinquennal en matière de santé au travail, axé sur les quatre piliers suivants : risques et gestion générale de la santé, systèmes, formation et protocoles. **L'objectif à moyen terme d'Imerys en matière de santé au travail est d'améliorer ses résultats de 30 % par rapport à l'état des lieux de 2019.** Fin 2021, ils avaient progressé de 19,3 % par rapport à 2019. Les avancées vers l'objectif fixé sont en bonne voie.

Imerys a élaboré une matrice de maturité pour la santé au travail qui sera utilisée, comme les autres matrices des programmes "I-Cube" et *SustainAgility* du Groupe, pour soutenir le déploiement mondial du programme dans le cadre d'un cycle d'amélioration continue au cours des années à venir.

Les programmes sur la santé au travail mis en œuvre couvrent un ensemble d'aspects liés à la santé et à l'hygiène, avec une attention toute particulière apportée à la gestion des contaminants atmosphériques, des vibrations et du bruit. Sur l'ensemble des sites du Groupe, les plans et programmes de santé se basent sur les risques sur site et intègrent des initiatives relatives au bien-être. Les campagnes en matière de bien-être et de santé au travail bénéficient du soutien des équipes Ressources humaines, de personnels infirmiers et de médecins externes spécialisés dans la santé au travail, du personnel de santé et sécurité interne ainsi que des équipes de communication.

Tous les sites du Groupe participent au dialogue social européen sur la "protection de la santé des travailleurs par l'observation de bonnes pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent" et ont signalé des aspects spécifiques à sa mise en œuvre via leur participation au programme "Noyau européen pour la silice" (NEPSI) ⁽²⁾. Les campagnes de reporting NEPSI ont lieu tous les deux ans. En 2020, année de la dernière campagne, tous les sites Imerys concernés y ont participé.

Signalements de maladies professionnelles dans le Groupe

	2021	2020	2019
Maladies professionnelles avec arrêt de travail	0	0	1
Maladies professionnelles sans arrêt de travail	0	1	1
Total	0	1	2

(1) Imerys a une définition du TRIR différente de celle des autres groupes qui considèrent qu'un accident est "enregistrable" dès lors que son traitement requiert plus que les premiers secours. Imerys, pour sa part, considère comme enregistrable tout accident sans arrêt de travail dès lors qu'un professionnel de santé intervient dans le traitement, même si celui-ci se limite aux premiers secours.

(2) NEPSI : ce réseau européen pour la silice est composé de salariés et d'associations d'entreprises européennes qui ont signé l'accord multisectoriel de dialogue social.



6.2 CAPITAL HUMAIN

L'engagement Imerys	Objectifs de développement durable à moyen terme	Principes Global Compact	ODD des Nations Unies
Développer notre capital humain en respectant les droits de l'Homme et le droit du travail internationalement reconnus, tels que définis dans notre Code de conduite professionnelle et d'éthique, en investissant dans le talent et les compétences de nos salariés, en engageant un dialogue social constructif, et en favorisant une culture de la diversité et de l'inclusion au travail fondée sur le respect mutuel	<ul style="list-style-type: none"> Diversité et inclusion Porter le nombre de femmes dans l'encadrement supérieur à 30 % d'ici fin 2022 Assurer la pleine mise en œuvre du programme sur trois ans du Groupe en matière de diversité et inclusion d'ici fin 2022 	Principe 1	
	<p>Résultats 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversité et inclusion ✓ La proportion des femmes dans l'encadrement supérieur représentait 26 % fin 2021 ✓ Déploiement à 65 % du programme sur trois ans du Groupe sur la diversité et l'inclusion à fin 2021 	Principe 2 Principe 3 Principe 4 Principe 5 Principe 6	
			

Le capital humain est au cœur de la réussite d'Imerys, qui entend créer un environnement propice au développement des salariés, et en faire un élément essentiel de la croissance et de la transformation. Les politiques et pratiques en matière de Ressources humaines (RH) du Groupe sont fondées sur l'équité, l'ouverture et le respect mutuel. Les objectifs à long terme consistent à identifier, attirer, sélectionner et retenir les talents ; développer et fournir les compétences essentielles ; partager les idées, les projets et les bonnes pratiques dans toute l'organisation ; assurer la transparence et la conformité à

la fois aux exigences légales et aux politiques et procédures d'Imerys. Par le biais d'un engagement constant sur ces sujets, le Groupe contribue à la réalisation de l'ODD 4 (assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie), de l'ODD 5 (parvenir à l'égalité des sexes, et autonomiser toutes les femmes et les filles) et de l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

Emploi

	2021	2020	2019
Effectif total déclaré	16 908	16 437	16 305
dont effectif permanent	15 572	15 270	15 023
dont effectif temporaire (contrats à durée déterminée)	1 336	1 167	1 282
Personnel externe (équivalent temps complet) ⁽¹⁾	5 958	4 790	6 205

(1) Le personnel externe englobe tous les salariés d'entreprises extérieures ou les sous-traitants indépendants acceptant de fournir des services sur les sites d'Imerys pour quelque durée que ce soit. Le total des heures travaillées par le personnel externe est converti en équivalent temps complet.

6.2.1 DROITS DE L'HOMME ET DROIT DU TRAVAIL

Imerys s'efforce de promouvoir le respect mutuel dans toutes les pratiques et les relations avec ses salariés et sous-traitants extérieurs. Le Groupe estime que la gestion des relations avec ses collaborateurs est cruciale pour la création d'un environnement dans lequel tous les salariés peuvent exceller. Le Groupe s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur dans les pays où il est implanté et à respecter les droits de l'Homme consacrés par la Charte internationale des droits de l'Homme et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), en particulier en matière de non-discrimination, de respect de la vie privée, de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, de rémunération et de temps de travail. Imerys s'engage à respecter les droits de l'Homme, à éviter toute participation à des violations de ces droits et à offrir des voies de recours, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. En tant qu'employeur, Imerys entend avoir un impact positif sur le bien-être de ses collaborateurs, ce qui induit également des impacts positifs directs ou indirects sur les communautés locales, contribuant

ainsi à l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

Le Code de conduite professionnelle et d'éthique du Groupe définit les principes fondamentaux et les engagements communs en matière de comportement éthique, comme le respect des droits de l'Homme et du droit du travail. Le Code s'applique à tous les salariés d'Imerys, y compris ceux de ses filiales, et aux partenaires commerciaux du Groupe. Les managers d'Imerys ont une responsabilité particulière dans son application au quotidien en raison de leurs fonctions et responsabilités dans les opérations du Groupe. Imerys reconnaît le droit de liberté d'association et le droit de négociation collective, qui sont clairement énoncés dans le Code et dans la politique d'engagement des salariés du Groupe. Environ 73 % des salariés du Groupe sont couverts par une convention collective. Ces conventions portent sur des thèmes tels que la santé et la sécurité, l'organisation du travail et le temps de travail, la formation, la rémunération et les avantages sociaux, ainsi que l'égalité des chances.



Imerys s'engage sans réserve à prendre des mesures efficaces pour éliminer la discrimination et pour éradiquer le travail des enfants et le travail forcé. La conformité au Code et aux protocoles sur les droits de l'Homme et le droit du travail, y compris la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, est incluse dans la due diligence de tout nouveau projet ainsi que dans le périmètre des missions d'audit interne des activités existantes du Groupe. Les protocoles sur la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé sont en place depuis 2009.

Depuis 2019, le Groupe a organisé des sessions de formation et de sensibilisation consacrées aux droits de l'Homme sur la base des principes directeurs des Nations Unies. Ces sessions ont pour but de former des groupes de salariés à ces questions et de contribuer à la détection de risques éventuels. Malheureusement, il n'a pas été possible d'organiser de nouvelles sessions en présentiel en 2021 en raison des restrictions sanitaires. Des modules d'e-learning consacrés aux droits de l'Homme ont donc été mis en ligne à l'intention des salariés. Des sessions dédiées seront assurées à l'avenir pour couvrir progressivement davantage de pays et de fonctions clés.

✓ Pour plus d'informations sur le Code de conduite professionnelle et d'éthique, [voir chapitre 8 du présent rapport](#).

Le Groupe a mis sur pied un programme global et exhaustif (*Global Benefits Management*) qui a permis de cartographier l'ensemble des prestations de santé, de décès et d'invalidité fournies à ses salariés, et de s'assurer que les niveaux de couverture correspondants sont progressivement harmonisés à l'échelle du Groupe, dans le respect des réglementations locales et des pratiques du marché, et gérés de manière structurée et efficace.

Le Comité de retraite du Groupe a revu et mis à jour ses principes de gouvernance, ses objectifs et ses modes de fonctionnement par la définition et la publication de son mandat qui s'applique à toutes les unités d'Imerys.

Pour soutenir la santé mentale et le bien-être de son personnel face aux difficultés sans précédent liées à la pandémie, le Groupe a élaboré en 2021 un nouveau guide de santé mentale pour les salariés et les managers afin de les aider à accompagner leurs équipes. Pour plus d'informations à ce sujet, [voir chapitre 6 du présent rapport](#).

Mouvements de personnel

	2021	2020	2019
Évolution nette de l'effectif permanent (hors acquisitions et cessions)	315	(258)	(828)
Recrutements externes	2016	1 157	1 001
Départs amiables	(180)	(282)	(133)
Licenciements (économiques et non économiques)	(496)	(499)	(753)
Départs à la retraite	(280)	(238)	(301)
Départs volontaires et autres motifs	(908)	(592)	(928)
Taux de rotation du personnel ⁽¹⁾	5,8 %	3,9 %	5,9 %
Évolution nette de l'effectif non permanent (hors acquisitions et cessions)	169	(171)	(270)
Acquisitions – Cessions	(13)	561	(361)
Variation de l'effectif déclaré	471	132	(1 464)

(1) Le taux de rotation correspond au nombre annuel de départs volontaires et de cessations d'emploi pour autres motifs, rapporté à l'effectif moyen de l'année pour les salariés permanents.

À fin 2021, l'effectif du Groupe avait augmenté de 2,9 % par rapport à décembre 2020. Cette augmentation est en partie imputable au recrutement de salariés non permanents, découlant en particulier de la volonté d'augmenter le nombre d'apprentis en alternance, ainsi qu'aux contrats saisonniers au sein des Solutions Haute Température. La hausse de l'effectif permanent est liée à la hausse de la production enregistrée en 2021 et à la conversion de CDD en CDI.

6.2.2 GESTION DES TALENTS ET DES COMPÉTENCES

La gestion des talents et des compétences est essentielle pour favoriser l'innovation, l'implication et la motivation au sein des équipes et assurer au Groupe une forte croissance à long terme. Le projet "Feuille de route des talents" (*Talent Road Map*) d'Imerys poursuit l'amélioration des processus RH, se concentrant sur l'acquisition de talents, la marque employeur, la mobilité interne, la formation professionnelle ou le développement et la rétention des talents. Tous ces processus contribuent au développement du capital humain chez Imerys et participent ainsi à l'ODD 4 (assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie).

Le Groupe entend créer des opportunités pour ses salariés en les valorisant au sein de l'organisation, en les aidant à développer leurs compétences professionnelles et en leur proposant des carrières enrichissantes. Favoriser l'évolution interne et les progressions de carrière est une priorité au sein du Groupe. Imerys s'engage à contribuer au développement de ses

salariés et des Comités spécialisés se réunissent régulièrement pour échanger autour de la mobilité interne et des promotions.

Le référentiel managérial du Groupe déployé en 2016, Imerys Leadership Behaviours, fait désormais partie intégrante de tout le cycle de gestion des talents incluant le recrutement, l'intégration et l'évaluation des performances ainsi que les plans de développement et de remplacement. Pour développer les compétences de leader et de manager, les entretiens annuels se fondent sur une co-évaluation des salariés et de leurs responsables hiérarchiques basée sur ces principes.

Pour s'assurer non seulement qu'Imerys recrute les bonnes personnes pour les bons postes, mais aussi que le processus génère une expérience positive pour les candidats, favorise la diversité au sein des équipes et facilite l'intégration des nouveaux collaborateurs, le Groupe applique une politique globale de recrutement qui régit les cinq étapes clés du processus : préparation, recherche, sélection, décision et intégration.



Le Groupe s'engage à diversifier et renforcer constamment son programme de formation, par une approche d'apprentissage mixte permettant aux collaborateurs de gérer activement leurs propres évolutions et expériences. Le Groupe a ainsi révisé l'ensemble de l'offre de formation en 2021 et fait migrer son contenu vers une nouvelle plateforme baptisée "Learning Hub", où sont désormais regroupées toutes les formations en présentiel et en ligne. Learning Hub est accessible à tous les salariés d'Imerys dotés d'un compte de messagerie, ce qui représente plus de 10 000 salariés à l'échelle du Groupe. Les formations en présentiel et les séances d'e-learning portent, parmi d'autres sujets, sur la sécurité, l'environnement, les finances, l'encadrement et le leadership, la gestion de projets, l'excellence commerciale et le marketing industriel, les connaissances de base en géologie et mine. Les ressources de la plateforme sont en anglais et dans certains cas dans d'autres langues, dont le français, le portugais du Brésil, l'allemand et le chinois. Malheureusement, en 2021, la majorité des formations en présentiel ont dû être annulées ou reportées en raison de la pandémie. Le Groupe continue toutefois d'investir dans l'élaboration de nombreux nouveaux cours en ligne. Certaines formations traditionnellement assurées en présentiel, comme celles qui portent sur la planification minière et des ressources, ont également été repensées pour être dispensées sous forme virtuelle. Plusieurs formations qui traitent de sujets fondamentaux du Code de conduite du Groupe ont été déployées en 2021 à l'échelle mondiale, dont de nouveaux modules sur la gestion environnementale, la cybersécurité et les biais inconscients, lancés en septembre 2021. La formation sur les biais inconscients et l'environnement était destinée à tous les cadres supérieurs et tous les dirigeants d'équipe, ainsi que les experts fonctionnels Environnement, Santé et Sécurité pour la formation environnementale, tandis que les cours sur la cybersécurité ont été proposés à plus de 7000 salariés. À fin 2021, 62 % des cadres supérieurs et dirigeants d'équipe avaient reçu une formation sur les biais inconscients, 36 % des cadres supérieurs, dirigeants d'équipes et experts fonctionnels avaient suivi la formation sur les questions environnementales, et 58 % des salariés connectés avaient participé à une série de formations à la cybersécurité. Le Groupe a par ailleurs lancé un nouveau cours en ligne d'introduction au développement durable, suivi par environ 1 000 salariés. Imerys a adhéré à l'[Académie du Pacte mondial des Nations Unies \(Global Compact\)](#) ⁽¹⁾, ce qui lui a permis d'étoffer son offre de formation sur de nombreux sujets ESG, à l'intention de tous les apprenants connectés au Learning Hub.

Le Groupe s'engage à investir continuellement dans son personnel et à proposer à ses salariés des possibilités d'acquérir de nouvelles compétences. Le Challenge DD du Groupe est un moyen efficace de souligner notre intérêt pour le développement des talents et des compétences, et de partager les bonnes pratiques. Ainsi, 22 nouveaux projets ont concouru lors du Challenge DD 2021 dans cette catégorie. À titre d'exemple, un programme structuré sur le bien-être a été conçu au Royaume-Uni pour développer des compétences à l'échelle des équipes, axées sur la santé mentale et le bien-être des salariés : ce programme inclusif témoigne d'une volonté d'accompagner le développement du personnel au-delà des seules compétences techniques et d'encadrement. En outre, sur le thème de la santé mentale et du bien-être, un programme de formation de 4 heures a été lancé à titre pilote dans un domaine d'activité du Groupe : visant à former les cadres supérieurs aux problématiques

de santé mentale de leurs équipes, ce programme s'arrête sur des outils clés de dépistage, explique comment aborder ouvertement ces questions et fournit des ressources utiles.

Depuis 2020, le Groupe a eu recours à un programme mondial d'intégration numérique afin d'assurer la cohérence globale de l'intégration des nouvelles recrues et de proposer une approche souple et conviviale, conjuguée à un processus géré de manière centralisée, ce qui permet à chaque salarié nouvellement embauché d'apprendre à connaître le groupe Imerys au cours de ses 90 premiers jours de travail. Le programme d'intégration fournit aux nouveaux collaborateurs de multiples informations précieuses, notamment sur l'organisation et les outils d'Imerys, les marchés, les clients, les formations obligatoires (y compris le Code de conduite professionnelle et d'éthique, la sécurité, la diversité et l'inclusion, la cybersécurité et le développement durable) ainsi que les spécificités de chaque domaine d'activité, fonction et pays. Ce programme d'intégration est articulé avec la plateforme de formation Learning Hub et son rythme de progression adapté garantit que tous les nouveaux collaborateurs connectés reçoivent directement les messages et informations clés après leur arrivée. En 2021, le Groupe a par ailleurs développé un nouveau programme d'intégration du personnel opérationnel à l'échelle du Groupe. Ce programme définit une série de prérequis pour maîtriser les risques de santé et de sécurité, dans la période d'intégration des nouveaux travailleurs opérationnels, qu'ils aient un lien de subordination et/ou soient susceptibles d'être influencés de façon forte et directe par Imerys, à l'échelle de tous les sites industriels du Groupe. L'objectif de ce programme est de garantir que lors de leur prise de fonction, tous les travailleurs soient adéquatement formés et compétents pour accomplir leurs tâches sans risque.

De même, le Groupe accorde une grande importance à la formation d'intégration de ses nouveaux directeurs d'usine afin de les aider à assimiler son approche de l'excellence opérationnelle et de l'amélioration continue, en couvrant des thèmes tels que la sécurité, les processus, les finances, les ressources humaines, le développement durable et "I-Cube".

Une politique globale de mobilité interne garantit un processus structuré de développement des collaborateurs. Elle permet de leur proposer de nouveaux défis et de nouvelles activités au sein d'Imerys, de répondre à leurs aspirations d'évolution, de faciliter la collaboration entre toutes les activités et de contribuer à renforcer la culture et l'état d'esprit du Groupe.

Les systèmes et politiques de rémunération et d'avantages sociaux du Groupe visent à assurer à la fois la compétitivité commerciale et la cohérence interne, tout en poursuivant un objectif clair de rémunération selon la performance. En 2021, le Groupe a élaboré une démarche d'évaluation des emplois consistant à définir l'ensemble des postes selon une grille générale. L'adoption d'une grille commune dans le monde entier permet à Imerys de garantir une cohérence interne, sur le principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égale, et d'asseoir sa structure salariale sur des critères objectifs. Ce processus utilise des données de benchmarking pour comparer les pratiques du Groupe à celles du marché, ce qui contribue à la promotion du principe d'égalité des chances d'Imerys, ainsi qu'à la transparence et l'harmonisation des pratiques à l'échelle des domaines d'activité, des fonctions et des départements.

(1) L'Académie du Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact) propose aux entreprises signataires du Global Compact des formations en ligne interactives animées par des experts, destinées à les accompagner dans l'alignement de leur stratégie avec les dix principes du Global Compact des Nations Unies et les Objectifs de développement durable.



Les rémunérations fixes font l'objet d'un réexamen annuel coordonné par la fonction Ressources humaines, qui s'appuie pour cela sur des enquêtes locales et/ou sectorielles régulières, et réalisé avec la plus grande rigueur financière. Afin de récompenser à la fois les performances financières individuelles et collectives, des systèmes de rémunération variable se fondent sur des objectifs individuels et collectifs. En 2021, le Directeur général d'Imerys, l'ensemble du Comité exécutif ainsi que les cadres dirigeants avaient des résultats à atteindre liés

aux huit objectifs de développement durable du Groupe à moyen terme. Les programmes de rémunération à long terme, basés sur l'attribution d'actions en lien avec la performance, sont alignés sur les objectifs financiers à long terme du Groupe. Imerys œuvre pour la conformité de ses pratiques de rémunération avec les meilleurs standards internationaux.

✓ Pour plus d'informations sur la rémunération des dirigeants, voir paragraphe 4.3 du chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.

Formation

	2021	2020	2019
Nombre de salariés formés	15 747	13 042	15 958
Nombre d'heures de formation par an	257 873	212 640	367 453
Nombre d'heures par catégorie de formation			
Environnement, Santé et Sécurité	123 565	103 152	200 935
Compétences techniques	114 915	90 024	127 092
Management	19 393	19 464	39 426

En 2021, 81 % des salariés ⁽¹⁾ du Groupe ont suivi au moins un programme de formation pendant l'année. Le nombre total d'heures de formation a progressé de 21 % en 2021 par rapport à 2020, en dépit de nombreux reports ou annulations de cours en présentiel par suite de la pandémie de Covid-19 ; de nouveaux programmes de formation en ligne continuent d'être élaborés et dispensés pour s'adapter au contexte.

6.2.3 DIALOGUE SOCIAL ET ENGAGEMENT DES SALARIÉS

Imerys s'attache à entretenir un dialogue ouvert et constructif avec ses salariés et leurs représentants, en conformité avec les réglementations locales, et cherche à mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion du personnel. En établissant et en entretenant ce dialogue ouvert, le Groupe contribue à l'ODD 10 (réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre).

Des campagnes de communication internes fournissent à tous les salariés des informations qui peuvent les aider à mieux comprendre la stratégie, l'environnement et les activités d'Imerys. Elles permettent aussi de développer le sentiment d'appartenance et de renforcer l'identité du Groupe. Les informations sont partagées de façon active dans l'ensemble du Groupe en utilisant plusieurs supports, notamment la plateforme numérique collaborative "OnImerys" qui facilite la communication et la coopération au quotidien. Cette plateforme propose des informations essentielles, de la documentation et des protocoles, mais aussi des fils d'actualités sociaux, des espaces de travail, des outils et des applications professionnelles. L'intranet est optimisé pour permettre aux salariés d'utiliser facilement les outils et les ressources en ligne, notamment via un accès sur smartphone aux applications disponibles pour l'ensemble du Groupe. Il facilite le partage des projets, des initiatives et des succès dans tout le Groupe. Il s'agit également d'une plateforme d'échange d'informations et de discussions sur des sujets spécifiques au sein de communautés spécialisées.

L'approche "Communiquer et collaborer" faisant partie de ses *Leadership Behaviours*, Imerys privilégie l'organisation de dialogues face à face réguliers permettant aux managers de diffuser les informations clés au sein des équipes. Pour compléter cette forme de dialogue, le Groupe a diffusé plusieurs messages vidéo et organisé des sessions de questions-réponses avec le Directeur général afin de faciliter les échanges avec les salariés au cours de cette année marquée par de strictes restrictions de déplacement.

En avril 2017, Imerys a lancé sa première enquête mondiale sur l'engagement des collaborateurs, intitulée *Your Voice*. En 2021, l'enquête a été reconduite et étendue aux opérateurs manuels et travailleurs à distance, au-delà des salariés connectés sondés lors de l'enquête 2017. Confidential et anonyme, cet exercice a permis aux salariés d'exprimer leur opinion sur un large éventail de sujets. Le questionnaire, disponible en 26 langues, a été remis à tous les salariés dans tous les pays et activités d'Imerys. Avec un taux global de participation de 88 % (soit plus de 13 000 salariés), le Groupe a été en mesure de dégager une perception claire du niveau d'engagement du personnel, ainsi que des forces du Groupe et des domaines susceptibles d'amélioration. Les résultats de l'enquête ont révélé un haut niveau d'engagement et d'implication des salariés (68 % et 73 % respectivement), motivé par une solide loyauté envers Imerys (71 %), un chiffre supérieur de 10 % à la moyenne du marché. Comparativement aux données recueillies auprès de 2,4 millions de salariés dans 90 organisations du secteur industriel, les remontées des salariés d'Imerys se situent au-dessus des données de benchmarking sur presque tous les sujets. Les résultats de l'enquête *Your Voice* livrent des enseignements précieux, qui guident l'élaboration de plans d'amélioration mondiaux et locaux.

(1) Le pourcentage d'heures de formation est basé sur l'effectif déclaré pendant l'année.



Imerys a la volonté de mener un dialogue constructif avec les représentants du personnel. En Europe, le Comité d'entreprise européen (CEE) couvre tous les salariés d'Imerys dans 21 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède et Suisse. La délégation des salariés se compose de 18 membres représentant chacun des nationalités différentes. En 2021, deux séances plénières ordinaires ont eu lieu, ainsi qu'une séance extraordinaire. Les cinq dirigeants du Comité se sont réunis cinq fois en 2021, assurant le lien entre les représentants du personnel et la Direction d'Imerys. L'accord CEE a été signé le 31 mai 2018 et couvre la période 2018-2022. La durée du mandat des représentants élus au CEE est de quatre ans. Le dialogue entre la Direction d'Imerys et le CEE s'est poursuivi tout au long de 2021, et a été rythmé par des points d'avancement sur des sujets variés, parmi lesquels la pandémie de Covid-19, afin de partager les informations sur l'évolution de la crise sanitaire, ses incidences sur l'activité d'Imerys et les mesures prises pour en atténuer les éventuelles conséquences. Le dialogue avec le CEE a également été l'occasion de bilans d'étape sur les performances économiques, la sécurité, le développement durable, l'engagement des salariés et la diversité et l'inclusion, entre autres sujets.

Malgré les efforts déployés pour maintenir un dialogue social constructif, des grèves peuvent se produire. En 2021, 20 723 heures ont été perdues en raison de grèves du personnel (1 962 en 2020), dont 15 992 heures en Espagne, 3 440 heures en France et 1 291 heures en Grèce.

6.2.4 DIVERSITÉ ET INCLUSION

Le Groupe s'engage à promouvoir une culture fondée sur le respect et l'appréciation mutuels, où la valeur et la contribution de chaque individu sont accueillies et reconnues. Imerys ne tolère aucune discrimination et aucun harcèlement de ses salariés, sous-traitants, clients, fournisseurs ou toute autre partie prenante, que ce soit pour des raisons de sexe, d'âge, de nationalité, de citoyenneté, d'origine ethnique, de religion, de niveau d'éducation, d'orientation sexuelle, de handicap physique ou mental, de statut marital et parental, d'appartenance politique ou toute autre dimension de la diversité. L'ambition de long terme du Groupe est de favoriser un cadre de travail délibérément inclusif où les salariés se sentent valorisés et perçoivent l'égalité des chances comme une réalité et d'étendre notre culture d'inclusion à toute notre chaîne d'approvisionnement. Bien que le Groupe n'ait pas encore atteint tous ses objectifs, il s'engage pleinement à accélérer ses efforts pour promouvoir la diversité et l'inclusion à tous les échelons du Groupe et à contribuer ainsi à l'ODD 5 (parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) et à l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

La Charte diversité et inclusion, signée par le Directeur général du Groupe, a été traduite en 22 langues et elle est disponible dans tous les sites Imerys. Elle énonce clairement l'engagement partagé à parvenir à une plus grande diversité et une meilleure inclusion au sein du Groupe. Depuis 2019, grâce à la forte participation des salariés des différentes fonctions et zones géographiques, Imerys analyse les principaux déterminants et les principales difficultés dans ce domaine, ce qui a permis de structurer un programme sur trois ans consacré à la diversité et l'inclusion. Le Groupe a constitué un Comité de pilotage Diversité

et inclusion composé de quatre membres du Comité exécutif et de dirigeants de différentes fonctions afin de veiller à ce que le programme soit mis en œuvre en bonne et due forme, et que les objectifs soient atteints. Ce Comité est animé par le coordonnateur Diversité et inclusion, qui est responsable du planning, de la coordination et de la mise en œuvre du programme, en lien étroit avec les domaines d'activité et les fonctions. **L'objectif à moyen terme d'Imerys en matière de diversité et d'inclusion, spécifique et limité dans le temps, est double : porter le nombre de femmes dans l'encadrement supérieur à 30 % et mettre pleinement en œuvre le programme de diversité et d'inclusion du Groupe d'ici fin 2022.** Ce programme pose les fondements d'un cadre de travail plus inclusif, visant des améliorations dans les domaines suivants : processus décisionnel et gouvernance, formation et sensibilisation, politiques de gestion des ressources humaines, communication et accessibilité physique des sites du Groupe. Le déploiement du programme a débuté en 2020. Fin 2021, au terme de sa deuxième année de plein déploiement, 26 % des cadres supérieurs étaient des femmes et 65 % du programme avait été mis en œuvre, à travers la création et l'animation d'un réseau interne d'ambassadeurs Diversité et inclusion, une offre de sessions de formations sur mesure consacrées à la diversité et l'inclusion à tous les niveaux du Groupe et le lancement de nombreuses campagnes de communication et de sensibilisation dans les sites et les bureaux de tout le Groupe.

Le Groupe s'attache à élaborer des programmes axés sur une plus grande diversité et sur l'inclusion, tant au niveau mondial que local, et à respecter et promouvoir le principe de non-discrimination et d'égalité des chances, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines. À cet égard, les politiques et pratiques du Groupe constituent un élément fondamental du plan diversité et inclusion. Elles sont régulièrement mises à jour afin d'intégrer des principes et des exigences liés à la diversité et l'inclusion aux étapes correspondantes de chaque processus, les mises à jour étant ensuite transposées dans les politiques RH des pays. De même, des exigences en matière de diversité et d'inclusion sont un composant essentiel du référentiel *Leadership Behaviours*, le modèle comportemental par rapport auquel les évaluations de performance au sein du Groupe sont conduites.

Pour créer une culture véritablement inclusive, Imerys continue d'œuvrer pour éliminer les obstacles, pour sensibiliser les salariés aux effets des préjugés implicites et/ou inconscients, et pour les aider à élaborer des stratégies efficaces pour que ces préjugés n'aillent pas à l'encontre des efforts réalisés par le Groupe pour assurer à tous un lieu de travail diversifié et épanouissant qui inspire un sentiment d'appartenance. À cet effet, le Groupe a alloué des moyens considérables à la formation, depuis son programme d'intégration des nouvelles recrues jusqu'à la mise à disposition de ressources et outils supplémentaires dans le Learning Hub. Par exemple, des formations à la lutte contre la discrimination, lancées en novembre 2020 pour tous les cadres supérieurs et les responsables d'équipe a été généralisé en 2021 à tous les salariés disposant d'un accès au Learning Hub et une formation aux biais inconscients a également été proposée à ces mêmes salariés en octobre 2021. De même, le programme de leadership du Groupe a été adapté et intègre désormais des sessions consacrées aux préjugés inconscients et à l'inclusion et 81 % des cadres supérieurs ont suivi une formation de 3,5 heures consacrée au leadership inclusif pour en favoriser l'appropriation dans leurs pratiques.



Pour affirmer avec force son engagement en faveur de la diversité et l'inclusion et asseoir ses attentes en matière de non-discrimination, à savoir qu'aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de comportement clivant ou susceptible d'être mal interprété ne soit tolérée en son sein, le Groupe a lancé en 2021 trois campagnes de communication et de sensibilisation sur les questions de genre, de santé mentale, de bien-être et de multiculturalisme. Ces campagnes s'appuyaient sur des boîtes à outils dédiées, destinées à la fois aux salariés et managers, posant quelques grands points de consensus, énonçant la position du Groupe et les actions menées sur ces questions et proposant des leviers concrets d'actions individuelles. Le réseau interne d'ambassadeurs Diversité et inclusion du Groupe, à la fois porte-parole, facilitateurs et modèles à prendre en exemple, favorisent eux aussi une logique d'amélioration continue sur les enjeux de diversité, pour créer un lieu de travail délibérément inclusif.

En 2021, un état des lieux de la diversité et de l'inclusion a été mené dans 34 sites pilotes, qui aura valeur de référence pour évaluer les pratiques, avoir une vue d'ensemble de la performance et orienter les actions d'amélioration future à l'échelon des sites.

En introduisant sa nouvelle politique d'achats et en respectant les engagements contenus dans sa Charte diversité et inclusion, le Groupe a également exprimé son ambition de veiller à l'inclusion dans son processus d'approvisionnement. L'approvisionnement inclusif désigne le processus proactif consistant à se procurer des produits et des services auprès de fournisseurs sous-utilisés, à savoir mais sans s'y limiter, petites et moyennes entreprises (PME) locales, fournisseurs officiellement détenus, exploités ou contrôlés au moins à 51 % par une ou plusieurs minorités : femme(s), membre(s) de la communauté LGBTQ+, vétéran(s), personne(s) en situation de handicap, personne(s) autochtone(s)-indigène(s) ou entreprise(s) historiquement sous-utilisée(s) définie(s) par le pays concerné. Ce processus contribue à créer une veille et un avantage concurrentiels en même temps qu'il permet de maintenir et de transformer progressivement une partie du vivier de fournisseurs

du Groupe afin qu'il reflète quantitativement la population de la communauté dans laquelle il est implanté, en réalisant des transactions avec plusieurs types de fournisseurs. L'approvisionnement inclusif ne vise pas à promouvoir la discrimination positive envers des fournisseurs reflétant la diversité, mais à identifier des fournisseurs potentiels et à leur donner l'occasion de remporter des marchés sur un pied d'égalité.

Dans le contexte du Challenge DD 2021, le Groupe continue de renforcer la visibilité de ses engagements en matière de diversité et d'inclusion. Les salariés ont ainsi été encouragés à concevoir et soumettre des projets liés aux ambitions exprimées dans la Charte Imerys sur la diversité et l'inclusion. Des initiatives ont été conduites en Chine, en Inde, au Danemark, au Brésil, en Bulgarie, aux États-Unis, au Mexique et en France dans le but de mettre en lumière les multiples facettes de la diversité, chacune étant essentielle à la création d'un état d'esprit faisant la part belle à la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail. Par exemple, en 2021, le projet lauréat dans la catégorie Diversité et inclusion du Challenge DD émanait de Chine, où une équipe a développé une série d'activités sur le thème de la diversité ethnique et de la connaissance des cultures autres, visant à sensibiliser les salariés, les familiariser avec les différentes cultures nationales et favoriser un environnement inclusif, fondé sur le respect mutuel et la dignité. Citons un autre projet de parrainage de femmes occupant des postes opérationnels en Inde et un troisième, portant sur la conception de postes de travail aménagés au Danemark, pour permettre l'embauche de personnes en situation de handicap, en partenariat avec la municipalité.

Les résultats de l'enquête *Your Voice* 2021 apportent un éclairage supplémentaire sur les gains de performance du Groupe depuis 2017, vus à travers les yeux des salariés. La place de la valeur diversité et sa promotion au sein d'Imerys ont ainsi progressé de 8 % par rapport à la précédente édition et les sites se situent à 9 % au-dessus de la moyenne du secteur.

✓ Pour plus d'informations sur l'indice d'égalité de genre 2020 du Groupe, voir [Imerys.com](https://www.imerys.com).

Diversité hommes/femmes

Répartition de l'effectif déclaré par sexe	2021	2020 ⁽³⁾	2019 ⁽³⁾
Pourcentage de femmes au Conseil d'administration	40 %	40 % ⁽¹⁾	45 %
Pourcentage de femmes membres du Comité exécutif	9 %	9 %	9 %
Pourcentage de femmes occupant des postes d'encadrement supérieur ⁽²⁾	26 %	26 %	22 %
Pourcentage de femmes occupant des postes de cadre, d'expert ou de professions intellectuelles	27 %	26 %	26 %
Pourcentage de femmes occupant des postes paraprofessionnels ⁽³⁾	13 %	13 %	12 %
Pourcentage de femmes dans le Groupe	18 %	17 %	17 %

(1) À partir du 4 mai 2020 et sans tenir compte des directeurs représentants des salariés conformément à la loi.

(2) Dans ce tableau, les membres du Comité exécutif, qui relèvent d'une catégorie distincte, n'entrent pas dans la définition de l'encadrement supérieur.

(3) Les données de 2020 et 2019 ont été retraitées pour y intégrer l'ensemble de l'effectif permanent du Groupe afin d'assurer la cohérence du périmètre de reporting de tous les grands KPI rendant compte du capital humain.

En 2021, le nombre de femmes occupant des postes de cadre supérieur par rapport au nombre total de salariés de cette catégorie est resté stable en raison d'un très faible taux de rotation au sein cette population. La proportion globale des femmes occupant d'autres fonctions au sein du Groupe est restée relativement stable au cours des dernières années, appelant une poursuite des efforts de féminisation à tous les échelons de l'organisation au cours des prochaines années.



Handicap

	2021	2020 ⁽¹⁾	2019
Nombre de salariés en situation de handicap	240	232	167
Pourcentage du personnel en situation de handicap	1 %	1 %	1 %

(1) Les chiffres de 2020 ont été retraités après rectification d'une erreur relevée en 2021.

Le Groupe reste engagé à créer un environnement où tous les salariés, quelles que soient leurs capacités physiques ou mentales, soient intégrés et valorisés. Cette détermination restera un élément fondamental du programme Diversité et inclusion d'Imerys pour les années à venir. La proportion de salariés en situation de handicap déclarés dans l'effectif permanent du Groupe est restée stable ces dernières années.

En 2020, le Groupe a mené un état des lieux initial en matière d'accessibilité de l'ensemble des sites du Groupe aux personnes en situation de handicap. Sur la base de cet état des lieux, le Groupe compte faire progressivement l'inventaire des installations nécessitant des travaux d'aménagement, pour améliorer l'accessibilité et favoriser ainsi l'insertion des salariés en situation de handicap physique.

Âge et ancienneté

	2021	2020 ⁽¹⁾	2019 ⁽¹⁾
Répartition de l'effectif déclaré par tranche d'âge			
Moins de 30 ans	12 %	11 %	14 %
De 30 à 39 ans	26 %	26 %	25 %
De 40 à 49 ans	28 %	29 %	28 %
De 50 à 54 ans	14 %	14 %	14 %
Plus de 55 ans	20 %	20 %	20 %
Répartition de l'effectif déclaré par ancienneté			
Moins de 10 ans	56 %	54 %	54 %
Plus de 10 ans	44 %	46 %	46 %
dont plus de 20 ans	19 %	20 %	19 %

(1) Les données de 2020 et 2019 ont été retraitées pour y intégrer l'ensemble de l'effectif déclaré du Groupe afin d'assurer la cohérence du périmètre de reporting de tous les grands KPI rendant compte du capital humain.

La structure de la pyramide des âges du Groupe est restée relativement stable au cours des dernières années, ce qui constitue une base solide pour la poursuite de la croissance et du développement des compétences internes d'Imerys, tout en garantissant une réelle expertise technique et managériale. Afin d'exploiter toujours au mieux les avantages d'une main-d'œuvre diversifiée, Imerys continue à recruter dans toutes les tranches d'âge. En 2021, 36 % des nouveaux collaborateurs permanents avaient moins de 30 ans et 8 % avaient plus de 50 ans.

Outre les différentes dimensions de la diversité synthétisées ci-dessus, plus de 100 nationalités différentes sont représentées au sein de l'effectif permanent du Groupe et 20 nationalités le sont parmi les cadres supérieurs.

7 PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE

7.1 GESTION ENVIRONNEMENTALE

L'engagement Imerys	Objectifs de développement durable à moyen terme	Principes du Global Compact	ODD des Nations Unies
Agir de manière responsable en évaluant les risques environnementaux et en améliorant continuellement les mesures de contrôle afin de réduire les impacts sur l'environnement, en optimisant l'usage efficace des ressources naturelles et en préservant et favorisant la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Gestion environnementale <ul style="list-style-type: none"> Réduire les impacts environnementaux grâce au déploiement d'un programme d'amélioration continue et réaliser 100 % des audits en utilisant la matrice de maturité environnementale d'ici fin 2022 Biodiversité et réhabilitation des sites <ul style="list-style-type: none"> Atteindre tous les objectifs liés à l'engagement "act4nature" du Groupe et renouveler ces engagements pour un nouveau cycle à moyen terme d'ici fin 2021 	Principe 7 Principe 8 Principe 9	  
	<p>Résultats 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion environnementale <ul style="list-style-type: none"> ✓ 90 % des audits environnementaux étaient basés sur la matrice de maturité environnementale à fin 2021 Biodiversité et réhabilitation des sites <ul style="list-style-type: none"> ✓ 100 % des objectifs définis dans l'engagement "act4nature" ont été atteints et les engagements du Groupe pour un nouveau cycle à moyen terme (2021-2024) ont été renouvelés 		

Imerys s'engage à respecter la réglementation, à limiter les impacts environnementaux de ses activités et à adopter une démarche de préservation de l'environnement. À cet effet, le Groupe s'attache à recenser et évaluer les risques environnementaux découlant de ses activités et à mettre en place des mesures et des contrôles pour prévenir et atténuer ces impacts négatifs. L'utilisation efficace des ressources telles que les minéraux et l'eau est donc au cœur des préoccupations du Groupe. Parallèlement, conscient de l'importance du maintien des écosystèmes fonctionnels là où il opère, Imerys accorde une attention particulière à la préservation de la biodiversité. En exploitant efficacement les ressources à sa disposition et en favorisant la création de valeur à long terme pour la biodiversité, Imerys s'engage en faveur de la réalisation de l'ODD 6 (garantir l'accès à l'eau et la gestion durable des ressources), de l'ODD 12 (établir des modes de consommation et de production durables) et de l'ODD 15 (préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité).

7.1.1 GESTION ENVIRONNEMENTALE

La Charte environnementale d'Imerys, signée par le Directeur Général du Groupe et révisée chaque année, est à la base de la démarche de suivi et d'amélioration continue en matière d'environnement. La gestion de l'environnement repose sur la mise en œuvre d'un Système de management environnemental (SME) solide, qui est un facteur clé d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et aussi de réduction des impacts environnementaux. Imerys exige que chacun de ses sites dispose d'un SME performant, lui permettant d'identifier et de maîtriser les risques significatifs pour l'environnement. Les dispositions obligatoires du SME pour toutes les activités

sont définies par des protocoles environnementaux applicables dans tout le Groupe. Ils reposent sur huit piliers, conformes aux éléments fondamentaux des normes internationales relatives aux systèmes de management environnemental : politique, aspects et impacts, exigences légales et réglementaires, objectifs et cibles, rôles et responsabilités, formation, interventions d'urgence et audits. Les protocoles environnementaux précisent les exigences internes applicables à toutes les opérations d'Imerys. Ils définissent les responsabilités du personnel des sites, des cadres supérieurs et des équipes EHS du Groupe dans le domaine de la gestion et du contrôle des expositions et risques potentiels afin de prévenir les impacts environnementaux et de réduire l'empreinte écologique des activités.

Afin de renforcer davantage la gestion environnementale au sein du Groupe, une matrice de maturité englobant les éléments critiques d'une bonne gestion environnementale a été mise au point. Cette matrice de maturité, comme les autres outils d'amélioration continue déployés à l'échelle du Groupe, sert à évaluer la performance environnementale au niveau du site et à guider l'élaboration des plans d'action. Pour confirmer le respect et la conformité aux réglementations et aux protocoles internes, les opérations d'Imerys sont auditées à intervalles réguliers selon le protocole d'audit du Groupe. **L'objectif de gestion environnementale à moyen terme consiste pour le Groupe à déployer intégralement le programme d'amélioration continue et à garantir que les audits environnementaux sont basés sur la matrice de maturité.** Le Groupe a commencé à utiliser la matrice de maturité environnementale et, si le nombre d'audits du Système de gestion environnementale réalisés en 2021 a été fortement influencé par les restrictions liées à la Covid-19, 90 % des audits environnementaux réalisés l'ont été sur la base de cette matrice. Les audits qui n'ont pu être conduits en 2021 sont reportés en 2022.



Outre la mise en œuvre des critères obligatoires du SME, qui sont totalement conformes aux normes internationales, le Groupe encourage les certifications ISO 14001 et EMAS (*Eco-Management and Audit Scheme*) de ses sites. Fin 2021, 122 sites sur 247 (49 %) étaient certifiés ISO 14001 ou EMAS par des organismes de vérification externes.

Imerys procède au suivi et à l'analyse des performances environnementales à un rythme trimestriel à tous les échelons du Groupe.

Depuis 2018, le Groupe a progressivement déployé une nouvelle solution intégrée, destinée à gérer la conformité juridique environnementale et la veille réglementaire. Cette nouvelle solution permet de disposer de registres environnementaux reflétant la législation en vigueur et prévoit des alertes régulières, des mises à jour et l'assistance réglementaire de juristes spécialisés en environnement pour chaque pays. À ce jour, 208 sites du Groupe sur 247 (84 %), notamment en France, en Chine, en Grèce, aux Pays-Bas, en Thaïlande, aux États-Unis et au Brésil sont équipés d'outils de conformité réglementaire dédiés. Outre cette nouvelle solution élaborée à l'échelle du Groupe, les sites utilisent plusieurs autres outils pour assurer une veille réglementaire locale.

■ INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX, POURSUITES ET AMENDES

À terme, Imerys se fixe un objectif de zéro incident. Toutefois, quand un incident survient, il est analysé avec la plus grande attention de façon à en tirer des enseignements. Le processus interne de reporting des incidents environnementaux est intégré à une plateforme numérique qui favorise la démarche d'amélioration continue en aidant les équipes opérationnelles à renforcer leurs connaissances et à mieux comprendre les typologies et causes des incidents environnementaux lorsqu'ils se produisent, tout en amplifiant le partage des pratiques d'amélioration au sein du Groupe.

Les rapports d'incidents environnementaux du Groupe contiennent des informations et investigations détaillées sur les incidents, notamment leur classification relative aux libérations de poussière, aux émissions atmosphériques, au bruit, aux vibrations, à l'eau, aux déchets, aux dommages à la biodiversité et aux sols, ou à tout autre type d'impacts environnementaux détectés à la suite d'un contrôle interne, d'une inspection externe ou d'une plainte des populations avoisinantes.

	2021	2020	2019
Nombre d'incidents environnementaux	7	28	14
Nombre de poursuites	0	7	8
Montant des amendes (en euros)		62 260	54 571

En 2021, sept incidents environnementaux aux conséquences environnementales jugées graves ou majeures, selon le protocole de reporting des incidents, ont été signalés à l'échelle du Groupe. Sur ces sept incidents, six ont été classés comme graves (impact limité et de court terme) et un comme majeur (impact de long terme) en vertu de ce protocole. Les incidents se sont produits au Brésil, en France, au Pérou, en Chine et au Royaume-Uni et étaient liés à un dépassement temporaire des seuils de SOx autorisés, au rejet accidentel d'effluents industriels, à une petite fuite de pétrole à proximité

d'une zone de stockage de carburant et à un rejet accidentel de carburant recyclé dans un bassin de retenue.

Ces incidents ont fait l'objet d'enquêtes, toutes les mesures correctives ont été prises et les rapports d'incident clos, selon le protocole du Groupe.

✓ Pour plus d'informations sur le reporting des incidents environnementaux, voir les *Principes de Reporting pour le Développement durable 2021*.

■ GESTION DES EFFLUENTS

Le rejet des effluents est géré et suivi par les SME de chaque site, dans le respect des limites réglementaires applicables. Tout rejet d'effluents susceptible de créer une nuisance doit être enregistré dans la base de données des incidents environnementaux du Groupe décrite plus haut. Tout incident lié au rejet d'effluents fait l'objet des investigations prévues au protocole du Groupe et les plans d'action correctifs sont suivis jusqu'à la clôture du dossier.

Incidents liés au rejet d'effluents

	2021	2020	2019
Nombre d'incidents environnementaux liés au rejet d'effluents	4	10	3

Quatre incidents environnementaux relatifs au rejet d'effluents et/ou à des eaux pluviales se sont produits en 2021 (impact limité et à court terme). Ils font partie des incidents décrits ci-dessus : dépassement temporaire des seuils de rejet de solides en suspension résultant de fortes précipitations, et en particulier d'épisodes de ruissellement et de rejets accidentels d'effluents.

Le Groupe continue à étudier des solutions technologiques nouvelles pour améliorer la qualité des eaux rejetées. Par exemple, sur le site Doreys d'Imerys au Royaume-Uni, un partenariat avec l'université de Bournemouth a débouché sur

une initiative de restauration écologique visant à améliorer la qualité de l'eau dans le ruisseau Toll Bar et à rétablir une population de poissons naturellement durable et équilibrée. L'initiative consistait à mettre en place un système de surveillance multiparamétrique qui a permis de mesurer l'amélioration de la qualité de l'eau et la réduction de la turbidité. Dans le cadre du programme de restauration écologique, les représentants des communautés locales ont été consultés sur la méthode proposée ainsi qu'aux différentes étapes de la surveillance des ressources piscicoles. Les espèces sélectionnées ont été réintroduites avec succès, créant ainsi une population autonome d'espèces de poissons locales.

■ GESTION DES DÉCHETS

Imerys traite les minéraux en utilisant principalement des méthodes mécaniques et physiques, ce qui permet de ne générer que des volumes relativement faibles de déchets domestiques et industriels. Néanmoins, le Groupe entend réduire sa production de déchets grâce à la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation afin de renforcer sa contribution à la réalisation de l'ODD 12 sur les modes de consommation et de production durables.

Les matériaux de découverture et les minéraux solides inutilisés (résidus, matériaux non conformes, etc.) sont en général stockés sur ou près des zones de production sur les carrières, dans l'attente d'une valorisation future. Ils sont aussi souvent utilisés lors des travaux de remblayage ou de réhabilitation d'un

site en fin d'exploitation. Par conséquent, ces matériaux ne sont pas considérés comme des déchets.

Enfin, l'engagement d'Imerys en faveur d'une bonne gestion des ressources minérales, d'améliorations technologiques et du développement de nouvelles applications rend possible la transformation en ressources commercialisables de matériaux de faible qualité, de résidus et de déchets. Les produits ReMined™ d'Imerys, par exemple, issus du marbre blanc calcique, sont certifiés 100 % "matériaux recyclés préconsommation" et éligibles aux diverses certifications pour bâtiments écologiques aux États-Unis (programme LEED®, *National Green Building Standard*, NSF/ANSI 140 par exemple).

Production et recyclage des déchets

	2021	2020	2019
Total des déchets industriels (en tonnes), dont :	166 173	147 471	155 815
Déchets industriels dangereux non recyclés	3 717	2 141	1 952
Déchets industriels dangereux recyclés	1 849	891	1 175
Déchets industriels non dangereux non recyclés	99 675	83 901	92 262
Déchets industriels non dangereux recyclés	60 930	60 539	60 425
Production de déchets industriels/chiffre d'affaires (en Kg/€)	0,04	0,04	0,05

Les activités du Groupe ont généré 166 kt de déchets industriels en 2021, dont 96 % de déchets non dangereux. L'augmentation de la production de déchets est principalement due à une augmentation de la production.

Le taux de production de déchets industriels rapporté au chiffre d'affaires était de 0,04 tonne/euros en 2021. La quantité de déchets se maintient à un niveau relativement bas depuis plusieurs années. Le faible volume de déchets dangereux générés par la plupart des activités d'Imerys est principalement constitué d'additifs chimiques, d'huiles résiduelles et de déchets des emballages associés.

Imerys s'engage à sensibiliser à l'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la réduction des déchets organiques. Toutefois, cet impact n'est pas matériel à l'échelle du Groupe. En France, Imerys emploie environ 2 000 personnes sur 33 sites. La plupart de ces sites disposent d'espaces dédiés aux pauses et aux repas, mais la majorité ne propose pas de service de restauration collective. Seuls quelques sites importants

sont dotés de tels services, assurés par des prestataires externes, et les déchets produits dans ce cadre ne font pas l'objet d'un suivi. De même, les activités du Groupe n'ont pas d'impact sur le bien-être animal ni sur l'approvisionnement alimentaire responsable, équitable et durable. Ainsi, ces sujets ne sont pas traités dans le présent *Document d'Enregistrement Universel*.

■ GESTION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Plusieurs procédés de transformation des minéraux font appel à la calcination, qui émet de l'oxyde d'azote (NO_x) et du dioxyde de soufre (SO₂). La méthodologie d'estimation de ces émissions du Groupe est décrite dans un protocole spécifique de reporting de l'énergie, des émissions et de la production.

✓ Pour plus d'informations sur les méthodologies de reporting du Groupe en matière de développement durable, voir *chapitre 9 du présent rapport*.

Émissions de SO₂ et NO_x du Groupe

(tonnes)	2021	2020	2019
Dioxyde de soufre (SO ₂)	3 357	2 509	3 853
Émissions de dioxyde de soufre/chiffre d'affaires (tonne/M€)	0,77	0,66	0,88
Oxyde d'azote (NO _x)	5 800	5 126	5 945
Émissions d'oxyde d'azote/chiffre d'affaires (tonne/M€)	1,32	1,35	1,37

Les émissions de SO₂ et de NO_x du Groupe ont augmenté entre 2021 et 2020, par suite d'un retour aux niveaux d'activité antérieurs à la pandémie de Covid-19.

Le Groupe poursuit ses efforts en vue de réduire ses émissions de SO₂ et de NO_x, en apportant des améliorations technologiques et en réalisant des investissements, par exemple le remplacement du charbon par le gaz naturel dans la phase de fusion et de calcination des alcalis sur le site de Zhejiang, en Chine. Outre la réduction des émissions de CO₂ associée à ce projet, les émissions de particules, de NO_x et de SO₂ ont diminué de 24 et 72 tonnes respectivement.



7.1.2 OPTIMISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le savoir-faire technologique d'Imerys, leader mondial des minéraux industriels, lui permet d'être en excellente position pour améliorer le rendement de ses ressources minérales. Parallèlement, le réseau commercial du Groupe et sa force d'innovation maximisent la valeur et la capacité de production et optimisent l'utilisation efficace des ressources à travers le monde, contribuant ainsi à l'ODD 12 sur les modèles de consommation et de production durables. Imerys améliore en permanence ses processus de production en analysant les impacts environnementaux liés à ses opérations et en explorant des options permettant de renforcer l'économie circulaire.

■ OPTIMISATION DES RESSOURCES MINÉRALES

La raison d'être d'Imerys est de mettre en place et de pérenniser une gestion efficace des ressources minérales, régie par plusieurs politiques, procédures et protocoles de planification minière et des ressources, régulièrement mis à jour. Chaque site minier doit disposer d'un plan de vie de la mine (*Life of Mine*, LOM) et élaborer un plan minier détaillé à cinq ans, ce qui permet de maximiser l'utilisation efficace des ressources minérales.

En 2019, le Groupe a actualisé les matrices de maturité utilisées pour l'audit des actifs minéraux. Ces matrices portent désormais sur les "ressources minérales" et les "réserves minérales" et sont utilisées pour auditer les sites sur un cycle de trois à cinq ans. Comme les autres matrices du programme "I-Cube", elles ont pour but de favoriser l'amélioration continue et l'élaboration de plans d'action. Les rapports sur les ressources minérales et les réserves minérales sont conformes au code de reporting du PERC ⁽¹⁾ comme indiqué au [chapitre 9 du présent rapport](#). Imerys adhère à la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers ⁽²⁾. Le Groupe a ainsi adapté ses règles internes et améliore constamment ses opérations pour s'y conformer.

Des possibilités d'optimisation de la consommation des ressources minérales sont régulièrement mises en évidence à l'occasion du déploiement du programme "I-Cube" et dans le cadre d'autres initiatives, notamment le Challenge DD. Imerys cherche en permanence à concevoir des moyens de créer une chaîne de valeur plus durable et circulaire, tout en continuant à proposer à ses clients des produits finaux à haute performance. Cette démarche est par exemple illustrée par quatre sites du Royaume-Uni qui ont pu récupérer une quantité estimée à 1,2 kt/an en appliquant des techniques de gestion

de la récupération des poussières et de l'argile. Autre exemple, le processus de valorisation de la récupération du mica mis au point à Kings Mountain (États-Unis), qui a fait passer la récupération du mica de 66 % en 2014 à 84 % en 2020. Des projets similaires sont également à l'étude puis en phase de développement dans d'autres domaines au sein du Groupe.

En outre, le Groupe continue d'identifier des possibilités de valorisation sur ses différents marchés, à travers le recyclage de matières premières récupérées, employées en substitution de matières vierges entrant dans la fabrication de solutions existantes.

Le secteur des minéraux industriels travaille en partenariat avec les secteurs en aval sur des procédés visant à accroître les possibilités de recyclage. En 2018, IMA-Europe a publié un rapport intitulé "[Recycling Industrial Minerals](#)", qui analysait les données publiques sur le recyclage du verre, du plastique, du béton et du papier, et concluait qu'au total, 40 à 50 % de tous les minéraux consommés en Europe étaient recyclés ⁽³⁾. Bien que les taux de recyclage des minéraux industriels soient relativement élevés, Imerys poursuit ses recherches pour déceler des possibilités de recyclage et évaluer des solutions dans le domaine de l'économie circulaire, car le Groupe est conscient de la nécessité mondiale de produire moins, pour plus longtemps et plus intelligemment.

✓ Pour plus d'informations sur les réserves et ressources minérales, [voir chapitre 9 du présent rapport](#).

✓ Pour plus d'informations sur le programme "I-Cube", [voir chapitre 1 du présent rapport](#).

■ GESTION DE L'EAU

Imerys a pour objectif de limiter les impacts de ses activités sur les ressources en eau. Le Groupe s'engage à assurer une gestion efficace des ressources hydriques en se concentrant sur les axes suivants :

- optimiser la consommation d'eau en limitant les prélèvements dans le milieu naturel ;
- développer les possibilités de recyclage des eaux de process.

Imerys classe ses prélèvements d'eau en fonction des sources : eaux issues des nappes phréatiques, eaux de surface et eaux achetées à des fournisseurs. L'eau déplacée d'une zone à une autre sans avoir été utilisée (l'eau pompée pour l'exploitation des carrières par exemple) n'est pas comptabilisée puisque la qualité n'en est pas dégradée.

(1) Le PERC est l'organisation responsable de l'établissement de normes pour la publication des résultats de l'exploration, de l'état des ressources minérales et des réserves minérales par les sociétés cotées sur les marchés européens.

(2) Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), les Principes pour l'investissement responsable (PRI) et le Conseil international des mines et métaux (ICMM) ont instauré la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers dans le cadre de la Revue mondiale des résidus miniers.

(3) Le rapport "[Recycling Industrial Minerals](#)" d'IMA Europe rassemble les données publiques sur les taux de recyclage des principaux produits et applications utilisant les minéraux comme matières premières.

Consommation d'eau du Groupe

	2021	2020	2019
Total des prélèvements d'eau ⁽¹⁾ (en millions de litres)	57 253	37 472	40 796
Prélèvements d'eau/chiffre d'affaires (en litres/euros)	13,1	9,9	9,3

(1) Les autres indicateurs de performance relatifs à la consommation d'eau sont présentés dans un tableau récapitulatif au paragraphe chapitre 9 du présent rapport.

Le total des prélèvements d'eau comptabilisés en 2021 est en hausse par rapport à 2020, ce dont rend compte une série de facteurs. En premier lieu, une augmentation de la production de 12,4 % a mécaniquement fait monter la consommation d'eau de certains sites. Plusieurs sites se sont en outre équipés en 2021 de nouveaux compteurs d'eau, ce qui a occasionné une hausse du nombre de sites en mesure de déclarer leurs prélèvements. Le déploiement du nouveau protocole de reporting environnemental du Groupe et l'outil qui lui est associé ont permis d'étendre le périmètre des obligations de surveillance et de publication dans le but d'améliorer l'exactitude des données déclarées, mais ce périmètre élargi rend la comparaison avec les années précédentes difficiles.

Les dix sites du Groupe les plus consommateurs d'eau représentent environ 50 % du total des prélèvements annuels. Ces sites ont mis en place des plans spécifiques pour la gestion de l'eau, qui décrivent les modalités actuelles d'utilisation de l'eau et fournissent l'analyse du bilan hydrique, la comptabilité de l'eau, l'évaluation des risques, ainsi qu'un plan d'action pertinent pour gérer les enjeux majeurs dans ce domaine.

En 2021, Imerys a eu recours à l'indicateur de base du stress hydrique du World Resources Institute (WRI) dans le cadre du Water Risk Filter (WRF), afin d'évaluer son exposition actuelle au stress hydrique. L'indicateur de base du WRI mesure le rapport

entre le prélèvement d'eau annuel total et l'approvisionnement renouvelable en eau disponible, représentant la consommation en amont. À l'aune de cet indicateur, le risque actuel de stress hydrique lié à l'accès aux ressources concerne 75 sites d'Imerys. Ces sites se situent sur la côte ouest du continent américain, en Afrique du Sud, en Inde et autour du bassin méditerranéen. Parmi eux, seuls 12 sites ont une consommation d'eau modérée (> 100 000 m³) à élevée (> 1 million de m³). Ces sites ont été définis comme des axes prioritaires de l'effort de réduction de la consommation d'eau. En outre, le déploiement du nouvel outil de reporting environnemental du Groupe en 2021 va permettre de continuer à renforcer la surveillance et la réduction de la consommation d'eau.

Imerys communique également la quantité d'eau recyclée par ses sites, recyclage qui permet de réduire les volumes d'eau prélevée dans le milieu naturel, et donc de limiter l'empreinte hydrique. Le Groupe travaille actuellement sur l'identification de méthodes innovantes pour réduire cette empreinte. Ainsi à Thabazimbi (en Afrique du Sud), où l'eau est à la fois un facteur essentiel du traitement des minerais et une denrée rare dans cette zone soumise à de fortes contraintes hydriques, le site a identifié une piste d'amélioration majeure à travers la mise en œuvre d'un épaisseur qui permettra de recycler directement l'eau dans la mine et de prévenir des pertes d'eau significatives par évaporation et infiltration. Le volume d'eau économisé depuis le lancement du projet en 2020 s'élève à environ 347 000 m³.

Recyclage de l'eau

	2021	2020	2019
Volume total d'eau recyclée ⁽¹⁾ (en millions de litres)	37 869	34 937	42 271
Nombre de sites déclarant procéder au recyclage de l'eau	64	54	57
Taux d'eau recyclée ⁽²⁾	0,40	0,48	0,51

(1) Au sens du protocole de reporting environnemental du Groupe, "eau recyclée" s'entend des eaux usées ou effluents réintroduits dans le processus industriel ou réaffectés à un autre emploi.

(2) Taux d'eau recyclée : eau totale recyclée / (prélèvement d'eau total + eau totale recyclée).



7.1.3 BIODIVERSITÉ ET RÉHABILITATION DES SITES

Tout au long du cycle de vie d'une carrière, la question des impacts sur le monde vivant se pose, que ce soit pour le choix du site, son exploitation, sa réhabilitation ou les usages ultérieurs des terrains après réhabilitation. Les activités d'Imerys ont des impacts directs et indirects sur la biodiversité et il est de la responsabilité fondamentale du Groupe de mener ses opérations sans perte nette de biodiversité. Conscient de cette responsabilité, Imerys s'est engagé depuis bien des années à préserver la biodiversité. Face à la menace mondiale grave qui pèse sur cette dernière, Imerys s'emploie à mieux structurer et harmoniser sa démarche afin de poursuivre la mobilisation du Groupe et de ses équipes autour de cet enjeu majeur. Imerys met ainsi en œuvre son programme dédié à la biodiversité afin de continuer à contribuer à l'ODD 15 (préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité).

La réhabilitation est pleinement intégrée au plan de vie de la mine (LOM) de chaque carrière d'Imerys et prise en considération tout au long de l'exploitation et jusqu'à la fermeture de la mine. Le plan de réhabilitation commence dès la phase initiale des projets miniers, car c'est un élément de l'étude d'impact environnemental des activités prévues du site. Étant donné que la plupart des pays fixent le cadre réglementaire de la préparation, de la soumission, de la consultation et de l'approbation des études d'impact environnemental pour les permis d'exploitation de ressources, les plans de réhabilitation sont souvent divulgués dans le cadre d'un processus de consultation publique avant l'approbation finale.

À partir de 2017, le Groupe a entamé une nouvelle évaluation des enjeux de biodiversité liés à ses activités, en collaboration avec les principales parties prenantes et en appliquant la méthode EBEvie⁽¹⁾. Cette évaluation a débouché sur un programme conçu pour relever les défis mis en évidence. Pour soutenir le développement et la mise en œuvre du programme, Imerys a noué un partenariat scientifique de trois ans (2018-2021) avec l'UMS Patrimoine Naturel⁽²⁾, une structure française qui réunit le Muséum national d'histoire naturelle, l'Office français pour la biodiversité et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). En outre, Imerys s'est engagé dans l'initiative *act4nature*⁽³⁾ lancée par "Entreprises pour l'Environnement" (EpE)⁽⁴⁾ et d'autres partenaires dans le but de mobiliser les entreprises en faveur de la protection de la biodiversité. **L'objectif à moyen terme était d'atteindre tous les objectifs du Groupe définis dans le cadre de l'engagement *act4nature* et de renouveler ces engagements pour un cycle à moyen terme supplémentaire d'ici fin 2021.** Fin 2021, le Groupe avait atteint 100 % des objectifs définis en 2018. 93 % des objectifs ayant déjà été atteints fin 2020, Imerys a anticipé le renouvellement de son engagement auprès d'*act4nature International* pour une seconde phase (2021-2024), ainsi que son partenariat scientifique avec UMS Patrimoine Naturel pour un cycle supplémentaire de trois ans (2021-2024). Tout au long de 2022 et au-delà, Imerys s'attachera à honorer les engagements pris en vertu d'*act4nature*.

Dans le cadre de cette initiative, les membres partenaires ont défini dix engagements communs pour inciter les entreprises à tenir compte de la biodiversité dans leur stratégie. À ce titre, Imerys a renouvelé son adhésion aux dix objectifs communs et a articulé son propre programme autour d'engagements liés à ceux signés avec *act4nature*. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme ont permis à Imerys d'améliorer ses connaissances techniques et scientifiques sur la biodiversité et de déployer des actions ciblées pour progresser sur la voie de chacun des engagements pris. Ci-dessous un récapitulatif des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative *act4nature* pour 2021-2024.

✓ Pour plus d'informations sur les engagements *act4nature* d'Imerys pour 2018-2021, voir [act4nature.com](#).

✓ Pour plus d'informations sur les engagements *act4nature* d'Imerys pour 2021-2024, voir [Imerys.com](#).

■ AMÉLIORER CONSTAMMENT LA STRATÉGIE ET L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE D'IMERYS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Conformément aux engagements pris et afin de poursuivre l'inscription des enjeux de biodiversité dans les activités du Groupe, le Comité Développement Durable assure la supervision formelle des performances de biodiversité d'Imerys, dont les progrès font l'objet d'une revue trimestrielle. En outre, un Comité de pilotage ad hoc a été établi avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) pour encadrer les activités menées dans le cadre de ce partenariat scientifique.

À la diversité des activités et des implantations géographiques d'Imerys correspondent des contextes écologiques et réglementaires variés arrivés à des stades de maturité différents selon les sites. En collaboration étroite avec le MNHN, des outils clés sont en cours de mise au point, devant permettre d'évaluer, intégrer et assurer le suivi de la gestion opérationnelle de la biodiversité dans les carrières et les mines. En 2021, le Groupe a entamé le déploiement d'un nouveau protocole environnemental pour encadrer la gestion de la biodiversité dans les différents sites d'Imerys. Ce protocole énonce différentes prescriptions relatives au système de gestion pour appréhender l'ensemble des impacts des activités du Groupe sur les habitats naturels, la faune et la flore, dans tous ses sites et à tous les stades du cycle de vie d'une usine ou d'une mine, l'objectif visé in fine étant l'absence de perte nette de biodiversité. **Le Groupe a pour but qu'à fin 2022, 100 % de ses sites exploitant des carrières ou des mines aient défini un Plan d'action pour la biodiversité conforme aux prescriptions de son protocole sur la biodiversité.**

En partenariat avec l'UMS Patrimoine Naturel⁽⁵⁾, Imerys a élaboré un guide interne décrivant les actions à mettre en œuvre pour assurer la protection de la biodiversité tout au long du cycle de vie de ses carrières. Pour compléter ce protocole et son guide de mise en œuvre, Imerys a conçu une matrice de maturité afin d'accompagner les sites dans l'analyse de leurs performances environnementales.

(1) EBEvie est un outil d'évaluation des interdépendances entre les entreprises et la biodiversité, développé par le ministère français de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

(2) <http://www.patrinat.fr/fr/ums-patrimoine-naturel-346>.

(3) *act4nature* est une initiative lancée par EPE ("Entreprises pour l'Environnement") et différents partenaires, dans le but de mobiliser les entreprises en faveur de la protection, la promotion et la restauration de la biodiversité.

(4) "Entreprises pour l'Environnement" (EpE) est un forum qui rassemble près de 40 grandes entreprises françaises et internationales de tous secteurs de l'économie pour mieux intégrer l'environnement dans leurs stratégies et leur gestion quotidienne. <http://www.epe-asso.org/en/>.

(5) UMS Patrimoine Naturel. Centre d'expertise et des données sur la nature : <http://www.patrinat.fr/fr/ums-patrimoine-naturel-346>.



■ METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DESTINÉES À RÉDUIRE LES PRINCIPALES CAUSES DE PERTE DE BIODIVERSITÉ DANS LE MONDE

Cartographier les enjeux de biodiversité propres aux activités d'Imerys est le point de départ incontournable de la feuille de route du Groupe en matière de biodiversité. La démarche engagée en faveur de la protection de la biodiversité repose sur la Hiérarchie des mesures d'atténuation ⁽¹⁾, qui est une analyse en plusieurs étapes visant à éviter les pertes nettes de biodiversité, gérer les impacts sur la biodiversité et enrayer les risques (éviter ou prévenir, réduire, réhabiliter, compenser).

Depuis 2019, Imerys a collecté des données écologiques sur tous ses sites de France pour évaluer les problématiques et leur dimension écologique, ainsi que leur potentiel de valorisation de la faune et de la flore locales. Imerys a achevé la cartographie de sensibilité de l'ensemble des carrières du Groupe à l'aide de la base de données mondiale sur les aires protégées ⁽²⁾. En outre, le Muséum national d'histoire naturelle français a développé un outil multicritères pour évaluer la sensibilité des sites français d'Imerys à l'échelle du territoire.

Le Groupe continue ses travaux pour intégrer les mesures de prévention et de maîtrise des espèces exotiques envahissantes (EEE) et privilégie l'utilisation d'espèces locales aux fins de végétalisation. La gestion des EEE et les efforts de réduction des intrants chimiques sont intégrés aux protocoles, guides et matrice de maturité décrits ci-dessus.

■ INITIER ET CONDUIRE DES TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ ET SA PRÉSERVATION

Les travaux de recherche et développement sur la biodiversité sont l'un des grands leviers d'action de la lutte contre les menaces mondiales qui pèsent sur elle et Imerys se mobilise pour apporter sa pierre à l'édifice. Le Groupe a lancé des projets pilotes sur trois sites, au Brésil, en Grèce et en France, dans le but d'améliorer les techniques de réhabilitation dans des contextes écologiques différents. Ces projets encouragent l'utilisation de la Hiérarchie des mesures d'atténuation tout au long du cycle de vie d'une mine, soutiennent les initiatives existantes et contribuent à la recherche sur l'amélioration des techniques de réhabilitation.

Le Muséum national d'histoire naturelle français a réalisé une "Évaluation de l'équivalence écologique" (ECOVAL) sur trois sites du Groupe, projet destiné à mesurer la qualité des zones réhabilitées. Soutenu par son partenaire MNHN et divers spécialistes locaux de l'environnement, Imerys a commencé à tester un indice de la qualité écologique sur deux de ses sites en France.

■ SENSIBILISER, FORMER ET IMPLIQUER LES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES

Imerys a mené différentes actions avec des acteurs internes et externes pour mieux sensibiliser aux enjeux de la biodiversité. Le Groupe a réalisé une vidéo pédagogique sur la biodiversité à l'intention de son personnel, afin de partager les détails du programme et de renforcer la sensibilisation. Une communauté environnementale a été mise sur pied en interne et le Groupe a organisé des séances éducatives sur la biodiversité auprès des salariés afin de favoriser la diffusion des bonnes pratiques et des connaissances sur la biodiversité dans l'ensemble du Groupe.

Pour concourir à l'objectif d'absence de perte nette et de prévention des impacts négatifs, Imerys continue de former son personnel à l'application de la Hiérarchie des mesures d'atténuation pour la préservation de la biodiversité. Une nouvelle formation en ligne sur la biodiversité a été lancée sur la plateforme Learning Hub. Cette formation était obligatoire pour toute l'équipe dirigeante ainsi que pour certaines équipes fonctionnelles et opérationnelles, et elle a aussi été ouverte à tous les autres salariés. Le module avait pour principal objectif de donner à comprendre les impacts des activités d'Imerys sur la biodiversité et d'éclairer la stratégie et les actions mises en œuvre.

En 2021, un atelier interactif consacré à la biodiversité a été inscrit au programme de la quatrième édition de la Journée "Safety Connect", à l'échelle de tous les sites, bureaux et laboratoires du Groupe. Les participants ont pris part à des ateliers dédiés consacrés aux causes de destruction de la biodiversité, rythmés par des séances collaboratives de recherche d'actions et de solutions pour réduire les impacts potentiels. Imerys continue en outre à participer à de nombreux forums externes dédiés à la biodiversité avec d'autres acteurs industriels et associations, dont, en 2021, le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la Conservation de la nature (IUCN).

Parallèlement au déploiement de la feuille de route du Groupe sur la biodiversité, les sites d'Imerys ont continué de lancer des initiatives locales en faveur de la biodiversité et de promouvoir des projets de réhabilitation innovants, pendant et après l'exploitation minière. En 2021, le nombre d'initiatives consacrées à la biodiversité dans le cadre du Challenge DD a doublé par rapport à 2020, totalisant 27 candidatures. Une nouvelle catégorie spéciale, Arts et Biodiversité, a d'ailleurs fait son entrée dans la compétition pour la première fois cette année. Cette catégorie met à l'honneur le patrimoine naturel des milieux où Imerys est présent et célèbre l'importance de protéger la planète, ce que les sous-traitants d'Imerys, les salariés et leurs familles ont illustré à travers 250 photographies et 252 dessins d'enfants.

En outre, à la suite des différentes études menées en liaison avec divers partenaires sur des sites Imerys, 1 935 données sur la biodiversité ont été publiées dans l'Inventaire national du patrimoine naturel ⁽³⁾, contribuant à la diffusion de l'information sur la biodiversité.

✓ Pour plus d'informations sur la Journée "Safety Connect Day", voir chapitre 6 du présent rapport.

(1) La Hiérarchie des mesures d'atténuation est une approche scientifique très répandue qui vise à limiter les impacts négatifs sur la biodiversité au moyen d'une méthodologie en plusieurs étapes : éviter, atténuer, réhabiliter et in fine compenser l'impact.

(2) La base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) est le plus large ensemble de données sur les aires terrestres et marines protégées dans le monde. Elle est le fruit d'un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). Elle est gérée par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (PNUD-WCMC).

(3) L'INPN est le système d'information de référence pour les données sur la Nature. <https://inpn.mnhn.fr/accueil/donnees-referentiels>



7.2 CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'engagement Imerys	Objectifs de développement durable à moyen terme	Principes du Global Compact	ODD des Nations Unies
Réduire les effets du changement climatique en mettant en œuvre une stratégie à long terme de lutte contre le changement climatique pour soutenir les engagements internationaux et les objectifs mondiaux	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de lutte contre le changement climatique Réduire les émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 et 2 du Groupe de 36 % par rapport au chiffre d'affaires (tCO₂e/M€) d'ici 2030 Inciter 71 % des fournisseurs, par poste de dépenses, à se fixer des objectifs "basés sur la science" d'ici 2023 	Principe 7	
	<p>Résultats 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> Stratégie de lutte contre le changement climatique ✓ Fin 2021, les émissions de gaz à effet de serre de Scopes 1 et 2 du Groupe ont été réduites de 23 % par rapport au chiffre d'affaires (tCO₂e/M€) en comparaison avec l'année de référence (2018) ✓ Les fournisseurs du Groupe ayant fixé des objectifs basés sur la science représentaient 26 % par postes de dépenses à fin 2021 	Principe 8 Principe 9	

Imerys est conscient que le changement climatique est un défi mondial, urgent et systémique pour la planète. En 2017, à l'occasion du *One Planet Summit*, Imerys a signé le *French Business Climate Pledge* ⁽¹⁾ auquel il continue d'adhérer sans réserve en 2021. Par cet engagement, Imerys affirme publiquement sa volonté de contribuer aux efforts collectifs, d'établir une feuille de route compatible avec les objectifs internationaux formulés dans l'Accord de Paris et d'œuvrer à la réalisation de l'ODD 13 pour prendre des mesures urgentes de lutte contre le changement climatique et ses effets.

Depuis fin 2017, le Groupe a fait de la lutte contre le changement climatique un axe prioritaire de son programme *SustainAgility*. Imerys a mis en place un groupe de travail transversal chargé de réaliser une évaluation complète en la matière, d'analyser les risques et les opportunités ainsi que l'empreinte CO₂ actuelle du Groupe, et de définir les KPI et les objectifs pertinents. Un second groupe de travail transversal a été spécialement créé en 2021 pour procéder à une analyse actualisée des risques et opportunités en matière de changement climatique à l'aune de différents scénarios. Imerys a de même déterminé des leviers concrets de réduction du carbone dans le contexte d'une stratégie à long terme de lutte contre le changement climatique qui couvrira, à terme, tous les domaines : organisation, équipements, méthodes, technologie, achats, transports et énergies renouvelables. Le Groupe a défini tous ses objectifs d'émissions de Scopes 1 ⁽²⁾, 2 ⁽³⁾ et 3 ⁽⁴⁾, et ils ont été approuvés par la SBTi.

Le Groupe a harmonisé ses normes de publication 2021 avec les Recommandations du TCFD ⁽⁵⁾. Depuis 14 ans, Imerys participe au *Carbon Disclosure Project* (CDP) ⁽⁶⁾. Le score de performance CDP du Groupe pour 2021 s'établit au niveau B, soit le deuxième niveau le plus élevé qui correspond à une gestion concrète et systématique des questions climatiques. Le rapport complet d'Imerys sur le climat, établi dans le cadre du CDP, est accessible au public.

✓ Pour plus d'informations sur l'harmonisation des normes de reporting d'Imerys avec le TCFD, [voir chapitre 9 du présent rapport](#).

✓ Pour plus d'informations sur le reporting spécifique au climat, [voir le rapport CDP 2021 d'Imerys](#).

(1) Le *French Business Climate Pledge* est l'engagement public d'entreprises françaises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

(2) Scope 1 : émissions directes provenant de sources d'énergie détenues ou contrôlées par le Groupe.

(3) Scope 2 : émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée.

(4) Scope 3 : toutes les émissions indirectes (non incluses dans le Scope 2) liées à la chaîne de valeur du Groupe, y compris les émissions amont et aval.

(5) Les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) font référence en matière de publication d'information claire, comparable et cohérente sur les risques et opportunités représentés par le changement climatique.

(6) Le CDP est une organisation mondiale à but non lucratif qui se concentre sur l'impact environnemental en offrant aux entreprises et aux villes une plateforme leur permettant de communiquer des informations sur leur impact climatique.

3.6.2.1 STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

■ GOUVERNANCE

Dans le cadre de sa mission de promotion de la création de valeur à long terme, le Conseil d'Administration, avec l'appui de ses Comités et de l'Administratrice référente ESG chargée des questions de développement durable, exerce une supervision spécifique aux risques et opportunités climatiques. La stratégie climatique du Groupe est validée et passée en revue par le Conseil d'Administration, et les progrès réalisés par rapport aux objectifs sont examinés lors des bilans d'étape réguliers qu'il effectue sur les questions ESG. Le Comité d'Audit exerce lui aussi une forme de supervision des risques climatiques à travers la revue de l'exercice de cartographie des risques du Groupe.

À la supervision du Conseil d'Administration s'ajoutent les apports du Directeur Général, du Comité Exécutif et du Comité Développement durable. Ce dernier a pour mission de fixer le niveau d'engagement du Groupe, d'initier et de passer en revue l'analyse des risques et opportunités climatiques, de piloter la stratégie retenue et d'en suivre la mise en œuvre. La supervision des risques et opportunités climatiques est in fine exercée conjointement par chacun des membres du Comité Exécutif dans son périmètre respectif, à commencer par le Directeur financier qui inscrit les risques et opportunités climatiques dans la planification et la surveillance financières du Groupe, le Directeur industriel qui inscrit les questions climatiques dans les opérations et processus d'achat, et les différents Directeurs qui gèrent les risques et opportunités dans leurs domaines d'activité respectifs. Pour appuyer l'ambition commune de décarbonation du Groupe, une partie de la rémunération variable du Comité Exécutif, des cadres-dirigeants et de nombreux responsables fonctionnels et opérationnels est subordonnée à la performance du Groupe, mesurée à l'aune de KPI internes relatifs à l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂.



■ STRATÉGIE

Les principaux risques liés au climat qui ont été identifiés correspondent à des risques de transition dus aux exigences réglementaires actuelles ou envisagées, à l'augmentation des taxes ou des quotas de carbone ou des coûts des matières premières sur le marché, ainsi qu'à l'évolution des préférences des clients, qui peut conduire à la substitution de produits et de services existants par des options à plus faibles émissions.

Le Groupe est par ailleurs exposé à des risques physiques liés au changement climatique. La nature et le niveau de chaque risque déterminent un mode de gestion particulier : atténuer, transférer, accepter le risque, s'y adapter ou le maîtriser. Ces risques et opportunités matériels, leurs impacts potentiels ainsi que leur mode d'inscription dans la stratégie économique et la planification financière font l'objet des paragraphes suivants.

Opportunités climatiques

Principal facteur d'opportunité climatique	Impact des opportunités climatiques et résilience de la stratégie du Groupe
Développement ou essor de biens et services à faibles émissions	<p>Les produits et marchés d'Imerys ont fait l'objet d'une évaluation des risques et opportunités climatiques couvrant plus de 80 % du chiffre d'affaires d'Imerys. Cette étude a permis d'identifier et de quantifier les principaux risques et opportunités (hausse des volumes, amélioration des points de vente) s'offrant à Imerys dans la perspective d'une économie à bas carbone.</p> <p>Selon les résultats de cette étude, l'essor d'une économie à faible empreinte carbone aurait une incidence nulle, voire très limitée sur la plupart des produits que fabrique Imerys. Certains produits, qui représentent environ 25 % du chiffre d'affaires consolidé, alimentent des marchés porteurs d'opportunités significatives qui compensent largement les secteurs où les risques climatiques pourraient inhiber la demande. Les Minéraux de Performance sont des produits relativement peu carbonés, la plupart d'entre eux ne nécessitant que peu d'énergie pour leur transformation avant leur commercialisation. Leurs propriétés physiques variées leur permettent de concurrencer les produits à base de composants chimiques dans de nombreuses applications. Parmi les principaux marchés desservis par Imerys, les plastiques pour l'automobile et les sciences de la vie pour l'agriculture sont riches d'opportunités climatiques significatives pour les produits du Groupe. La montée en puissance d'une économie plus circulaire fait également entrevoir des opportunités sur différents marchés propices au recyclage d'applications. L'offre d'Imerys à base de graphite et de carbone est tirée par la forte croissance du marché du véhicule électrique. Utilisée essentiellement dans les batteries lithium-ion, elle l'est aussi dans les thermoplastiques qui représentent de formidables opportunités climatiques, associées à d'autres opportunités d'énergie mobile dans le stockage d'électricité et d'énergie. Les ciments d'aluminates de calcium présents dans le portefeuille du Groupe contribuent eux aussi à améliorer la performance énergétique des matériaux de construction dans la phase d'utilisation (durée de vie multipliée par deux ou nécessitant moins de matériaux).</p> <p>La grande diversité des marchés et implantations du Groupe et son organisation, centrée sur les clients et les marchés, apparaissent comme une force lui permettant de réduire sa dépendance à des marchés spécifiques et de s'adapter facilement aux évolutions.</p> <p>Imerys a en outre lancé son référentiel d'évaluation Solutions <i>SustainAgility</i>, décliné dans tous les processus du Groupe et conçu conformément aux lignes directrices fixées par le <i>World Business Council for Sustainable Development</i> (WBCSD) pour les référentiels PSA (<i>Portfolio Sustainability Assessments</i>), de façon à mesurer objectivement la durabilité du portefeuille actuel, à en identifier les impacts environnementaux et sociaux et à poursuivre le pilotage du portefeuille du Groupe vers des solutions faiblement carbonées.</p>
Développement de nouveaux produits ou services via la R&D et l'innovation	<p>En plus des opportunités de développement et d'expansion des biens et services à faibles émissions existants quantifiées ci-dessus, le Groupe a recensé des opportunités liées à l'invention de nouveaux produits par-delà le portefeuille existant. Ces dernières opportunités, quoiqu'identifiées, n'ont pas encore été quantifiées.</p> <p>Le Groupe a inscrit l'innovation au cœur de sa stratégie, où elle est un moyen efficace d'appréhender les risques et opportunités représentés par le changement climatique pour ses opérations et son portefeuille. Le référentiel d'évaluation d'Imerys Solutions <i>SustainAgility</i> est intégré au processus d'innovation, ce qui garantit que tous les projets en préparation fassent l'objet d'une revue scrupuleuse avant approbation, à l'aune de critères environnementaux et notamment climatiques. L'objectif du Groupe est d'homologuer 50 % des produits lancés en tant que "Solutions <i>SustainAgility</i>" d'ici fin 2022, ce qui signifie qu'un produit, dans une application donnée cumule une contribution sociale et environnementale importante à la chaîne de valeur aval ainsi qu'un impact environnemental faible dans sa phase de production. L'innovation dans ce contexte suppose de la part d'Imerys d'investir dans une technologie adéquate, de développer de nouveaux produits pour répondre à la demande du marché et d'investir dans des équipements industriels recourant à de nouveaux procédés ou lignes de production. Les experts scientifiques et techniques du Groupe (S&T) développent des solutions et produits innovants, guidés par l'identification des mégatendances mondiales et des attentes des clients, en particulier des solutions permettant d'accompagner la transition vers une économie faiblement carbonée.</p>
Utilisation de processus de production et distribution plus efficaces	<p>Toutes les initiatives ayant trait à l'efficacité énergétique sont réunies au sein du programme I-Nergize, destiné à faire des économies d'énergie et à réduire les émissions de CO₂ sur les sites. Une feuille de route fixant différents types d'actions sur trois ans est définie à l'issue d'une évaluation de chaque site. Le programme I-Nergize comporte des évaluations sur site, des plans d'action (qui porteront sur 66 sites d'ici 2023, soit 80 % de la consommation d'énergie consolidée), une Académie pour se former aux questions d'énergie et doter les collaborateurs des compétences nécessaires pour épauler les équipes d'évaluation, et le reporting courant des résultats du projet.</p> <p>La possible incidence financière du recours à des processus de production et de distribution plus efficaces a été prise en compte comme facteur d'atténuation dans le bilan financier net des risques climatiques de transition liés à l'émergence de contextes réglementaires prévoyant un mécanisme de tarification du carbone, tel que présentés ci-dessous.</p>



Risques climatiques

Risques de transition et principaux facteurs de risques climatiques	Impact des risques climatiques et résilience de la stratégie du Groupe
Risques industriels et réglementations émergentes comportant un mécanisme de tarification du carbone	<p>Imerys considère qu'en 2030, l'incidence financière nette des risques climatiques de transition sur son EBITDA actuel (après prise en compte des mesures industrielles d'atténuation, comme l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergie à faibles émissions mentionnées au paragraphe consacré aux opportunités, mais avant prise en compte de l'impact positif des initiatives commerciales et marketing et la hausse de la demande de produits et services) se situe entre 15 millions d'euros (dans le scénario tendanciel "politiques actuelles") et 83 millions d'euros (dans le scénario "développement durable"). Cette incidence financière nette se situe donc entre 2 % et 11 % de l'EBITDA actuel du Groupe (2021). Il faut souligner que cette estimation ne tient pas compte d'autres leviers d'atténuation, comme les actions proactives que le Groupe met déjà en œuvre et dont il va accélérer le déploiement, ou l'adaptation de sa stratégie commerciale, dont il est prévu qu'elles compensent ce risque.</p> <p>Pour renforcer sa résilience face au changement climatique dans le cadre de sa stratégie, Imerys a défini des objectifs de réduction des émissions de Scope 1 et 2 alignés sur une trajectoire de 2 °C, qui ont été validés par la SBTi. Le Groupe a par ailleurs lancé le programme "I-Nergize" dédié à l'efficacité énergétique. Imerys assure un suivi centralisé pour évaluer son bilan carbone dans le cadre du marché européen des quotas (EU-ETS). Tous les sites relevant de ce marché sont intégrés à I-Nergize. Sur certains sites concernés dont les processus génèrent du CO₂, le Groupe étudie des possibilités de captage-stockage de CO₂. La faisabilité d'une technologie éprouvée fait entrevoir une piste prometteuse à court terme, de conversion du CO₂ consistant en matériaux stables par voie de minéralisation ; une solution à plus long terme serait d'emprisonner le CO₂. En outre, le Groupe applique un prix interne du carbone (fixé à €80/tCO₂eq), à tous les projets énergétiques ainsi qu'aux projets d'investissement impactant les émissions de CO₂.</p>

Risques physiques et principaux facteurs de risque climatique	Impact des risques climatiques et résilience de la stratégie du Groupe
Risque physique chronique causé par la modification des régimes de précipitation et la variabilité extrême des régimes climatiques	<p>À l'horizon 2050, dans les scénarios intermédiaires (RCP 4.5 et RCP 6) ou extrême (RCP 8.5), le risque de stress hydrique lié à l'accès aux ressources va augmenter pour 25 % des sites où ce risque a effectivement été cartographié, tandis que 12 sites supplémentaires pourraient connaître une augmentation des épisodes de sécheresse. L'impact de ce risque est estimé entre 0 et 4 millions d'euros.</p> <p>Pour appréhender ce risque, Imerys formule des prescriptions spécifiques pour les sites situés dans les zones exposées au manque d'eau d'après son analyse, à savoir la définition d'un plan de gestion de l'eau complet, articulé autour d'une description de l'utilisation d'eau actuelle, un bilan hydrique, une comptabilité hydrique, une évaluation du risque hydrique et une planification des actions pertinentes pour gérer les questions prioritaires en la matière. En outre, différents sites d'Imerys ont mis en œuvre des projets liés au recyclage de l'eau ou à l'efficacité hydrique, dans le cadre du programme d'amélioration continue du Groupe.</p>
Risque physique aigu découlant de la gravité et la fréquence accrues des intempéries et catastrophes naturelles, telles que cyclones et inondations	<p>Inondations</p> <p>À l'horizon 2050, dans les scénarios intermédiaires (RCP 4.5 et RCP 6) ou extrême (RCP 8.5), le risque d'inondation se renforcera sur les sites du Groupe où il existe déjà. Cette augmentation n'aura toutefois qu'une portée faible à modérée. L'évolution anticipée du nombre d'inondations aura une portée significative pour un site situé en Chine.</p> <p>Cyclones</p> <p>17 sites d'Imerys sont exposés à un risque élevé de cyclones tropicaux. Ils se situent pour la plupart en Asie du Sud-Est et aux États-Unis. En 2050, dans un scénario extrême (RCP 8.5), les sites à risque restent identiques, mais le niveau de risque cyclonique augmente, ce qui peut se chiffrer par un impact financier supérieur.</p> <p>L'impact de ce risque est estimé entre 0 et 2 millions d'euros.</p> <p>En matière de gestion des risques d'intempéries susceptibles de causer des dégâts matériels et des pertes d'exploitation, un processus spécifique a été mis en place par les départements Assurances et Couverture de risques, avec l'appui d'une compagnie d'assurance renommée pour son expertise dans l'ingénierie de la prévention des pertes. Le processus intègre une étude sur la vulnérabilité des sites industriels aux intempéries et catastrophes naturelles. Ces sites industriels du Groupe font l'objet d'inspections régulières. À ce programme de prévention des risques vient s'ajouter le travail d'un groupe interdisciplinaire chargé de recenser et hiérarchiser les risques industriels clés et de définir des plans de prévention. En outre, Imerys réalise un exercice de continuité de l'activité ciblant ses actifs les plus importants en termes de contribution à la marge brute du Groupe. Chaque année, 3 à 5 sites se prêtent à l'exercice afin de conduire une analyse d'impact qui permet d'identifier et évaluer les effets potentiels d'événements extérieurs sur les opérations. L'exercice prévoit la mise en œuvre de plans de reprise de l'activité.</p>

✓ Pour plus d'informations sur l'analyse des risques climatiques d'Imerys selon différents scénarios, [voir le rapport CDP 2021 d'Imerys](#).



En 2021, Imerys a réaffirmé sa confiance dans sa feuille de route vers un avenir décarboné en corrélant sa stratégie de financement à ses ambitions en matière de développement durable. Imerys est désormais la première entreprise du secteur des minéraux industriels à inscrire dans sa stratégie de financement des obligations indexées sur un objectif de développement durable, à travers une émission d'un montant de 300 millions d'euros. Le Groupe a publié sa stratégie de finance durable dans son document de cadrage financier sur le développement durable (*Sustainability-Linked Financing Framework*). Pour sa première obligation de ce type, Imerys a utilisé l'objectif validé par la SBTi (baisse de 36 % des émissions de gaz à effet de serre rapportées à son chiffre d'affaires (tCO₂s'est fixé un objectif intermédiaire de 22,9 % à atteindre d'ici fin 2025. Le programme de développement durable du Groupe ainsi que les KPI et les plans d'action pour y parvenir ont fait l'objet d'un contrôle minutieux par un auditeur indépendant, Cicero Shades of Green, qui a émis un avis confirmant leur concordance avec les principes applicables aux Obligations liées au développement durable (*Sustainability Linked Bond Principles*) élaborés par l'*International Capital Market association* (ICMA).

Les états financiers du Groupe reposent sur un certain nombre d'estimations et de jugements sur l'inventaire et la valeur des actifs et passifs d'Imerys. Dans ce contexte, les risques et opportunités climatiques ont été intégrés aux estimations et jugements au même titre que d'autres enjeux environnementaux, comme indiqué dans la Note 4 aux états financiers consolidés.

✓ Pour plus d'informations sur l'obligation 2021 d'Imerys indexée sur un objectif de développement durable, voir www.imerys.com.

✓ Pour plus d'informations sur les risques et opportunités climatiques dans la planification financière du Groupe, voir [chapitre 6, note 4 : Estimations et jugements du Document d'Enregistrement Universel](#).

■ GESTION DU RISQUE

Un premier inventaire des risques climatiques auxquels le Groupe est exposé a été réalisé en 2018 suivant la méthodologie des tests de résistance ("stress-test"). En 2021, cette première étude a été mise à jour et complétée par une analyse de test de résistance à l'aune de différents scénarios tirés du rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur les Perspectives énergétiques mondiales ⁽¹⁾ de 2019. L'analyse réalisée à partir de ces scénarios couvrirait les risques de transition (risques industriels, risques liés au marché et opportunités) ainsi que les risques physiques. Ces études ont permis d'évaluer l'exposition financière du Groupe à trois horizons temporels (2030, 2040 et 2050) et selon les trois scénarios de l'Agence internationale de l'énergie.

- Le scénario tendanciel (*current policies*, RCP 8.5) : maintien de la trajectoire actuelle, sans inflexion nouvelle dans les politiques (> 4 °C).
- Le scénario "politiques affichées" (RCP 4.5 - 6) : analyse, secteur par secteur, des mesures prises pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques (~ 3 °C).
- Le scénario "développement durable" (SDS) (RCP 2.6) : trajectoire bien en deçà de 2 °C, conduisant aux résultats visés par l'Accord de Paris (<1,5 °C).

Analyse du risque industriel

Les politiques de lutte contre le changement climatique peuvent varier considérablement d'un secteur et d'un pays à l'autre, chaque État définissant une trajectoire de réduction de ses émissions pour mettre en œuvre ses CDN (contributions déterminées au niveau national). Imerys exploite près de 250 sites industriels dans 40 pays différents. À ce titre, il est soumis à une série de réglementations en la matière, telles que les taxes sur le carbone, les systèmes d'échange de quotas d'émissions et autres taxes sur les énergies fossiles, conçues pour augmenter le coût des émissions de gaz à effet de serre (GES) et inciter le secteur privé à l'action. Fondé sur l'intensité énergétique des activités du Groupe (par source d'énergie) et sur leur intensité en CO₂ (par scope), le risque a été quantifié pour 2030 et 2040 dans chacun des trois scénarios de l'AIE. L'analyse présente les risques intrinsèques ainsi que les risques nets pour l'EBITDA du Groupe en tenant compte i) de l'évolution anticipée dans le temps des prix de l'énergie et du CO₂ et ii) des mesures d'atténuation telles que la réduction des émissions pour atteindre les objectifs validés par la SBTi et la hausse de l'efficacité énergétique.

Analyse des risques et opportunités de transition pour les marchés d'Imerys

Les produits et marchés d'Imerys ont fait l'objet d'une évaluation des risques et opportunités climatiques couvrant plus de 80 % de son chiffre d'affaires, fondée sur : l'analyse de tendances des marchés finaux dans la perspective d'une économie bas carbone selon les scénarios du rapport sur les perspectives énergétiques mondiales de l'AIE, l'analyse des risques et opportunités potentiels dans les applications des produits d'Imerys, le calcul de l'empreinte carbone des produits du Groupe et l'estimation de leur valeur ajoutée dans les produits finaux. Ces études ont permis d'identifier et quantifier les principaux risques et opportunités (hausse des volumes, amélioration des points de vente) dans la perspective d'une économie bas carbone.

Analyse du risque physique

Les risques physiques aigus peuvent retentir sur les opérations du Groupe et sont susceptibles d'occasionner coûts, dégâts matériels et pertes d'exploitation. Les actifs et équipements détenus par le Groupe dans le monde ont fait l'objet d'une évaluation de l'exposition aux risques climatiques physiques. Le risque inhérent a été quantifié sur la base de cartes des dangers du changement climatique rendant compte du niveau de risque relatif de différents indicateurs physiques aigus (ouragan, inondation, vague de chaleur, hausse du niveau des mers, vague de froid, stress hydrique, feux de forêt). L'étude repose sur l'analyse contrastive, à deux horizons temporels (2020 et 2050), d'un scénario intermédiaire (RCP 4.5 6) et d'un scénario extrême (RCP 8.5). Les experts estimant que le scénario bas (RCP 2.6) est désormais hors d'atteinte à l'horizon 2050, il n'a pas été pris en compte dans l'analyse.

Les conclusions de cette analyse ont constitué la principale source utilisée dans le cadre de la démarche globale de gestion du risque du Groupe, laquelle a été révisée en 2021 et est présentée au [paragraphe 2.1.2, chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel](#).

(1) L'Agence internationale de l'énergie est une organisation intergouvernementale indépendante créée dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques en 1974. Le Rapport sur les perspectives énergétiques mondiales 2019 donne un aperçu stratégique de l'avenir de l'énergie et des émissions liées à l'énergie, en fournissant des scénarios détaillés qui décrivent les conséquences des différents choix de politiques et d'investissements énergétiques.



■ INDICATEURS ET CIBLES

Imerys a adhéré à l'initiative "Science Based Targets" (SBTi) ⁽¹⁾ en 2018 et, en 2019, le Groupe s'est fixé des objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) qui ont été validés par la SBTi. **Imerys a aligné sa stratégie climatique sur le scénario 2 °C ⁽²⁾. Le Groupe s'est engagé à réduire ses émissions de Scope 1 et 2 de 36 % par rapport au chiffre d'affaires 2030 (comparé à l'année de référence 2018), ainsi que les émissions indirectes de Scope 3, en incitant ses fournisseurs à se conformer à une trajectoire de décarbonation basée sur la science d'ici 2023.** Fin 2021, les émissions de Scope 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires avaient baissé de 23 % par rapport à 2018. Par ailleurs, dans le cadre de la première phase du projet consacré aux fournisseurs, lancée mi-2020, 26 % des fournisseurs du Groupe s'étaient déjà fixé des objectifs de réduction des émissions basés sur la science.

Émissions de Scopes 1 et 2

Les émissions de Scope 1 considérées comme des émissions directes sont celles générées par l'utilisation de sources d'énergie comme les combustibles fossiles et le diesel, et celles liées aux procédés industriels. Celles de Scope 2, considérées comme des émissions indirectes, sont principalement liées à la consommation d'électricité achetée. Les émissions combinées des Scopes 1 et 2 représentent environ 45 % des émissions totales du Groupe. À ce titre, les stratégies et plans d'action relatifs à ces deux Scopes portent principalement sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'augmentation du recours aux énergies renouvelables ainsi que l'investissement dans la recherche visant la réduction des émissions liées aux procédés industriels.

Efficacité énergétique

Les besoins énergétiques d'Imerys sont essentiellement liés à ses procédés de transformation des minéraux qui utilisent des technologies thermiques et à ses activités d'extraction qui nécessitent des équipements lourds. L'amélioration de l'efficacité énergétique permet d'utiliser moins d'énergie pour arriver au même niveau de productivité et donc de contribuer aux initiatives visant à limiter le changement climatique. La stratégie d'efficacité énergétique du Groupe repose sur trois grands principes applicables depuis le siège jusqu'aux sites : système de gestion, performance technique et comportements. Le système de gestion structure la vision, les objectifs, le suivi des performances, la politique et les procédures. La performance technique est déterminée par l'optimisation des actifs, la performance opérationnelle en tant qu'amélioration continue et l'évolution technologique. Les comportements concernent la

sensibilisation et la promotion de l'efficacité énergétique, qui est renforcée par des formations, des séminaires, le partage de la base de connaissances et une communauté dédiée à l'efficacité énergétique.

Les initiatives du Groupe en matière d'énergie sont pilotées de manière collaborative entre les différents services fonctionnels et opérationnels à l'échelle du siège, des domaines d'activité et des sites, notamment les opérations, la Direction industrielle, l'environnement, la géologie et les mines. L'équipe Énergie du Groupe est chargée d'aider les usines à appliquer une méthodologie dédiée à l'efficacité énergétique, de définir les normes d'analyse et de reporting et d'assurer les formations nécessaires pour garantir la cohérence et la fiabilité des résultats communiqués. Une analyse détaillée de l'efficacité énergétique est présentée dans un rapport trimestriel sur l'énergie et évaluée par la direction du Groupe, en même temps que les plans d'amélioration associés.

En 2019, Imerys a lancé le programme "I-Nergize". Son but est d'évaluer la performance des sites et d'améliorer l'efficacité énergétique, en mettant particulièrement l'accent sur les 66 sites les plus énergivores qui représentent 80 % de la consommation du Groupe. Ce programme est basé sur une méthodologie d'évaluation couvrant six grands aspects : vision, processus, maintenance, achats, énergies renouvelables et Système de gestion de l'énergie. Il concourt à la définition d'une feuille de route triennale d'actions énergétiques pour chaque site, afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de carbone. Bien que la réalisation des évaluations ait été perturbée par les restrictions de déplacement liées à la Covid-19, 19 sites avaient été évalués à la fin de 2021. Ces évaluations ont permis d'identifier des économies potentielles de CO₂ de l'ordre de 60 000 tonnes.

Des modules d'e-learning consacrés à l'énergie sont proposés dans le Learning Hub. Ils fournissent une vue d'ensemble de la stratégie énergétique d'Imerys et permettent de développer des connaissances et de sensibiliser aux questions d'efficacité énergétique. En outre, des bases de connaissances internes sur les séchoirs, les fours rotatifs, les moteurs et les broyeurs à boulets ont été créées afin de promouvoir les bonnes pratiques d'efficacité énergétique industrielle des principaux équipements utilisés par Imerys. Le Groupe a aussi organisé trois formations en ligne suivies par plus de 330 participants et consacrées à divers sujets liés à l'efficacité énergétique, tels que les séchoirs ultrarapides, les méthodes de brainstorming et les bases de connaissances.

Sur l'intranet du Groupe, une communauté spécifique a vocation à échanger des connaissances et des bonnes pratiques, et à promouvoir des événements relatifs à l'énergie.

(1) L'initiative "Science Based Targets", une collaboration entre le Carbon Disclosure Project (CDP), le World Resources Institute (WRI), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le Global Compact des Nations Unies (UNGC), aide les entreprises à fixer des objectifs compatibles avec la limitation du réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C.

(2) L'Accord de Paris sur le climat de 2015 a vu 195 États s'engager à prévenir les pires impacts du changement climatique en limitant le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius, souvent appelé le "scénario 2 °C".

Consommation totale d'énergie et répartition par source d'énergie

	2021 ⁽²⁾	2020 ⁽³⁾	2019 ⁽³⁾	2018 ⁽³⁾
Consommation totale d'énergie ⁽¹⁾ (en MWh)	9 088 989	8 159 406	9 234 462	10 916 835
Dont consommation totale d'énergie renouvelable (en MWh)	436 940	-	-	-
Électricité	30,4 %	29,5 %	29,0 %	27,7 %
Dont électricité renouvelable	2,3 %	-	-	-
Vapeur	2,1 %	1,8 %	2,0 %	1,7 %
Dont vapeur renouvelable	30,5 %	-	-	-
Eau chaude	0 %	< 0,1 %	< 0,1 %	< 0,1 %
Gaz naturel	38,4 %	41,1 %	39,0 %	41,5 %
Autres combustibles fossiles	25,6 %	24,6 %	27,3 %	26,7 %
Biocarburants ⁽⁴⁾	3,5%	3,0 %	2,7 %	2,4 %

(1) Plusieurs sites Imerys utilisent des installations de production combinée de chaleur et d'électricité. Le surplus d'électricité produit par ces installations est parfois vendu au réseau national. La consommation totale d'énergie n'inclut pas cette électricité revendue.

(2) Un nouvel outil de reporting énergétique et environnemental a été déployé en 2021, structuré de façon à faciliter la publication d'indicateurs d'énergie renouvelable à l'échelle du Groupe. C'est pourquoi ces données sont déclarées pour la première fois en 2021.

(3) La ventilation fait apparaître séparément la consommation d'énergie provenant de l'électricité et de la vapeur alors que ces deux sources étaient auparavant confondues.

(4) La consommation de biocarburants correspond à l'énergie extraite de matières et résidus végétaux ainsi que les biogaz issus de la fermentation anaérobie.

L'évolution de la consommation totale d'énergie entre 2020 et 2021 s'explique par une hausse de la production, qui a progressé de 12,4 % en volume d'une année sur l'autre. Si la consommation d'énergie totale a donc augmenté sous l'effet d'une hausse de la production, la part de gaz naturel et des autres énergies fossiles dans la consommation globale du Groupe a en revanche poursuivi son recul, dans le droit fil de la politique de décarbonation du Groupe.

Sources d'énergie renouvelable

Le Groupe continue d'encourager la transition vers les énergies renouvelables et les technologies à combustible fossile plus propres, partout où cela est possible, soit avec de l'électricité

provenant de sources à faible teneur en carbone, soit avec des déchets de biomasse. En vertu de sa stratégie d'achat d'électricité bas carbone, Imerys évalue systématiquement les options permettant d'alimenter ses sites par des sources d'énergie à faible teneur en carbone ou renouvelables, notamment l'énergie solaire, hydraulique et éolienne. Différents modèles économiques ont été développés pour promouvoir l'électricité bas carbone, tels que les contrats d'achat d'électricité sur site et hors site, les certificats, les contrats de location et les investissements directs pour les projets à petite échelle. En 2021, l'émission de 150 kt de CO₂ a été évitée dans les huit pays où des sites Imerys utilisent de l'électricité bas carbone : Royaume-Uni, Brésil, États-Unis, Inde, Australie, Belgique, Autriche et Slovaquie.

	2021	2020	2019
Consommation totale d'énergie renouvelable (MWh)	436 940	-	-
Électricité renouvelable	14,5 %	-	-
Biocarburants	72,1 %	-	-
Vapeur renouvelable	13,3 %	-	-

Outre l'électricité à faible teneur en carbone évoquée ci-dessus, le Groupe dispose également sur site de 15 installations d'énergie renouvelable mises en œuvre à l'échelle du Groupe : sept au Royaume-Uni, sept en France, une aux États-Unis. Elles représentent au total 60 MW installés et fournissent de l'électricité renouvelable au réseau local. Actuellement, l'énergie renouvelable produite par ces installations n'est pas prise en compte dans les données consolidées relatives à l'énergie ou au CO₂.

✓ Pour plus d'informations sur la méthodologie de reporting énergétique d'Imerys, voir les [Principes de reporting de développement durable 2021 sur www.imerys.com](#).

L'utilisation des déchets de biomasse est encouragée au sein du Groupe pour remplacer les combustibles fossiles lorsque cela est possible. Actuellement, cinq usines utilisent des

déchets de biomasse tels que les copeaux de bois, la sciure, les déchets d'origine animale, les noyaux d'olive et les coques d'arachides. Le tout dernier projet en cours, à Andersonville, aux États-Unis, consiste à introduire des coques d'arachides broyées comme source d'énergie alternative. L'objectif du projet est d'adapter l'installation pour modifier le mix énergétique en intégrant les déchets de biomasse comme source d'énergie et, ainsi, réduire de manière significative les émissions de carbone fossile liées aux activités. Au terme du projet, le mix énergétique modifié passera d'un approvisionnement habituel de 100 % en combustibles fossiles à un ratio de 56 % de biomasse sur 44 % de combustibles fossiles, ce qui devrait permettre de réduire d'environ 3 % les émissions totales de CO₂ du Groupe par an. Des études de faisabilité similaires sont en cours sur d'autres sites.



Émissions de gaz à effet de serre

La majorité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe provient de la production d'énergie thermique à partir de gaz naturel et de combustibles fossiles. Des sources d'énergie alternatives comme la biomasse et la vapeur d'eau sont de plus en plus étudiées et utilisées. Les émissions indirectes issues de la consommation d'électricité sont la deuxième source d'émissions. Certains procédés mis en œuvre pour les opérations d'Imerys génèrent des émissions directes de CO₂ (la décarbonatation de matières premières par exemple). Les mesures prises pour contrôler et réduire les émissions de GES sont l'un des principaux moyens par lesquels le Groupe contribue à l'ODD 13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions).

Un nouvel outil de reporting énergétique et environnemental a été déployé en 2021. Ce nouvel outil a été structuré de façon à faciliter la déclaration des émissions de gaz à effet de serre selon la méthode *market-based* (utilisation du facteur d'émissions du fournisseur), ainsi que selon la méthode *location-based* (utilisation du facteur d'émissions moyen du pays). Il a également été conçu

pour renforcer l'exactitude du reporting en matière d'énergie renouvelable. Dans le cadre de ce déploiement, tous les facteurs d'émissions entrant dans le calcul des gaz à effet de serre ont été mis à jour. Ces facteurs actualisés sont tirés des bases de données de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), de l'Agence internationale de l'Énergie (AIE) et du projet *Emissions and Generation Resource Integrated Database* (eGRID), chaque année depuis 2018. Par suite de cette mise à jour, et conformément aux dispositions du Groupe sur le recalcul des GES, ce changement de méthodologie a entraîné un nouveau calcul des données de référence 2018. En 2018, 2019 et 2020, toutes les émissions de Scope 1 ont donc été recalculées à l'aide des facteurs d'émissions les plus récents de l'EPA. Les émissions de Scope 2 déterminées selon la méthode *location-based* ont été recalculées chaque année à l'aide des facteurs d'émissions disponibles au début de chacune de ces années. En 2021, ce sont les données du fournisseur qui ont été utilisées dans la méthode *market-based*.

Les données historiques publiées dans le Document d'Enregistrement Universel 2020 et les données retraitées sont présentées ci-dessous à des fins de comparaison.

Émissions de gaz à effet de serre du Groupe

(en milliers de tonnes d'équivalent CO ₂ , kt)	2021 ⁽¹⁾	Données 2020 publiées	Données 2020 retraitées	Données 2019 publiées	Données 2019 retraitées	Données 2018 publiées	Données de référence 2018 retraitées
Émissions de CO ₂ de Scope 1	1 597	1 510	1 492	1 740	1 738	2 207	2 186
Émissions de CO ₂ de Scope 2	851	984	849	1 103	983	1 214	1 135
Total des émissions de CO₂ (Scope 1 et Scope 2)	2 447	2 494	2 341	2 843	2 721	3 421	3 320
Énergie	84,5 %	86,7 %	85,8 %	87,3 %	86,7 %	84,1 %	83,6 %
Processus	15,5 %	13,3 %	14,2 %	12,7 %	13,3 %	15,9 %	16,4 %
Chiffre d'affaires (M€)	4 383	3 799	3 799	4 354	4 354	4 590	4 590
Émissions de CO₂/chiffre d'affaires (tonnes CO₂e/million d'euros)	558	657	616	653	625	745	723
Variation par rapport à 2018	(23) %	(12) %	(15) %	(12) %	(14) %	-	-

(1) Un nouvel outil de reporting environnemental et énergétique a été introduit en 2021, qui a entraîné des changements dans les méthodes de calcul. Conformément aux dispositions du Groupe encadrant le recalcul des GES, les données de 2018, année de référence, ont été recalculées suivant les préconisations du Protocole de reporting sur les GES (GHG Reporting Protocol Standard and Guidance). Les données de référence 2018 recalculées et les données historiques recalculées ont été retraitées.

En 2021, les émissions de Scope 1 et Scope 2 du Groupe se sont élevées à 558 tonnes d'équivalent CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires, ce qui représente une baisse de 23 % depuis 2018, selon les données de référence recalculées. Cette diminution par rapport aux années précédentes s'explique par l'augmentation de l'efficacité énergétique, la substitution des combustibles fossiles par des biocarburants ainsi que l'amélioration de la précision de la déclaration des émissions du Scope 2 provenant de données basées sur le marché, et de l'intégration de nouveaux indicateurs d'électricité issue des énergies renouvelables

✓ Pour plus d'informations sur le périmètre de vérification 2021 pour le recalcul de l'année de référence ainsi que les KPI relatifs aux émissions et au CO₂ des années précédentes, voir chapitre 10 du présent rapport.

Émissions de Scope 3

Le Scope 3 est considéré comme une source indirecte d'émissions et représente environ 57 % des émissions totales du Groupe, d'après les estimations décrites ci-dessous. Imerys s'engage à travailler sur cette question en fixant des objectifs basés sur la science. La principale source de ces émissions de Scope 3 est liée à l'achat de biens. Pour atténuer cet impact, Imerys s'est fixé pour but d'amener 71 % de ses fournisseurs (par poste de dépenses) à adopter des objectifs basés sur la science d'ici 2023, dans les catégories d'achats concernés par le Scope 3 : biens et services, activités en lien avec les carburants et l'énergie (non incluses dans les Scopes 1 ou 2), transport et distribution en amont, déchets provenant des opérations, et transport et distribution en aval. D'après les estimations d'Imerys, ces catégories représentent environ 95 % du total des émissions de Scope 3 du Groupe. Fin 2021, 26 % des fournisseurs du Groupe, soit environ 450 entreprises, s'étaient dotés d'objectifs de réduction de leurs émissions basés sur la science.

Chaîne de valeur des fournisseurs du Groupe

Catégories d'achat	Pourcentage des achats clés ⁽¹⁾	Fournisseurs en amont
Matières premières ⁽²⁾	30 %	En grande majorité bauxite, sable de zircon, carbonate de soude, sable de silice
Services et équipements miniers et industriels	23 %	Sous-traitants miniers, fournisseurs de services pour la maintenance et les réparations
Transport	20 %	Fret par train, camion et bateau, et voyages d'affaires
Énergie	13 %	Voir mix énergétique plus haut, comptabilisé dans les émissions de Scope 1 et 2
Produits chimiques et autres consommables	14 %	Principalement produits chimiques et matériaux de conditionnement

(1) L'analyse est basée sur les données 2020. La dépense totale dans les catégories mentionnées ci-dessus s'élevait à environ 86 % des achats du Groupe.

(2) Imerys subvient aux deux tiers de ses besoins en matières premières environ et achète le dernier tiers.

Estimation des émissions de Scope 3

En raison des difficultés d'accès à des données d'émissions fiables de la part des fournisseurs, les données ne représentent pas encore l'ensemble des émissions de Scope 3 correspondant aux activités d'Imerys. Toutefois, dans une logique d'amélioration de la mesure et d'identification de leviers potentiels de réduction de ces émissions, Imerys a lancé en 2021 un projet destiné à quantifier le CO₂ émis par les biens et

services achetés par le Groupe, suivant les normes de comptabilité et de reporting du *GHG Protocol (Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard)*. Cet exercice de quantification, qui a porté sur 86 % des achats de biens et services du Groupe, a ensuite fait l'objet d'une vérification par l'un des commissaires aux comptes du Groupe, tel qu'il apparaît dans l'attestation figurant [au chapitre 10 du présent rapport](#).

Source des émissions de Scope 3	Tonnes d'équivalent CO ₂ , kt	Pourcentage des émissions de Scope 3	Explication de la méthodologie de calcul des émissions
Achat de biens et services	1 221 000	37,2 %	Cette catégorie comprend les achats de matières premières, services et contrats miniers, produits chimiques, emballages, services professionnels et informatiques. Pour les matières premières et produits chimiques : le calcul des émissions de CO ₂ e consiste à multiplier la quantité de chaque matière première ou produit chimique achetée (en tonne) par le facteur d'émission (FE) correspondant (soit kg CO ₂ e/kg de matière première ou produit chimique). Pour les services miniers et les contrats, l'emballage et les services informatiques : le calcul se fonde sur les dépenses dans chaque sous-catégorie, selon la méthodologie EIO-LCA de Carnegie Mellon. Pour les services professionnels : les données se fondent sur les coûts supportés en 2020 et le FE correspondant, déterminé sur la base du rapport financier du fournisseur (intérim, services juridiques, conseil, etc.).
Transport et distribution en aval	750 000	22,8 %	Les calculs se fondent sur le tonnage, la distance et le mode de transport, auxquels est appliqué le FE correspondant.
Activités en lien avec les carburants et l'énergie (non incluses dans le Scope 1 ou 2)	422 000	12,8 %	Le FE des pertes du réseau est tiré du rapport par pays de l'Agence internationale de l'énergie 2017. Un calcul de l'efficacité moyenne des centrales électriques a par ailleurs été réalisé afin de convertir l'énergie thermique en électricité thermique.
Transport et distribution en amont	405 000	12,3 %	Les calculs se fondent sur le tonnage, la distance et le mode de transport, auxquels est appliqué le FE correspondant.
Immobilisation de biens	231 000	7,0 %	Cette catégorie comprend la production, le transport et l'installation d'équipements et services (hors déchets, qui sont comptabilisés dans la catégorie ad hoc du Scope 3). Le calcul se fonde sur le coût des différentes activités selon la méthodologie EIO-CLA de Carnegie Mellon.
Investissements	205 000	6,2 %	Cette catégorie concerne les émissions liées aux activités du Groupe dans deux sociétés communes (à 50 %) et une filiale (à 25 %), non prises en compte dans les émissions de Scopes 1 et 2. Le calcul repose sur la méthode des données moyennes du <i>GHG Protocol</i> et correspond au prorata des parts détenues par Imerys.
Déchets provenant des opérations	28 000	0,9 %	Cette catégorie rend compte des déchets industriels produits par Imerys.
Trajets du personnel	20 500	0,6 %	Cette donnée est une estimation calculée à l'aide de l'outil Scope 3 Evaluator sur la base de l'effectif total d'Imerys en 2020.
Voyages d'affaires de divers sièges régionaux	3 900	0,1 %	Le calcul repose sur le nombre de kilomètres parcourus par les salariés d'Imerys.



Imerys prend des mesures pour réduire les émissions de Scope 3 et porte une attention particulière aux achats de biens et services, mais les efforts portent aussi sur d'autres sources d'émissions de Scope 3. Il s'agit par exemple de l'intégration d'un prix interne du carbone dans les projets d'investissement (CAPEX) qui favorise les machines ayant un meilleur rendement énergétique, et du projet Industry 4.0 du Groupe qui contribuera à surveiller et réduire le ralenti des moteurs non productifs, générant des réductions supplémentaires de la consommation de carburant.

✓ Pour plus d'informations sur le reporting de Scope 3 d'Imerys, voir [rapport CDP 2021 du Groupe](#).

7.2.2 SOLUTIONS POUR LE CLIMAT

Imerys s'engage non seulement en faveur de la gestion des émissions liées à ses activités, mais aussi pour la recherche de solutions innovantes au service d'une économie bas carbone, et accompagne également ses clients dans cette transition. Fort de son expertise de pointe sur le marché, de sa longue tradition d'innovation et de ses partenariats avec des clients et institutions extérieures, le Groupe crée les solutions minérales durables et les technologies du futur. Ces solutions innovantes s'inscrivent dans le droit fil des mégatendances, au rang desquelles s'inscrit le changement climatique.

À cette fin, Imerys s'est attaché à réaliser des études pour déterminer l'empreinte carbone des produits de son portefeuille. Ces études servent un double objectif : elles fournissent des informations complètes et transparentes aux clients et offrent au Groupe une visibilité améliorée sur les impacts liés à certains produits ou sites. La disponibilité de cette information est un préalable essentiel à toute démarche d'écoconception, qui consiste à intégrer les aspects environnementaux à toutes les étapes du processus de conception et développement, pour mettre au point des produits ayant la plus petite empreinte environnementale tout au long de leur cycle de vie.

En 2021, le Groupe a calculé l'empreinte carbone de 36 produits, depuis leur extraction jusqu'à la sortie d'usine, en appliquant la méthode de l'analyse du cycle de vie (ACV) décrite au [chapitre 8 du présent rapport](#). Les résultats de ces études sont la plupart du temps partagées avec les clients afin d'encourager les efforts en aval pour calculer l'impact des produits et différencier les solutions Imerys des produits à plus forte teneur en carbone d'autres concurrents.

✓ Pour plus d'informations sur l'innovation dans de nouveaux produits et technologies, voir [chapitre 1 du présent rapport](#).

✓ Pour plus d'informations sur l'analyse du cycle de vie, voir [chapitre 8 du présent rapport](#).

8 PRÉPARER L'AVENIR

8.1 CONDUITE DES AFFAIRES

L'engagement Imerys	Objectifs de développement durable à moyen terme	Principes du Global Compact	ODD des Nations Unies
Incarnar l'exemplarité en matière d'éthique des affaires : normes strictes de gouvernement d'entreprise, pratiques équitables, chaîne d'approvisionnement responsable pour l'ensemble de nos partenaires, engagement auprès des communautés locales pour créer de la valeur partagée, en particulier grâce à l'éducation et au développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Pratiques équitables et achats responsables Améliorer la notation externe du Groupe en matière de développement durable Déployer un programme de notation du développement durable couvrant au moins 50 % des fournisseurs du Groupe (par poste de dépenses) d'ici fin 2022 	Principe 1 Principe 6 Principe 8 Principe 9	 
	<p>Résultats 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> Pratiques équitables et achats responsables ✓ La note externe attribuée par EcoVadis en matière de développement durable s'établit à 70/100, situant le Groupe dans le top 5 % des sociétés évaluées. ✓ Le programme de notation du développement durable couvrait 35 % des fournisseurs du Groupe (par poste de dépenses) à fin 2021 		     

L'éthique des affaires est le socle sur lequel repose l'activité d'Imerys. Le Groupe construit l'avenir de pair avec ses parties prenantes, à travers un comportement éthique et des pratiques d'achats éthiques et responsables, en s'engageant auprès des communautés et en promouvant des produits et technologies durables. De tels fondements sont aussi une garantie et une source de confiance pour les salariés du Groupe, les clients et la société au sens large, car une conduite exemplaire est un

gage de fiabilité et de développement durable à long terme. Outre tous les autres ODD mentionnés dans ce chapitre, l'engagement d'Imerys en faveur d'une conduite responsable des affaires contribue à l'ODD 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous).



8.1.1 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En se dotant d'un solide gouvernement d'entreprise, Imerys s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de son fonctionnement et de sa direction, dans un souci de transparence et de respect constant des attentes des investisseurs et autres parties prenantes. Le dialogue régulier entre le Directeur Général, le Comité Exécutif et le Conseil d'Administration joue un rôle décisif dans la définition de la stratégie du Groupe et sa mise en œuvre, notamment au regard des ambitions du Groupe en matière de développement durable. Imerys suit les recommandations du *Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées en France*, publié par l'AFEP-MEDEF.

✓ Pour plus d'informations sur le gouvernement d'entreprise d'Imerys, voir chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.

8.1.2 PRATIQUES ÉQUITABLES ET ACHATS RESPONSABLES

■ PLAN DE VIGILANCE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, le plan de vigilance vise à présenter les mesures de vigilance raisonnables mises en œuvre au sein du Groupe pour identifier les risques et prévenir les impacts sur les droits de l'Homme, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité et l'environnement découlant des activités du Groupe et de ses filiales, tels que définis à l'alinéa II de l'article L. 233-16 du Code de commerce, ainsi que des activités des sous-traitants et fournisseurs (ci-après "les Fournisseurs") en France et à l'étranger avec lesquels Imerys a établi des relations commerciales, dans la mesure où ces activités s'y rapportent.

Imerys s'engage à incarner l'exemplarité en matière de conduite des affaires, garantissant éthique et pratiques équitables dans l'ensemble des activités du Groupe. Dans une démarche d'amélioration continue, Imerys fait chaque année le bilan de ses politiques, actions et résultats de développement durable, au moyen d'une évaluation approfondie réalisée par EcoVadis⁽¹⁾ et communique ses résultats de façon transparente à ses parties prenantes internes et externes. Imerys est évalué chaque année par EcoVadis depuis 2014. **L'objectif du Groupe à moyen terme est d'améliorer sa note de développement durable basée sur l'évaluation d'EcoVadis et de déployer un programme de notation du développement durable couvrant au moins 50 % des Fournisseurs du Groupe (par poste de dépenses) d'ici fin 2022.** Fin 2021, les résultats de l'évaluation du Groupe par EcoVadis s'établissaient à 70 sur 100, plaçant Imerys dans le top 5 % de toutes les sociétés évaluées. En outre, le programme de notation du développement durable des Fournisseurs mis en place par le Groupe, selon la méthodologie EcoVadis, a été étendu pour couvrir 35 % des fournisseurs du Groupe (par poste de dépenses). Ce programme est décrit plus en détail dans la suite du présent chapitre.

Imerys a mis en place un Comité d'Éthique dédié, présidé par la Directrice juridique du Groupe et composé de membres du Comité Exécutif et de responsables fonctionnels du Groupe. Le Comité d'Éthique fixe les priorités en la matière, pilote la réalisation des objectifs qui en découlent, veille à l'adéquation et à la diffusion des codes, politiques et procédures régissant les questions éthiques ainsi qu'à l'organisation des formations y afférentes, et s'assure de la cohérence des dispositifs de vérification de la conformité. Le suivi des manquements à l'éthique, signalés via le système d'alerte interne ou par d'autres canaux, est également de la compétence du Comité d'Éthique. Il se réunit régulièrement chaque année, examine la

cartographie actualisée des risques de corruption et liés au devoir de vigilance ainsi que le plan de vigilance au minimum une fois par an, et en fait rapport au Comité d'Audit du Conseil d'Administration une fois par an au moins.

✓ Pour plus d'informations sur le Comité d'Audit d'Imerys, voir chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.

Le Code de conduite professionnelle et d'éthique d'Imerys ("le Code") énonce les principes de conduite que tous les salariés, sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires sont tenus de respecter. Les principes généraux exposés dans le Code se déclinent en un ensemble de politiques et de protocoles encadrant à la fois les règles déontologiques applicables à l'entreprise et au comportement de chaque salarié. Y sont abordés les domaines suivants : conformité aux lois et réglementations, protection de l'environnement et des droits de l'Homme, relations avec les communautés locales et les syndicats, sécurité et santé au travail, diversité et inclusion, confidentialité, prévention des fraudes, prévention de la corruption, prévention des délits d'initiés et conflits d'intérêts, protection des actifs du Groupe, loyauté de la concurrence, transparence et intégrité.

Le Code est un document en perpétuel devenir : sous la houlette du Comité d'Éthique, il fait l'objet de révisions et de mises à jour régulières et évolue au rythme des changements internes et externes et des modifications de la réglementation internationale. Traduit en 23 langues et préfacé par le Directeur Général d'Imerys, il s'applique à tous les salariés du Groupe, aux joint-ventures qu'il contrôle et à ses partenaires commerciaux.

Imerys estime essentiel d'appliquer des normes ambitieuses en matière environnementale, sociale et de gouvernance sur l'ensemble de ses sites dans le monde. Le Groupe attend de ses fournisseurs qu'ils adhèrent aux principes énoncés dans son Code. Ainsi, en 2018, Imerys a introduit des standards environnementaux, sociaux et de gouvernance destinés à ses fournisseurs (les "Standards ESG Fournisseurs"). Fondés sur le Code du Groupe et sa Charte du développement durable et alignés sur les ambitions du programme *SustainAgility* d'Imerys, ces Standards ont été traduits en 23 langues. Ils s'appliquent à tous les fournisseurs, qui doivent expressément y adhérer et sont tenus de s'y conformer, et ils forment un volet important de la politique d'achat du Groupe.

Le Groupe s'emploie constamment à renforcer ses programmes de conformité, de devoir de vigilance et d'achats responsables. Ces programmes sont destinés à recenser les risques, mettre en œuvre des mesures préventives et détecter les cas de non-conformité avec la réglementation locale et internationale en matière de lutte contre la corruption et de comportements anticoncurrentiels, de respect des sanctions et embargos internationaux, mais aussi de la protection des données, des droits de l'Homme, de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans les activités du Groupe dans le monde entier, de même qu'au sein de sa chaîne de valeur.

Les programmes de conformité du Groupe reposent sur de nombreuses procédures associées au Code de conduite professionnelle et d'éthique, notamment ses politiques anticorruption, antitrust et de protection des données, ses procédures encadrant les cadeaux et invitations, les conflits d'intérêts, le sponsoring et les dons caritatifs, la gestion des parties prenantes et celles régissant les relations avec les communautés. Toutes ces politiques et procédures, parmi d'autres, précisent clairement le processus, le reporting et l'ensemble des niveaux de contrôle nécessaires pour assurer la conformité.

(1) EcoVadis est un chef de file reconnu auquel recourent tous les secteurs pour évaluer les performances en matière de développement durable sur la base de quatre critères : environnement, travail et droits de l'Homme, éthique et achats durables.



La politique fiscale du Groupe est parfaitement conforme aux normes internationales à la pointe de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. Les choix d'implantation du Groupe à l'étranger obéissent à des considérations strictement industrielles ou commerciales et le Groupe ne recourt à aucun montage artificiel à des fins d'optimisation fiscale. Le Groupe entend respecter pleinement ses obligations fiscales, en s'acquittant du montant d'impôts qui lui échoit, dans le pays où il est dû et en temps voulu.

Imerys soutient pleinement les principes de gestion ouverte et transparente des ressources minérales. À cet effet, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce, Imerys déclare les paiements supérieurs ou égaux à 100 000 euros, effectués au profit d'instances gouvernementales par les entités du Groupe ayant des activités d'exploration, de prospection, de découverte, de développement ou d'extraction de minéraux. Ce rapport fait l'objet d'un dépôt au Registre du commerce et peut être consulté sur le site internet du Groupe, dans les délais et conditions prévus par la loi.

- ✓ Pour plus d'informations sur le Code de conduite professionnelle et d'éthique du Groupe et les Standards ESG d'Imerys destinés aux fournisseurs, [voir www.imerys.com](http://www.imerys.com).
- ✓ Pour plus d'informations sur le rapport d'Imerys relatif aux paiements faits aux gouvernements en 2021, [voir www.imerys.com](http://www.imerys.com).

■ PROCESSUS DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES ESG

Les sites du Groupe se répartissent au sein de différents ensembles géographiques dans le monde et en premier lieu en Europe (environ 48 %) et en Amérique du Nord (environ 20 %). Le Groupe a établi un processus minutieux de cartographie des risques liés à la corruption, aux droits de l'Homme et aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, dans le cadre de ses opérations et de celles de ses filiales et fournisseurs dans différentes zones géographiques. Cet exercice de cartographie des risques de corruption et liés au devoir de vigilance est spécifiquement conduit pour identifier et évaluer des scénarios de risques en matière de corruption, droits de l'Homme, santé, sécurité et environnement, et ses résultats sont intégrés au besoin dans le processus de cartographie des risques présenté au [paragraphe 2.2.3, chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel](#).

Une série d'entretiens dédiés a été menée à partir de 2017 avec des représentants clés des métiers et des fonctions support, qui ont abouti à l'élaboration de la version préliminaire d'un référentiel de risques de conformité, incluant des scénarios de risques potentiels. D'autres consultations ont ensuite été organisées avec des instances externes et des organisations non gouvernementales pour recueillir leurs réactions sur le référentiel et le processus. Le résultat consolidé a été présenté au Comité Exécutif pour validation et une première liste de scénarios de risques potentiels a été établie sur cette base, portant sur la corruption, les droits de l'Homme, la santé, la sécurité et l'environnement.

La première série d'évaluations des risques du Groupe a été menée en 2018 dans deux régions pilotes. Des experts de différentes fonctions ont été réunis à l'occasion d'ateliers, représentant notamment le département juridique, les opérations, les ventes, les achats, la logistique, les ressources humaines, le développement durable et les finances, au sein des zones géographiques soumises à évaluation. Ces premiers travaux ont à la fois servi à confirmer la validité du référentiel d'évaluation et à dresser un premier état des lieux des risques du Groupe. Une deuxième phase d'évaluations géographiques s'est ouverte en 2018, au moyen de questionnaires et d'entretiens menés avec des responsables de chacune des zones d'implantation du Groupe restant à couvrir. Entre 2019 et 2020, de nouveaux ateliers d'évaluation ont eu lieu pour continuer à renforcer le niveau d'évaluation menée dans les zones géographiques initialement couvertes par les travaux des experts, achevant ainsi le cycle complet de cartographie des risques pour les cinq zones géographiques (Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique, Amérique du Sud et Moyen-Orient et Afrique). En 2021, l'évaluation des risques pour l'Amérique du Sud a été actualisée.

Ces ateliers permettent de réviser et mettre à jour périodiquement la liste des scénarios de risques, d'évaluer la criticité de chacun d'eux (impact inhérent et probabilité), d'apprécier l'efficacité des mesures d'atténuation actuelles et, en outre, pour les scénarios relatifs aux droits de l'Homme, à la santé, la sécurité et l'environnement, d'identifier les risques majeurs pour chaque catégorie d'achats (criticité).

■ ÉVALUATION DES RISQUES ESG

Les ateliers d'évaluation des risques relatifs aux droits de l'Homme, à la santé, la sécurité et l'environnement évoqués ci-dessus s'articulent en deux volets : évaluation de l'efficacité des mesures d'atténuation au sein des sites du Groupe et évaluation de la criticité des risques, pour chacune des catégories d'achats.

L'évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance menée au sein des activités du Groupe, qui comprend leur identification, analyse et classement, est présentée [au chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel](#). L'évaluation des risques climatiques liés aux opérations du Groupe est détaillée dans le [chapitre 7 du présent rapport](#). Les conclusions de l'évaluation de l'efficacité des mesures d'atténuation font l'objet d'un paragraphe ci-dessous.

Afin de hiérarchiser les actions relatives aux Fournisseurs d'Imerys, la criticité de chaque scénario a ensuite été classée en fonction de "l'indice composite des pays", basé sur le score de risque des pays d'EcoVadis qui conjugue plusieurs indices et notamment (liste non exhaustive) [l'indice de perception de la corruption](#) ⁽¹⁾, [l'indice de liberté humaine](#) ⁽²⁾ et [l'indice de performance environnementale](#) ⁽³⁾. Ces risques pays sont ensuite évalués au regard du poids économique des achats afin de déterminer précisément l'exposition aux risques et leur impact.

(1) *L'indice de perception de la corruption est publié chaque année par Transparency International et classe 180 pays et territoires au regard du niveau de corruption perçue dans le secteur public, aux yeux des experts et du milieu des affaires, sur une échelle de 0 à 100, 0 correspondant à un niveau de corruption très élevé et 100 à un niveau très faible.*

(2) *L'indice de liberté humaine est publié par l'Institut Fraser, en collaboration avec l'Economic Freedom Network, groupe d'instituts de recherche et d'enseignement indépendants de 90 pays et territoires du monde. Il rend compte de l'état de la liberté humaine, dans un sens large couvrant la liberté individuelle, publique et économique.*

(3) *L'indice de performance environnementale est établi conjointement par les Universités de Yale et Columbia, en collaboration avec le Forum économique mondial, et classe 180 pays selon 24 indicateurs de performance répartis dans dix catégories d'enjeux, couvrant la santé environnementale et la vitalité des écosystèmes.*



À la lumière de l'évaluation des scénarios de risque associés aux Fournisseurs en matière de droits de l'Homme, de santé, de sécurité et d'environnement et de l'indice de risque pays, le Groupe a identifié des risques humains potentiellement saillants au sein de sa chaîne de valeur. Les quatre principaux risques encourus relèvent des domaines suivants :

- impacts sur les salariés des Fournisseurs exposés à des risques de santé ou de sécurité au travail ;
- impacts sur les salariés des Fournisseurs en matière de droit du travail (rémunération, durée et conditions de travail) ;
- augmentation de la pollution de l'air et des sols liée aux activités des Fournisseurs ;
- impacts de pratiques discriminatoires sur les salariés des Fournisseurs.

Les risques les plus élevés qui ressortent de l'évaluation de l'ensemble des catégories d'achat, tous scénarios confondus, sont ceux qui émanent de la catégorie des fournisseurs de matières premières. Les mesures de contrôle à mettre en place pour éliminer ou atténuer le risque sont fonction du niveau de risque attribué à chaque Fournisseur (faible, moyen ou élevé).

■ MESURES DE CONTRÔLE

Sites d'Imerys et des filiales du Groupe

Les systèmes et processus de gestion du Groupe se déclinent en une série de politiques, de protocoles et de procédures concrétisant les ambitions et engagements exprimés dans le Code et dans la Charte du développement durable. Ce cadre, qui couvre les droits de l'Homme, la santé, la sécurité et l'environnement entre autres thèmes, définit des exigences claires pour toutes les activités du Groupe. La mise en œuvre des politiques, protocoles et procédures du Groupe relève de la responsabilité de chaque métier et fonction support. La gestion des risques professionnels en matière de santé et de sécurité est abordée plus en détail aux [au chapitre 6 du présent rapport](#), et celle des risques environnementaux est [présentée au chapitre 7](#).

Les Fournisseurs d'Imerys

Issues du Code, les exigences du Groupe envers tous ses Fournisseurs sont clairement définies dans les Standards ESG d'Imerys qui leur sont destinés. La politique d'achats du Groupe définit clairement les rôles et responsabilités, les exigences, le reporting et les approbations de rigueur. Les exigences qui y sont formulées à l'égard des Fournisseurs et de leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance, reposent sur les principes suivants :

1. Standards environnementaux, sociaux et de gouvernance destinés aux fournisseurs

Le Groupe entend entretenir avec ses Fournisseurs des relations fortes, fondées sur la transparence et la confiance mutuelle. Tous les Fournisseurs reconnaissent avoir lu et acceptent de se conformer aux Standards ESG, dont le déploiement se poursuivra au cours des toutes prochaines années. En 2021, le service des achats a contrôlé plus de 385 fournisseurs pour vérifier la déclinaison efficace des Standards ESG destinés aux Fournisseurs au sein de toutes les catégories et zones d'achats.

2. Identification et évaluation des risques Fournisseurs

L'évaluation de la performance ESG commence dès l'étape de qualification et d'intégration des Fournisseurs. Les équipes d'achats sont chargées de procéder à des contrôles

raisonnables durant le processus d'intégration avant d'admettre un fournisseur, et en particulier tout fournisseur susceptible d'être considéré à haut risque (soit qu'il appartienne à une catégorie elle-même à risque ou qu'il se situe dans un pays classé comme tel), pour vérifier qu'il peut justifier de sa conformité avec les Standards ESG.

En 2021, le Groupe a redéfini le processus destiné à sélectionner, examiner et suivre leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. Ce processus révisé sera déployé progressivement en fonction du niveau de risque et nécessitera que les Fournisseurs passent par une série de validations et de contrôles externes indépendants avant de pouvoir être admis dans le portefeuille de Fournisseurs du Groupe. La vocation de ce nouveau processus d'intégration est double : garantir que les Fournisseurs aient connaissance des Standards ESG qui leur sont destinés et qu'ils s'engagent à s'y conformer, mais aussi les accompagner dans une démarche de développement et d'amélioration continue de leur performance ESG.

À partir de mi-2020, dans le cadre de son programme d'achat responsable, le Groupe a entamé le déploiement d'un programme de notation du développement durable des Fournisseurs, de pair avec EcoVadis. Ce programme complet porte sur les domaines de l'environnement, du droit du travail et des droits de l'Homme, de l'approvisionnement éthique et durable et fait appel à des évaluations personnalisées en fonction de la taille et du secteur d'activité de l'entreprise. Les équipes d'achats sont chargées d'identifier et prioriser les Fournisseurs à soumettre à évaluation dans le cadre de ce programme, déployé en tout premier lieu dans les régions et catégories jugées à haut risque lors de la procédure de cartographie du risque décrite ci-dessus. Fin 2021, 35 % des Fournisseurs du Groupe, par poste de dépenses, avaient été évalués. Ces évaluations couvrent plus de 800 fournisseurs dans toutes les catégories, y compris plus de 40 % des fournisseurs de matières premières par poste de dépenses et plus de 30 % des fournisseurs dans les pays prioritaires.

3. Réduction du risque

Sensibilisation et formation sont deux piliers de la réduction du risque. Des actions sont menées sur ces deux fronts pour aider responsables et salariés à assimiler et respecter le Code du Groupe. Les salariés suivent des classes virtuelles ainsi que des cours en présentiel et des conférences d'experts internes, et se trouvent ainsi dotés d'une protection renforcée à travers leur sensibilisation aux questions éthiques.

En plus des actions d'e-learning évoquées précédemment, Imerys organise aussi régulièrement des formations et des ateliers à l'intention des équipes d'achats, consacrés aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme et à leur application au sein d'Imerys. Le but de ces ateliers est de former les participants aux éléments fondamentaux des Principes directeurs pour les aider à reconnaître les signes de possibles violations et à cibler, à la lumière des éléments connus de leur base de Fournisseurs, ceux qui nécessitent en priorité des mesures supplémentaires de réduction des risques. En 2019, le Groupe a organisé des ateliers dédiés auxquels ont pris part environ 62 % des équipes d'achats de différentes zones géographiques. Il n'a malheureusement pas été possible d'organiser de formations supplémentaires en 2021 du fait des restrictions liées à la Covid-19. Cependant, un nouveau cours en ligne, conçu par l'Académie du Pacte mondial des Nations Unies (*Global Compact*) et intitulé "Comment les décisions d'achat peuvent favoriser le travail décent sur la chaîne d'approvisionnement", a été mis à disposition dans le catalogue de formations.



De la même façon, les évaluations des Fournisseurs menées par l'intermédiaire d'EcoVadis participent à la gestion et à la réduction des risques, leurs résultats offrant une vue précise des domaines nécessitant des améliorations.

4. Audits ESG des Fournisseurs

Le Groupe s'engage aux côtés de ses Fournisseurs, qu'il accompagne dans une démarche de développement et d'amélioration continue. Les Fournisseurs doivent pouvoir justifier qu'ils répondent aux critères minimaux ESG et, en cas de lacunes détectées lors d'évaluations ou d'audits formels ou informels, être prêts à adopter un plan d'action correctif selon un calendrier convenu.

Imerys vérifie la conformité de ses Fournisseurs aux Standards ESG selon différentes modalités : autodéclarations et autoévaluations ou évaluations par les équipes d'Imerys selon les cas. Des audits indépendants peuvent être menés dans les pays classés à haut risque. Le Groupe a mis au point une nouvelle liste de contrôle ESG pour faciliter le suivi des activités de son portefeuille de Fournisseurs et apprécier leurs performances au regard des Standards environnementaux, sociaux et de gouvernance du Groupe.

En Inde, par exemple, le Groupe s'est penché sur les fournisseurs de matières premières et a lancé le projet Relation avec les fournisseurs stratégiques (SSR, *Strategic Supplier Relationship*) destiné à améliorer les activités d'un ensemble de Fournisseurs stratégiques. Dans un premier temps, une étude a permis de les classer en fonction des besoins et ressources des relations stratégiques du Groupe. Plusieurs fournisseurs stratégiques ont été sélectionnés sur cette base et il leur a été demandé de mettre en œuvre des mesures stratégiques nécessaires, notamment : réduire la consommation de matières premières, améliorer le recyclage, renforcer la formation à la sécurité et améliorer les conditions de travail. Le Groupe a également soumis d'autres fournisseurs de matières premières dans des régions spécifiques à une série d'inspections et d'audits, pour vérifier leur conformité avec les Standards ESG destinés aux Fournisseurs et mettre au point des plans d'amélioration en cas de lacunes identifiées.

Le Groupe prête une attention particulière aux évaluations et audits des Fournisseurs classés à "haut risque", qui reposent sur le processus de cartographie des risques et d'évaluation décrit précédemment. Dans certains cas, avant ou après l'attribution d'un marché, le Groupe peut mener une due diligence additionnelle ou faire appel à un tiers spécialisé pour effectuer des audits externes spécialisés.

■ MÉCANISME D'ALERTE

Permettre aux parties prenantes, internes et externes, d'exprimer leurs préoccupations en toute sécurité et veiller à ce qu'Imerys dispose de l'infrastructure et des moyens nécessaires pour entendre et traiter ces préoccupations est un aspect essentiel de la bonne gouvernance et un élément central du Code du Groupe. Le système "Speak up!" du Groupe permet de signaler un problème via les canaux internes, que ce soit par l'intermédiaire du supérieur hiérarchique, de la fonction RH ou d'autres fonctions, ou directement grâce à une plateforme numérique dédiée, www.Speak-up.imerys.com. Piloté par un tiers qualifié et indépendant, le système numérique d'alerte du Groupe est ouvert à tous les salariés et parties prenantes externes, et il permet de signaler toute violation présumée du Code du Groupe. Les signalements peuvent être effectués par téléphone ou via la plateforme Speak up!. Dans les deux cas, le

service est disponible dans les principales langues d'Imerys, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et garantit la confidentialité des échanges d'un bout à l'autre du processus.

À la lumière des faits présentés dans l'ensemble des rapports préliminaires, le Groupe choisit en interne des professionnels formés aux domaines concernés pour instruire l'enquête. L'équipe ainsi constituée collecte et analyse des documents, conduit des entretiens et effectue toute démarche nécessaire pour statuer sur les faits invoqués dans le signalement. Imerys encourage ses salariés et parties prenantes à signaler toute information susceptible de constituer un cas de manquement à l'éthique. Des campagnes de communication et de sensibilisation sont menées pour s'assurer que l'information relative à Speak up! est correctement diffusée et qu'elle est visible à l'extérieur, sur le site web du Groupe. Imerys et ses salariés se gardent par ailleurs de toute forme de représailles à l'encontre d'une personne qui aurait fait un signalement de bonne foi ou participé à une enquête déclenchée par ce mécanisme d'alerte.

✓ Pour plus d'informations sur le mécanisme d'alerte du Groupe, Speak up!, voir www.imerys.com.

Le Comité d'éthique d'Imerys, dont la présidence est assurée par la Directrice juridique du Groupe et le secrétariat par le Responsable juridique Antitrust et conformité, a pour principale mission de valider les programmes de conformité du Groupe, notamment les objectifs et priorités fixés annuellement. Le Comité d'éthique est responsable du système d'alerte et procède à une évaluation périodique de tous les cas signalés dans un rapport de conformité présenté au Comité d'audit.

■ SUIVI ET ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MESURES DE CONTRÔLE

En 2021, 21 cas présumés de violation du Code du Groupe ont été signalés via Speak up!. Cinq de ces signalements émanaient de parties prenantes externes. Chacun des cas signalés a fait l'objet d'un examen approfondi et d'investigations, conformément à la politique du Groupe. Après instruction, la violation du Code du Groupe a été confirmée dans quatre cas seulement. Les violations confirmées concernaient des soupçons de fraude, de manquement à la sécurité, de harcèlement moral, et un cas de non-conformité aux politiques internes. En cas de violation avérée, des mesures correctives appropriées sont immédiatement déterminées, mises en place et suivies par la Direction de l'Audit et du Contrôle interne.

Chaque année, la fonction Contrôle interne du Groupe mène des campagnes d'autoévaluation (*Internal Control Self-Assessment*, ICSA). Elles permettent de repérer d'éventuels domaines qui échappent au contrôle interne et, le cas échéant, de définir des plans d'action. En 2021, les campagnes ICSA ont particulièrement ciblé les entités nouvellement intégrées afin de s'assurer que les exigences de contrôle du Groupe étaient correctement appliquées.

Durant les ateliers d'évaluation des risques menés chaque année, les participants dressent un bilan de l'efficacité des mesures de contrôle adoptées pour chacun des scénarios de risque relatifs aux droits de l'Homme, à la santé et la sécurité et à l'environnement. Dans l'ensemble, les niveaux de contrôle sont considérés "adéquats" dans presque tous les scénarios, hormis quelques cas "nécessitant des améliorations mineures" et pour lesquels des actions ciblées ont été identifiées et suivies par le Comité d'éthique, ainsi que par les équipes fonctionnelles chargées de chacune des actions.



Différents processus d'évaluation interne, actionnés au niveau local ou à l'échelle du Groupe, permettent de vérifier la conformité au Code et aux autres politiques et protocoles. Ils le sont par différentes fonctions du Groupe, parmi lesquelles : le département juridique, le Développement Durable, la Santé et Sécurité, les Mines et la Planification des ressources, ainsi que le Contrôle interne, comme évoqué au [paragraphe 2.2, chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel](#).

✓ Les exigences de la loi sur le devoir de vigilance sont présentées dans le tableau de correspondance figurant au [paragraphe 9.5.5.2, chapitre 9 du Document d'Enregistrement Universel](#).

8.1.3 ENGAGEMENT AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Implantés dans le monde entier, les sites et collaborateurs d'Imerys font partie intégrante des communautés locales avoisinant les sites du Groupe et sont perçus comme des représentants de l'entreprise dans son ensemble. À ce titre, le Groupe encourage activement ses sites et salariés à œuvrer pour le développement socio-économique de leurs communautés respectives, non seulement par l'identification et la prise en compte des besoins et attentes des parties prenantes, mais aussi par le transfert de compétences, le développement de talents et le soutien aux initiatives créatrices de valeur partagée. En travaillant de manière constructive et collaborative avec les partenaires locaux, les communautés, les associations et autres parties prenantes, le Groupe contribue à de nombreux ODD au travers de ses activités.

La procédure de gestion des parties prenantes et des relations avec les communautés, qui définit clairement les processus et le périmètre des rôles et responsabilités de toutes les parties concernées, fournit un cadre d'orientation efficace et dynamique pour guider nos sites dans leurs relations avec les parties prenantes locales et en particulier pour garantir qu'un mécanisme local de dépôt de plainte soit en place, en complément du mécanisme d'alerte décrit au [chapitre 8 du présent rapport](#). En outre, la procédure de bienfaisance et de parrainage du Groupe s'accompagne des procédures utiles de reporting, de responsabilisation et d'approbation afin d'éviter tout risque de conduite inappropriée.

Depuis sa création, le Challenge DD a permis de développer et partager les bonnes pratiques en matière d'engagement auprès des parties prenantes et des communautés locales. En 2021, un record historique a été battu avec 55 initiatives liées à l'engagement communautaire soumises dans le cadre du Challenge DD dans 23 pays. Ces initiatives prennent des formes variées à travers le Groupe selon le contexte local et permettent aux salariés d'Imerys de nouer des relations fortes avec les communautés. Pour cette raison, les salariés d'Imerys se portent souvent volontaires lors de divers événements et apportent un soutien essentiel aux publics vulnérables de ces communautés.

En 2021 par exemple, dans le cadre d'un projet d'électricité verte, Imerys a contribué à l'alimentation électrique d'un village indien comptant 52 familles, grâce à l'exploitation d'une cascade située à proximité. En France, 65 000 m² de terrains appartenant à Imerys ont été mis à disposition des collectivités avoisinantes pour créer des jardins partagés impliquant 100 résidents. Au Brésil, la réutilisation de palettes comme matière première pour la production d'objets artisanaux a généré un revenu bénéficiant à 25 femmes des communautés locales. En Thaïlande, Imerys fournit des graines et une assistance à des villageois qui ont

créé une pépinière, et leur achète des arbres pour les replanter dans une zone réhabilitée. Cette initiative génère des revenus supplémentaires pour les habitants qui n'ont pas besoin d'aller travailler en dehors de la communauté. À Carrare, en Italie, après des actes de vandalisme, la façade d'une école a été repeinte et décorée de fresques murales réalisées par 40 élèves sur le thème "sensibilisation à l'intimidation". Enfin, des dons ont été versés au profit d'associations de lutte contre le cancer chez les enfants, à des résidences pour personnes âgées, à des musées et à des brigades locales de pompiers en Allemagne, en Autriche, en France et au Royaume-Uni.

Les collaborateurs d'Imerys ont continué à unir leurs forces pour soutenir les personnels soignants, organisations de proximité et membres de leurs communautés locales durant la crise de la Covid-19. À Katni, en Inde, des campagnes de vaccination ont été organisées pour plus de 15 000 bénéficiaires, notamment les employés, leurs familles et les membres des communautés locales.

Les actions d'engagement d'Imerys auprès des communautés s'organisent autour de différentes priorités : soutenir l'éducation au sein des communautés avoisinantes, promouvoir l'égalité des chances et orienter son action vers les jeunes adultes, les femmes et les enfants, ainsi qu'en faveur des personnes socialement vulnérables dans les zones proches des sites du Groupe. La place prédominante qu'occupe l'école dans le quotidien des enfants fait de la qualité des infrastructures et équipements scolaires un facteur clé de réussite. Au Brésil, le partenariat entre Imerys et une municipalité a permis de dédier un espace à la création d'un jardin potager à proximité d'un établissement scolaire. Environ 400 élèves et professionnels ont participé à la culture de légumes destinés à être consommés au sein de l'école. À Barcarena, 45 enfants bénéficiant du programme de parrainage ont participé à une journée de réjouissances en 2021 afin d'encourager l'amitié et la camaraderie dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance. Par ailleurs, l'installation d'une salle informatique destinée aux résidents de la zone entourant le site Imerys Rio Capim Kaolin (IRCC) permet de développer les compétences numériques de 52 enfants et adolescents.

Outre les efforts directs déployés localement via les sites du Groupe partout dans le monde, Imerys continue de parrainer et de collaborer avec différents partenaires éducatifs en France et à l'international. Au niveau du Groupe, des partenariats ont été noués avec [Alliance pour l'éducation – United Way](#) ⁽¹⁾. Imerys est membre du Comité de coordination d'Alliance pour l'éducation – United Way aux côtés de plusieurs grandes entreprises françaises. En septembre 2017, Alliance pour l'éducation – United Way a lancé un nouveau programme baptisé "Défi Jeunesse". Inscrit dans le cadre défini par le ministère français de l'Éducation nationale, ce programme se propose de soutenir les élèves du secondaire grâce à des formations personnalisées, des stages, des séances d'orientation et de découverte du milieu professionnel. Depuis 2020, Imerys collabore avec Alliance - United Way pour accueillir des lycéens issus de milieux défavorisés dans le cadre du programme obligatoire des stages de 3^{ème}, une première expérience professionnelle instaurée par le ministère de l'Éducation nationale pour que les élèves puissent s'immerger dans le monde professionnel, découvrir les réalités concrètes du travail et définir leur orientation professionnelle. En 2021, ces stages se sont déroulés virtuellement avec le soutien des employés d'Imerys et de l'association Crée Ton Avenir, permettant ainsi à 25 élèves d'un lycée de la région parisienne d'acquérir des connaissances précises des domaines professionnels liés aux minéraux industriels.

(1) Alliance pour l'éducation – United Way, association à but non lucratif, a pour vocation de coconstruire des programmes où acteurs privés, publics et solidaires s'engagent à répondre collectivement aux enjeux des territoires français en matière d'éducation, de santé, et de stabilité économique.



Imerys soutient également le *Fonds Dan Germiquet* depuis sa création en 2014. La Fondation Dan Germiquet accorde des bourses à des étudiants internationaux d'universités partenaires, qui ont choisi d'intégrer l'École Nationale Supérieure de Géologie de Nancy (ENSG). Depuis 2013, 28 étudiants ont

ainsi obtenu leur diplôme grâce aux bourses attribuées par la Fondation. Imerys est aussi partenaire de la *Chaire Industrie minérale et Territoires*, qui soutient la recherche scientifique relative à la mine et à la géologie dans quatre grandes universités françaises.

8.2 GESTION DU PORTEFEUILLE

L'engagement Imerys	Objectifs de développement durable à moyen terme	Principes du Global Compact	ODD des Nations Unies
Innover à travers notre portefeuille de produits, via l'évaluation des impacts environnementaux, sociaux et économiques de nos produits, processus et services apportant des solutions pour la société	<ul style="list-style-type: none"> Impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits <ul style="list-style-type: none"> Évaluer les produits Imerys dans les Combinaisons d'Applications (PAC) selon des critères de durabilité pour couvrir au moins 40 % du portefeuille produits d'Imerys (par part de chiffre d'affaires) d'ici fin 2022 Obtenir l'homologation "Solutions SustainAgility" ⁽¹⁾ pour au moins 50 % des nouveaux développements de produits du Groupe d'ici fin 2022 	Principe 7	 
	<p>Résultats 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> Impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fin 2021, 21 % du portefeuille de produits Imerys (par part de chiffre d'affaires) dans les Combinaisons d'Applications (PAC) avaient été évalués selon des critères de durabilité ✓ Fin 2021, 70 % des projets du vivier d'innovations ayant fait l'objet d'une évaluation ont obtenu l'homologation Solutions SustainAgility (note A+/A) 	Principe 8 Principe 9	

Imerys s'engage à fournir des produits de grande qualité à ses clients et, indirectement, aux utilisateurs finaux, à travers une gestion sûre, responsable et durable de ses produits. L'identification et la compréhension des implications et des opportunités relatives aux tendances globales du marché, présentées au *chapitre 1 du présent rapport*, permettent au Groupe de maximiser les effets positifs de ses activités et de satisfaire les besoins actuels et futurs de ses clients et du marché. L'engagement du Groupe en matière de gestion durable des produits et le développement technologique représentent autant de moyens de contribuer à l'ODD 12 (Établir des modes de consommation et de production durables) et à l'ODD 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions).

8.2.1 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DES PRODUITS

L'objectif principal de la gestion du portefeuille d'Imerys est d'identifier et limiter les impacts négatifs de ses produits tout au long de leur cycle de vie sur la santé, la sécurité, l'environnement et la société, tout en maximisant leurs avantages économiques et leurs externalités positives pour les clients et consommateurs finaux. Imerys s'engage à garantir la sécurité de ses produits dans les applications pour lesquelles ils ont été conçus et à respecter les exigences réglementaires des marchés sur lesquels le Groupe opère, en s'appuyant pour cela sur l'organisation et les programmes de gestion responsable des produits du Groupe. La gouvernance d'ensemble dans ce domaine relève de la responsabilité du Comité de gouvernance

de la gestion responsable des produits qui se réunit chaque trimestre. Il est présidé par le Directeur Général et se compose de membres du Comité Exécutif, du Vice-Président Gestion responsable globale des produits et de responsables fonctionnels. Le programme de gestion responsable des produits d'Imerys est mis en œuvre au travers d'une organisation dédiée.

Le Groupe utilise des méthodes analytiques, des équipements et des tests de pointe pour s'assurer du bien-fondé scientifique des évaluations réglementaires des produits et des décisions qui en découlent. Le Groupe évalue en permanence les protocoles d'essais et investit dans l'innovation en matière de santé, de sécurité et de développement durable pour son portefeuille de produits, ses sites et procédés de production, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'amélioration continue. Celle-ci permet au Groupe de proposer des produits de grande qualité, de répondre aux attentes des clients et d'opérer dans un environnement réglementaire rigoureux et dynamique.

Pour certains minéraux, le Groupe applique le programme *Mine to Market Mineral Management* (M4), tant pour les gisements détenus en propre que pour les gisements externes. Les gisements détenus en propre sont ceux que le Groupe exploite lui-même. Ils font l'objet d'un examen rigoureux de leurs propriétés géologiques et d'une planification minière détaillée. Il arrive aussi que le Groupe s'approvisionne auprès de gisements tiers sélectionnés pour leur haute qualité. Des tests préliminaires minutieux sont effectués en phase de sélection, pour s'assurer que les sites répondent aux normes du programme M4. Des tests réguliers et approfondis sont également réalisés avant l'admission du matériau extrait de ces sites, et tout matériau ne répondant pas en tout point aux normes de qualité est rejeté.

(1) Une "Solution SustainAgility" est un produit dans une application classé dans les deux catégories les plus exigeantes du référentiel d'évaluation des Solutions SustainAgility.



Imerys vise davantage que la conformité et s'emploie à développer une expertise et des matériaux porteurs d'une offre pertinente et innovante en phase avec les besoins et évolutions du marché, afin de soutenir la croissance du Groupe tout en apportant à la société des solutions durables. L'une des ambitions clés du programme *SustainAgility* du Groupe consiste à quantifier les impacts environnementaux et sociaux et à piloter le portefeuille de produits du Groupe pour en assurer la durabilité à long terme. **L'objectif à moyen terme est d'évaluer les produits Imerys dans les Combinaisons d'Applications (PAC) selon des critères de durabilité pour couvrir au moins 40 % du portefeuille de produits (par part de chiffres d'affaires), et d'obtenir l'homologation "Solutions SustainAgility" pour au moins 50 % des nouveaux développements de produits du Groupe d'ici fin 2022.** Fin 2021, 21 % du portefeuille du Groupe par part de chiffre d'affaires avait été évalué. En ce qui concerne le vivier d'innovations, 89 % des projets lancés (en 2021) ont été évalués selon la méthodologie retenue et 70 % ont été classés dans les deux plus hautes catégories (A+ et A) des Solutions *SustainAgility*. La réalisation des objectifs à moyen terme est donc en bonne voie.

Imerys a lancé son référentiel d'évaluation Solutions *SustainAgility*, qui répond au cadre défini par le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD) ⁽¹⁾ pour les *Portfolio Sustainability Assessments* (PSA) ⁽²⁾, afin de mesurer objectivement la durabilité des produits Imerys et d'identifier leurs impacts environnementaux et sociaux. Le référentiel d'évaluation Solutions *SustainAgility* constitue une méthodologie systématique, de qualité, scientifiquement robuste et transparente pour évaluer les produits et services à l'aune de plusieurs

éléments, ramenés in fine à deux critères de notation : **création de valeur durable** (équilibre entre la valeur économique créée et l'impact environnemental) et **alignement sur le marché** (niveau des bénéfices attendus en matière de développement durable, ou au contraire des défis prévisibles appréciés à la lumière de l'évaluation des données publiques et de revues approfondies faites par les principales parties prenantes).

Conformément au cadre d'évaluation des Solutions *SustainAgility*, la création de valeur durable est déterminée en fonction de la quantification des empreintes environnementales – ou écoprofiles – des produits, depuis leur extraction jusqu'à la sortie d'usine, selon une méthodologie d'analyse du cycle de vie (ACV) répondant aux exigences des normes ISO 14040 et ISO 14044 ⁽³⁾. En 2021, le Groupe a évalué 36 produits, portant à 113 le nombre total d'écoprofiles quantifiés depuis 2018. Une large gamme de familles de minéraux et de produits ont ainsi fait l'objet d'une telle évaluation (kaolin, minéraux réfractaires, talc, perlite, terre de diatomée, mica, carbonate, wollastonite, bentonite, aluminates de calcium, masses de bouchage, bétons réfractaires, fondants pour la coulée continue de l'acier).

Que ce soit pour évaluer la création de valeur durable ou l'alignement sur le marché, chaque produit dans les Combinaisons d'Applications (PAC) se voit attribuer une note qui peut aller de A+ (PAC obtenant un résultat particulièrement positif ou démontrant de solides bénéfices liés au développement durable) à C (PAC nécessitant des améliorations ou présentant des risques en matière de développement durable). Les notes des deux critères sont combinées et déterminent le classement dans l'une des quatre catégories suivantes :

PIONEER (A+)	La note la plus élevée, pour les produits et services offrant une performance exceptionnelle en matière de durabilité par rapport à la référence sur le marché	Solutions SustainAgility Les produits classés dans les catégories A+ et A (PIONEER et ENABLER) sont considérés comme des Solutions <i>SustainAgility</i>
ENABLER (A)	Un produit ou service durable aligné sur les tendances du marché en matière de durabilité	
TRANSITIONNER (B)	Un produit ou un service neutre du point de vue de la durabilité, qui crée de la valeur sur le marché qu'il cible	
LEARNER (C)	Un produit ou un service posant un problème de durabilité existant ou potentiel au regard de l'un ou des deux critères, et qui nécessite une amélioration	

Le Groupe entend être le moteur d'une innovation durable dans le secteur des minéraux de spécialité, en optimisant davantage les caractéristiques de ses produits, de manière à répondre aux besoins des consommateurs tout en offrant des solutions durables à la hauteur des défis environnementaux et sociaux. En 2021, Imerys a introduit la catégorie **Pioneer**, facilitant ainsi l'identification des solutions durables par ses clients et parties prenantes. Le classement Pioneer vise à fournir des informations quantitatives et qualitatives sur l'empreinte environnementale et sociale des solutions offrant des performances de durabilité exceptionnelles, afin d'aider les clients à prendre en compte ces critères dans leurs décisions d'achat.

Qu'il s'agisse de renforcer l'énergie mobile neutre en carbone ou la construction durable, de créer des emballages de substitution, de favoriser une production alimentaire plus durable ou encore de concevoir des solutions plus pérennes pour réduire la consommation de matériaux dans différents secteurs, le Groupe améliore continuellement son portefeuille de produits et l'évalue au regard de critères de durabilité pour

s'adapter à l'évolution des besoins des clients. L'édition 2021 du Challenge DD témoigne de la volonté d'aller toujours plus loin dans ce sens. Au total, 32 initiatives ont été soumises à travers le Groupe, couvrant un large éventail de marchés et d'applications finales, notamment les bioplastiques, les emballages en carton, la peinture, l'agriculture, les cosmétiques, la filtration de l'eau, les réfractaires et l'alimentation animale. À titre d'exemple, le gagnant de la catégorie "Durabilité des produits" est la récente innovation Imerloop conçue pour les applications de charge pour le papier et le carton, qui combine un mélange de matériaux recyclés post-industriels (PIRM) et de carbonates de calcium broyés standard (GCC). Cette Solution *SustainAgility* Pioneer présente une empreinte carbone nettement inférieure à celle des produits à base de carbonates de calcium standard et permet de réutiliser les déchets générés lors de la fabrication de la pâte à papier, sous forme de minéraux recyclés.

✓ Pour plus d'informations sur la stratégie du Groupe et les leviers de croissance, [voir chapitre 1 du présent rapport.](#)

(1) Le WBCSD est une association mondiale conduite par des chefs d'entreprise et réunissant plus de 200 entreprises de premier plan s'employant à accélérer la transition vers un monde durable en accompagnant la réussite des entreprises durables.

(2) https://docs.wbcsd.org/2017/10/Framework4Port_Sustainability.pdf

(3) ISO 14040: 2006 describes the principles and framework for life cycle assessment and ISO 14044: 2006 specifies requirements and provides guidelines for life cycle assessment.



8.3 ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE DE LA FINANCE DURABLE

Le Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à faciliter les investissements durables au sein de l'Union européenne (taxonomie européenne) et le Règlement délégué complétant l'article 8 du Règlement sur la taxonomie concernent actuellement deux activités du Groupe : la fabrication de noir de carbone (CODE NACE C20.13) et la fabrication de clinker de ciment, de ciment ou de liant alternatif (CODE NACE C23.51). Aux termes de l'article 10 (2) du Règlement 2020/852, ces activités sont considérées comme transitoires, dans la mesure où il s'agit d'activités pour lesquelles il n'existe pas de solution de remplacement sobre en carbone réalisable sur le plan technologique et économique, mais qui favorisent la transition vers une économie neutre pour le climat compatible avec un profil d'évolution visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Conformément à l'article 8, Imerys publie pour 2021 les informations relatives à l'éligibilité à la taxonomie des activités susmentionnées au regard de deux des six critères environnementaux : l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Pour ces activités éligibles, le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (CapEx) et les dépenses d'exploitation (OpEx) résultant des produits ou services associés aux activités économiques

éligibles ont été déterminés conformément aux définitions de l'annexe I du Règlement délégué complétant l'article 8 du Règlement relatif à la taxonomie ("Règlement délégué relatif aux publications").

Les industries extractives (CODE NACE 07, 08, 09) et la fabrication de produits minéraux non métalliques (CODE NACE 23), dont relève la plupart des activités d'Imerys, n'entrent pas dans le champ actuel des activités éligibles à la taxonomie européenne. Ces activités font toutefois partie des secteurs prioritaires couverts par les travaux en cours de la [Plateforme sur la finance durable](#), car elles permettent à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un ou plusieurs des six objectifs. Cependant, il n'existe pas encore de critères techniques de sélection pour déterminer les objectifs environnementaux auxquels ces activités contribuent. Par conséquent, l'activité économique du Groupe liée à l'exploitation minière n'est pas reflétée dans les données financières présentées ci-dessous. Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer lors de prochaines périodes de reporting, en fonction de l'évolution du périmètre d'éligibilité. Pour plus d'informations sur les performances environnementales et sociales durables associées à toutes les activités du Groupe, voir [chapitres 6 et 7 du présent rapport](#).

OBJECTIFS 1 ET 2 – CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE À L'ATTÉNUATION ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

(millions d'euros)	Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	CapEx ⁽²⁾	OpEx ⁽³⁾
Activité économique non éligible à la taxonomie (2021)	3 858,8 (88 %)	341,2 (85 %)	159,2 (90 %)
Activité économique éligible à la taxonomie (2021)	524,1 (12 %)	60,3 (15 %)	16,7 (10 %)
Ensemble des activités	4 382,9	401,4	175,9

(1) Chiffre d'affaires comptabilisé conformément à la norme IFRS (IAS 1)

(2) CapEx constituant les dépenses liées aux activités éligibles calculées sur la base des augmentations des immobilisations corporelles et incorporelles de l'année avant réévaluation, dépréciation et amortissement, et à l'exclusion des variations de la juste valeur et des augmentations liées aux regroupements d'entreprises (IAS 16, IAS 38, IAS 40, IAS 41, IFRS 16)

(3) Coûts directs non capitalisés liés à la recherche et au développement, aux mesures de rénovation des bâtiments, aux contrats de location à court terme, à la maintenance et aux réparations et à toute autre dépense directe liée à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles nécessaires pour assurer le fonctionnement continu et efficace de ces actifs.

Le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement indiqués au tableau ci-dessus sont directement issus des états financiers, sans estimations statistiques. Le chiffre d'affaires et les dépenses d'investissement sont présentés conformément au [paragraphe 6.1 des états financiers consolidés](#). Les dépenses d'investissement déclarées

sont liées aux actifs ou aux processus associés aux activités économiques éligibles à la taxonomie. Aucune dépense d'investissement particulière autre que celles associées aux activités économiques éligibles à la taxonomie mentionnées ci-dessus n'a été recensée au 31 décembre 2021.



9 MÉTHODOLOGIES DE REPORTING

9.1 MÉTHODOLOGIES ET PROTOCOLES DE REPORTING ESG

La politique de reporting d'Imerys est conforme aux dispositions de la loi française "Déclaration de performance extra-financière" (DPEF) ⁽¹⁾ et autres obligations françaises applicables. Le programme de développement durable du Groupe et son approche du reporting s'appuient sur plusieurs cadres de référence : les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures* ou TCFD) du Conseil de stabilité financière du G20, les normes industrielles du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) pour les métaux et l'exploitation minière, les directives de la *Global Reporting Initiative* (GRI) (option de base), le *Global Compact* des Nations Unies, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la norme ISO 26000 et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Le reporting du Groupe sur le développement durable couvre toutes les activités sur lesquelles il exerce un contrôle opérationnel. Imerys a élaboré des protocoles et directives pour réglementer, dans tous ses sites, la collecte des informations sur les ressources humaines, la santé et la sécurité, l'environnement et l'énergie.

Les données relatives aux réserves et aux ressources minérales publiées dans le présent Document d'Enregistrement Universel ont été préparées selon les règles de reporting du PERC (*Pan-European Reserves and Resources Mineral Committee*), qui est un standard de reporting internationalement reconnu pour les actifs miniers, de la famille des codes CRIRSCO ⁽³⁾. En application des procédures internes, les réserves et les ressources minérales du Groupe sont auditées régulièrement par des auditeurs internes et externes.

9.1.1 PRINCIPES DE REPORTING DES MINÉRAUX

■ REPORTING DES ACTIFS MINÉRAUX

Les réserves minérales sont les portions démontrées comme étant économiquement exploitables d'un gisement, au regard des conditions économiques existantes ou à venir au moment de l'estimation. Ces réserves sont définies comme "prouvées" ou "probables" afin de refléter la précision de l'estimation géologique du gisement, "prouvées" indiquant le niveau de confiance le plus élevé. Les ressources minérales sont des gisements ou des parties de gisements pour lesquels la rentabilité économique est encore à prouver, mais dont les

Le Groupe a également structuré les procédures de consolidation et de contrôle qualité des données, afin d'assurer la fiabilité et le caractère vérifiable du reporting, en recourant à plusieurs séries de pointages internes. Conformément aux obligations réglementaires découlant de la DPEF, le Groupe soumet son reporting sur le développement durable à un tiers vérificateur qui en contrôle la conformité. C'est le cabinet Deloitte qui a révisé le reporting 2021 et a publié ses conclusions dans un rapport présenté au [chapitre 4 du présent rapport](#).

Un tableau de correspondance avec les exigences de la DPEF peut être consulté au [paragraphe 9.5.5.1, chapitre 9 du Document d'Enregistrement Universel 2021](#).

Un tableau de correspondance avec les exigences de la loi sur le devoir de vigilance ⁽²⁾ est présenté au [paragraphe 9.5.5.2, chapitre 9 du Document d'Enregistrement Universel 2021](#).

Un tableau de correspondance avec les recommandations de la TCFD, et des normes industrielles du SASB dans les Principes de reporting sur le développement durable du Groupe.

✓ Pour plus d'informations sur les éléments, la fréquence, le périmètre de reporting ainsi que sur les systèmes de collecte au sein du Groupe, [consulter les Principes de reporting sur le développement durable 2021 sur \[www.imerys.com\]\(http://www.imerys.com\)](#).

perspectives d'une éventuelle exploitation future viable sont raisonnables. Ces actifs ne disposent généralement pas des études techniques détaillées (extraction, production, marketing, juridique) pour prouver leur viabilité économique. Les ressources minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance géologique en ressources "présomées", "indiquées" et "mesurées".

Les sites de production d'Imerys consomment ses réserves minérales. Imerys conduit en continu des actions visant à compenser la consommation de ces réserves pour les maintenir à un niveau proche de 20 ans de production. Sur les sites existants, cela consiste en l'exploration et la modélisation détaillées de ressources minérales déjà inventoriées permettant de confirmer leur exploitabilité selon des critères de qualité, quantité, paramètres miniers et coûts associés. Lorsque la conclusion de ces travaux exploratoires est positive, l'accession au droit de les exploiter (pleine propriété, bail à long terme, concession) ainsi que l'obtention des permis et autorisations administratives requises sont recherchées. Une fois ces conditions réunies, les ressources sont converties en réserves. Le renouvellement ou l'augmentation des réserves minérales du Groupe peut aussi se faire par des acquisitions auprès de tiers ou des acquisitions de compagnies dans le cadre des opérations de croissance externe du Groupe.

(1) Décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

(2) Loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au "devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre".

(3) CRIRSCO : Comité pour les standards internationaux de reporting de réserves minérales.



■ AUDIT DES ACTIFS MINÉRAUX

Afin d'assurer la cohérence du reporting au sein des entités du Groupe et la pleine conformité aux normes, des audits internes et externes sont menés selon un cycle de trois à cinq ans. Les audits internes sont assurés par un groupe de huit géologues et ingénieurs miniers expérimentés n'ayant aucun intérêt dans les sites visités. Chaque audit est conduit par un tandem s'appuyant sur des matrices d'évaluation et se traduit par la publication d'un rapport qui présente observations et demandes d'améliorations, dont la résolution fait l'objet d'un suivi spécifique. Ainsi, l'audit est l'un des vecteurs de partage des bonnes pratiques et d'amélioration continue de la gestion et de l'exploitation des ressources minérales. Les résultats du reporting et de l'audit des réserves et ressources minérales sont examinés par le Comité d'Audit.

■ RISQUES ET INCERTITUDES

Les réserves et les ressources minérales sont des estimations de la dimension et de la qualité du gisement, fondées sur des paramètres, notamment techniques, réglementaires et économiques, disponibles à un instant donné. En raison de changements non prévisibles de ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée aux évaluations, l'estimation par le Groupe de ses réserves et ressources minérales telles que présentées dans le tableau ci-après peut être amenée à varier au cours du temps. Tout au long des explorations géologiques et des évaluations, les réserves et les ressources minérales peuvent évoluer sensiblement, d'une manière positive ou négative. Imerys n'a pas connaissance, à ce jour, de facteurs environnementaux, légaux, politiques, ou autres, susceptibles d'avoir un effet négatif significatif sur les estimations présentées dans ces tableaux.

✓ Pour plus d'informations, voir *paragraphe 4.1.1, chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel*.

9.1.2 PRINCIPAUX MINÉRAUX

Les argiles sont des minéraux sédimentaires composés de très fines particules et dotés d'une importante plasticité. Après extraction, les argiles sont sélectionnées, traitées et mélangées pour atteindre les propriétés recherchées, comme la stabilité rhéologique, une haute résistance et une forte résistance mécanique.

La bentonite est une argile silico-alumineuse résultant de l'altération de roches volcaniques qui développe des propriétés rhéologiques et d'absorption élevées.

Le carbonate de calcium comprend le marbre, le calcaire et la craie. Transformés, les carbonates sont utilisés sous différentes formes. Le carbonate de calcium naturel broyé (GCC) est apprécié pour sa blancheur et ses propriétés alcalines. Le carbonate de calcium précipité (PCC), produit de synthèse obtenu à partir de calcaire naturel, confère au produit fini d'excellentes propriétés optiques.

La diatomite est un minéral sédimentaire composé de squelettes siliceux de diatomées, algues unicellulaires présentes en milieu marin ou lacustre. Ce minéral est caractérisé par sa faible densité, sa grande surface de contact, sa forte porosité et ses propriétés matifiantes.

Les feldspaths sont des minéraux silico-alumineux naturels, disposant de différents teneurs en potassium, sodium, calcium et/ou lithium, réputés pour leurs caractéristiques de fondant à plus ou moins hautes températures.

Le kaolin est principalement composé de kaolinite, une argile silico-alumineuse hydratée blanche, issue de l'altération géologique du granit ou de roches similaires. La calcination

transforme les kaolins à haute température (700-1 200 °C) en un minéral plus blanc et plus inerte. Dans la famille des kaolins figure également l'halloysite, prisée dans la porcelaine fine pour sa blancheur et sa translucidité.

Le moler est une roche sédimentaire, mélange naturel de diatomées et d'argiles, très légère et dotée de fortes propriétés d'absorption.

La perlite est une roche volcanique très particulière contenant naturellement entre 2 et 5 % d'eau. La perlite est un minéral à faible densité et forte porosité. Transformée et chauffée, la perlite devient alors un matériau multicellulaire de faible densité, offrant une grande surface spécifique, son volume étant multiplié par vingt.

Les minéraux réfractaires sont appréciés pour leurs propriétés de haute résistance aux températures, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion. Ils comprennent les argiles réfractaires que la calcination transforme en "chamottes", la bauxite et l'andalousite.

Le talc est un silicate de magnésium hydraté, très friable aux propriétés uniques en fonction des gisements dont il est extrait.

Imerys exploite de nombreux autres minéraux, dont la bauxite, le graphite (l'une des formes cristallines du carbone), le mica, la wollastonite et la zéolite. Imerys produit également des minéraux quartz de haute qualité, permettant la production de silicium et de ferro-silicium, des composants essentiels aux alliages sidérurgiques spéciaux. Imerys produit une gamme de graphites et de talcs synthétiques de haute qualité, de la magnésie fondue de la plus haute qualité, du noir de carbone et de la zircone.

Le Groupe achète également certaines matières premières à des fournisseurs externes pour les transformer en spécialités. Il s'agit notamment de la bauxite, de l'alumine et de la zircone qui sont transformées en corindons synthétiques. L'alumine tabulaire est utilisée dans les applications réfractaires.



9.2 RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Les indicateurs clés de performance (KPI) de développement durable d'Imerys ont été définis et progressivement ajustés conformément aux standards internationaux pertinents et réglementations mentionnés plus haut. Le tableau ci-dessous récapitule les résultats des trois dernières années (2019-2021). Sauf mention contraire, le périmètre de chaque catégorie est celui du Groupe.

Catégorie	KPI	Unité	2021	2020	2019	GRI
Valoriser nos équipes						
Santé et sécurité						
Objectifs à moyen terme 2022	Niveau de maturité de la culture de la sécurité	#	2,89	2,65	-	403-2
	Amélioration de la santé au travail par rapport à l'état des lieux de référence	%	19,3	État des lieux terminé	-	403-2
Décès	Décès – Salariés Imerys	#	1	0	1	403-2
	Décès – Salariés de sous-traitants ⁽¹⁾	#	0	0	1	403-2
Blessures invalidantes ⁽²⁾	Blessures invalidantes – Salariés Imerys	#	0	2	0	403-2
	Blessures invalidantes – Salariés de sous-traitants	#	2	1	2	403-2
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail ⁽³⁾	Salariés Imerys	/	1,04	1,21	1,03	403-2
	Salariés de sous-traitants	/	1,30	1,12	1,34	403-2
	Taux combiné (salariés Imerys et salariés de sous-traitants)	/	1,12	1,18	1,14	403-2
Total des incidents à enregistrer ⁽⁴⁾	Salariés Imerys	/	2,55	2,84	2,98	403-2
	Salariés de sous-traitants	/	2,81	2,24	3,71	403-2
	Taux combiné (salariés Imerys et salariés de sous-traitants)	/	2,63	2,66	3,22	403-2
Taux de gravité ⁽⁵⁾	Salariés Imerys	/	0,04	0,08	0,05	403-2
	Salariés de sous-traitants	/	0,04	0,05	0,06	403-2
	Taux combiné (salariés Imerys et salariés de sous-traitants)	/	0,04	0,07	0,05	403-2
Maladies professionnelles	Maladies professionnelles avec arrêt de travail	#	0	0	1	403-2
	Maladies professionnelles sans arrêt de travail	#	0	1	1	403-2
Capital humain						
Objectifs à moyen terme 2022	Femmes dans l'encadrement supérieur	%	26	26	-	102-8
	Achèvement du programme triennal diversité et inclusion	%	65	40	-	102-8
Salariés	Effectif total en fin d'année	#	16 908	16 437	16 305	102-8
	Salariés à temps complet	#	16 665	16 168	16 109	102-8
	Dont femmes	#	2 870	2 668	2 751	102-8
	Dont hommes	#	13 791	13 500	13 358	102-8
	Salariés à temps partiel	#	287	269	373	102-8
	Dont femmes	#	186	185	209	102-8
	Dont hommes	#	101	84	164	102-8
	Effectifs permanents (CDI)	#	15 572	15 270	15 023	102-8
	Dont femmes	#	2 671	2 602	2 559	102-8
	Dont hommes	#	12 901	12 668	12 464	102-8
	Contrats à durée déterminée	#	1 336	1 167	1 282	102-8
	Dont femmes	#	293	251	262	102-8
	Dont hommes	#	1 043	916	1 020	102-8
	Salariés externes (équivalent temps complet)	#	5 958	4 790	6 205	102-8



Catégorie	KPI	Unité	2021	2020	2019	GRI
Salariés par région	Europe	#	8 142	7 481	7 781	102-8
	Effectifs permanents (CDI)	#	7 536	7 051	7 272	102-8
	Contrats à durée déterminée	#	606	430	209	102-8
	<i>Dont France</i>	#	2 105	2 008	2 080	102-8
	<i>Effectifs permanents (CDI)</i>	#	1 967	1 923	1 980	102-8
	<i>Contrats à durée déterminée</i>	#	138	85	100	102-8
	Amériques	#	4 343	4 211	4 213	102-8
	<i>Effectifs permanents (CDI)</i>	#	4 326	4 208	4 186	102-8
	<i>Contrats à durée déterminée</i>	#	17	3	27	102-8
	Asie-Pacifique	#	3 740	3 740	3 543	102-8
	<i>Effectifs permanents (CDI)</i>	#	3 163	3 164	2 969	102-8
	<i>Contrats à durée déterminée</i>	#	577	576	574	102-8
	Afrique et Moyen-Orient	#	683	1 005	768	102-8
	<i>Effectifs permanents (CDI)</i>	#	547	847	59	102-8
<i>Contrats à durée déterminée</i>	#	136	158	172	102-8	
Salariés par fonction	Administration & Support	#	589	599	645	102-8
	Planification commerciale et Logistique ⁽⁶⁾	#	1 085	1 077	1 022	102-8
	Finance	#	908	893	853	102-8
	Direction Générale	#	63	30	33	102-8
	Ressources humaines	#	353	329	323	102-8
	Innovation / S&T	#	372	394	350	102-8
	Informatique & Business Process	#	311	285	269	102-8
	Juridique	#	49	56	71	102-8
	Opérations	#	11 815	11 458	11 349	102-8
	Ventes & Marketing	#	1 363	1 281	1 372	102-8
	Stratégie / Développement commercial ⁽⁷⁾	#	-	35	18	102-8
	Salariés par domaine d'activité	Minéraux de performance	#	7 964	7 630	7 696
<i>Amériques</i>		#	3 178	3 020	3 081	102-8
<i>Asie-Pacifique</i>		#	1 526	1 518	1 504	102-8
<i>Europe, Moyen-Orient et Afrique</i>		#	3 256	3 092	3 111	102-8
Matériaux et Solutions Haute Température		#	6 980	6 893	6 764	102-8
<i>Solutions de Haute Température</i>		#	2 815	2 837	2 633	102-8
<i>Réfractaires, Abrasifs & Construction</i>		#	4 165	4 056	4 131	102-8
Ventures & Partenariats		#	12	7	37	102-8
Groupe ⁽⁸⁾		#	1 956	1 907	1 808	102-8
Mouvements du personnel		Évolution nette de l'effectif permanent (hors fusions et acquisitions)	#	315	(258)	(828)
	<i>Recrutements externes</i>	#	2016	1 157	1 003	401-1
	<i>Départs à l'amiable</i>	#	(180)	(282)	(133)	401-1
	<i>Licenciements (économiques et non économiques)</i>	#	(496)	(499)	(753)	401-1
	<i>Départs en retraite</i>	#	(280)	(238)	(301)	401-1
	<i>Départs volontaires et autres motifs</i>	#	(908)	(592)	(928)	401-1
	Taux de rotation du personnel	%	5,8	3,9	5,9	401-1
	Évolution nette de l'effectif temporaire (hors fusions et acquisitions)	#	169	(171)	(207)	401-1
	Acquisitions – Cessions	#	(13)	561	(361)	401-1



Catégorie	KPI	Unité	2021	2020	2019	GRI
Absentéisme	Taux global d'absentéisme	%	3,2	3,1	3,0	403-2
	Taux d'absentéisme par zone géographique					
	<i>Europe</i>	%	4,8	4,9	4,4	403-2
	<i>Amériques</i>	%	1,8	1,7	1,4	403-2
	<i>Asie-Pacifique</i>	%	1,4	1,1	1,6	403-2
	<i>Afrique et Moyen-Orient</i>	%	3,0	1,9	2,0	403-2
Droits de l'Homme et droit du travail	Salariés couverts par une convention collective	%	73 ⁽⁹⁾	73	68 ⁽⁹⁾	
Gestion des talents et des compétences	Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	%	36	36	35	404-3
	Salariés ayant bénéficié d'une formation au moins une fois dans l'année	#	15 747	13 042	15 958	
	Heures de formation	Heures	257 873	212 640	367 453	404-1
	Heures par catégorie de formation					
	<i>Environnement, santé et sécurité</i>	Heures	123 565	103 152	200 935	404-2
	<i>Compétences techniques</i>	Heures	114 915	90 024	127 092	404-2
	<i>Management</i>	Heures	19 393	19 464	39 426	404-2
Dialogue social	Heures de travail perdues pour cause de grève	Heures	2 723	1 962	3 127	
	Résultats de l'enquête sur l'engagement du personnel					
	<i>Engagement des salariés</i>	%	68	-	70 ⁽¹⁰⁾	
	<i>Implication des salariés</i>	%	73	-	73 ⁽¹⁰⁾	
Âge	Moins de 30 ans	%	12	11 ⁽¹¹⁾	14 ⁽¹¹⁾	405-1
	De 30 à 39 ans	%	26	26 ⁽¹¹⁾	25 ⁽¹¹⁾	405-1
	De 40 à 49 ans	%	28	29 ⁽¹¹⁾	28 ⁽¹¹⁾	405-1
	De 50 à 54 ans	%	14	14 ⁽¹¹⁾	14 ⁽¹¹⁾	405-1
	Plus de 55 ans	%	20	20 ⁽¹¹⁾	20 ⁽¹¹⁾	405-1
Nouvelles embauches par tranche d'âge	Moins de 30 ans	%	36	37 ⁽¹¹⁾	38 ⁽¹¹⁾	401-1
	Plus de 55 ans	%	8	5 ⁽¹¹⁾	5 ⁽¹¹⁾	401-1
Ancienneté	Moins de 10 ans	%	56	54 ⁽¹¹⁾	54 ⁽¹¹⁾	405-1
	Plus de 10 ans	%	44	46 ⁽¹¹⁾	46 ⁽¹¹⁾	405-1
	<i>dont plus de 20 ans</i>	%	19	20 ⁽¹¹⁾	19 ⁽¹¹⁾	405-1
Parité	Femmes au Conseil d'administration	%	40	40	46	405-1
	Femmes membres du Comité Exécutif	%	9	9	9	405-1
	Femmes dans l'encadrement supérieur	%	26	26	22	405-1
	Femmes à des postes de cadres, d'experts ou de professions intellectuelles	%	27	26	26	405-1
	Femmes à des postes paraprofessionnels	%	13	13	12	405-1
	Femmes dans les effectifs globaux	%	18	17	17	405-1
Handicap	Salariés en situation de handicap	#	240	232 ⁽¹²⁾	167	405-1
	Salariés en situation de handicap	%	1	1 ⁽¹²⁾	1	405-1



Catégorie	KPI	Unité	2021	2020	2019	GRI
Préserver notre planète						
Gestion environnementale						
Objectifs à moyen terme 2022	Audits environnementaux menés sur la base d'une matrice de maturité environnementale	%	90	60	-	103
	Achèvement de l'engagement biodiversité act4nature du Groupe	%	100	93	-	304-3
Maîtrise des impacts environnementaux	Sites certifiés ISO 14001 ou EMAS ⁽¹³⁾	#	122	93	99	103
	Sites s'appuyant sur les huit piliers du SME Imerys	#	125	152	125	103
	Incidents environnementaux	#	7	28	14	307
	Poursuites	#	0	7	8	307
	Montant des amendes	Euros	-	62 260	54 571	307
Déchets	Quantité totale de déchets industriels produits	Tonnes	166 173	147 471	155 815	306-1
	<i>Déchets industriels dangereux</i>	Tonnes	3 717	2 141	1 952	306-2
	<i>Déchets industriels dangereux recyclés</i>	Tonnes	1 849	891	1 175	306-2
	<i>Déchets industriels non dangereux</i>	Tonnes	99 675	83 901	92 262	306-2
	<i>Déchets industriels non dangereux recyclés</i>	Tonnes	60 930	60 539	60 425	306-2
	Génération de déchets industriels/chiffre d'affaires	Kg/euros	0,04	0,04	0,05	
Émissions atmosphériques produites	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Tonnes	3 357	2 509	3 853	305-7
	Émissions de dioxyde de soufre/chiffre d'affaires	Tonnes/M€	0,77	0,66	0,88	
	Oxyde d'azote (NO _x)	Tonnes	5 800	5 126	5 945	305-7
	Émissions d'oxyde d'azote/chiffre d'affaires	Tonnes/M€	1,32	1,35	1,37	
Consommation d'eau	Quantité totale de prélèvements en eau	Millions de litres	57 253	37 472	40 796	303-1
	<i>Eau prélevée dans les eaux souterraines</i>	%	45,1	53,1	52,2	303-1
	<i>Eau provenant des fournisseurs d'eau</i>	%	7,4	9,5	11,4	303-1
	<i>Eau prélevée dans les eaux de surface</i>	%	42,7	29,1	29,1	303-1
	<i>Eau provenant d'autres sources ⁽¹⁴⁾</i>	%	4,7	8,3	7,3	303-1
	Total eau recyclée	Millions de litres	37 869	34 937	42 271	303-3
	Sites reportant de l'eau recyclée	#	64	54	57	303-3
Changement climatique						
Objectifs à moyen terme (2030 et 2023)	Réduction des émissions de gaz à effet de serre de Scopes 1 et 2, par rapport au chiffre d'affaires (tCO₂e/M€) (d'ici 2030) publiées	%	-23	-12	-12	305-1 305-2
	Réduction des émissions de gaz à effet de serre de Scopes 1 et 2, par rapport au chiffre d'affaires (tCO₂e/M€) (d'ici 2030) retraitées	%	-	-15	-14	305-1 305-2
	Fournisseurs dotés d'objectifs "basés sur la science" (d'ici 2023)	%	26	-	-	305-3



Catégorie	KPI	Unité	2021	2020	2019	GRI
Énergie	Consommation totale d'énergie	MWh	9 088 989	8 159 406	9 234 462	302-1
	<i>Dont consommation totale d'énergie renouvelable</i>	MWh	436 940	-	-	
	Électricité		30,4 %	29,5 %	29,0 %	302
	<i>Dont électricité renouvelable</i>		2,3 %	-	-	
	Vapeur		2,1 %	1,8 %	2,0 %	302
	<i>Dont vapeur renouvelable</i>		30,5 %	-	-	
	Eau chaude		0 %	< 0,1 %	< 0,1 %	302
	Gaz naturel		38,4 %	41,1 %	39,0 %	302
	Autres combustibles fossiles		25,6 %	24,6 %	27,3 %	302
	Biocarburants		3,5 %	3,0 %	2,7 %	302
Émissions de CO ₂	Émissions totales de CO ₂ publiées	ktCO ₂ e	2 447	2 494	2 843	305
	Émissions totales de CO ₂ retraitées		-	2 341	2 721	305
	<i>Émissions de CO₂ du Scope 1 publiées</i>	ktCO ₂ e	1 597	1 510	1 740	305-1
	<i>Émissions de CO₂ du Scope 1 retraitées</i>		-	1 492	1 738	305-1
	<i>Émissions de CO₂ du Scope 2 publiées</i>	ktCO ₂ e	851	984	1 103	305-2
	<i>Émissions de CO₂ du Scope 2 retraitées</i>		-	849	983	305-2
	Émissions de CO ₂ par source					
	<i>Émissions de CO₂ dues aux énergies</i>	%	84,5	87,3	84,1	305-1
	<i>Émissions de CO₂ dues aux procédés</i>	%	15,5	12,7	15,9	305-1
	Émissions de CO ₂ /chiffres d'affaires publiées	tCO ₂ e/M€	558	657	653	
	Émissions de CO ₂ /chiffres d'affaires reportées		-	616	625	
		% du total des émissions				
	Estimation des émissions de Scope 3	émissions	57	55	55	305-3
Empreintes carbone de produit calculées	#	36	30	20	305-3	
Construire l'avenir						
Conduite des affaires						
Objectifs à moyen terme 2022	Notation Développement durable par EcoVadis	#	70	74	64	-
	Couverture du programme de notation Développement durable des fournisseurs (par poste de dépenses)	%	35	14	-	308-1
Gouvernement d'entreprise	Membres indépendants du Conseil d'Administration	%	50	50	54	405-1
Pratiques équitables	Nombre de violations signalées du Code de conduite professionnelle et d'éthique	#	21	11	13	412-1
	Nombre de violations confirmées du Code de conduite professionnelle et d'éthique	#	4	4	7	412-1
Implication des fournisseurs pour le développement durable	Nombre de formations aux achats responsables	#	Impossible en raison de la Covid	0	4	412-1
	Nombre de fournisseurs évalués	#	819	200	228	308-1 414-1



Catégorie	KPI	Unité	2021	2020	2019	GRI
Engagement auprès des communautés	Sites dotés d'un plan d'action formel pour évaluer l'impact de leurs activités sur les communautés locales	%	52 ⁽¹⁶⁾	90	90	413-1
	Nouvelles initiatives d'engagement auprès des communautés	#	55	42	56	413-1
	Plaintes externes signalées (confirmées)	#	1	0	1	413-2
Gestion du portefeuille						
Objectifs à moyen terme 2022	Produits dans les Combinaisons d'Application (PAC) évalués selon des critères de durabilité (par rapport au chiffre d'affaires)	%	21	6	-	
	Nouveaux développements de produits homologués "Solutions SustainAgility"	%	70	-	-	
Impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits	Nombre d'analyses du cycle de vie calculées pour des produits du Groupe	#	36	49	28	301-1
Taxonomie						
Activité économique non éligible à la taxonomie	Chiffre d'affaires	M€	3 858,8	-	-	
	CapEx	M€	341,2	-	-	
	OpEx	M€	159,2	-	-	
Activité économique éligible à la taxonomie	Chiffre d'affaires	M€	524,1	-	-	
	CapEx	M€	60,3	-	-	
	OpEx	M€	16,7	-	-	

- (1) Salariés d'une entreprise sous contrat avec Imerys, chargés d'une opération particulière sur site ou fournissant un service.
- (2) Est qualifiée d'invalidante une blessure grave ayant des conséquences permanentes pour la victime, par exemple entraînant une amputation ou un handicap.
- (3) Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (AAT) = (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000) / nombre d'heures travaillées.
- (4) Taux total d'incidents enregistrables (TRIR) = (nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail x 1 000 000) / nombre d'heures travaillées.
- (5) Taux de gravité = (nombre de jours perdus x 1 000) / nombre d'heures travaillées.
- (6) La catégorie Logistique a été renommée Planification commerciale et Logistique en 2021.
- (7) La catégorie Stratégie / Développement commercial a été intégrée à la catégorie Direction Générale en 2021.
- (8) Les fonctions support (finance, RH, IT et achats) ont été intégrées au secteur d'activité Groupe depuis 2019.
- (9) L'enquête sur la couverture des conventions collectives a lieu tous les deux ans. Le résultat 2021 correspond à l'enquête 2020 et celui de 2019 à l'enquête de 2017.
- (10) Les résultats d'engagement et d'implication des salariés pour 2018 correspondent à l'enquête Your Voice conduite en 2017, uniquement auprès des salariés dotés d'une adresse électronique.
- (11) Les données de 2020 et 2019 ont été retraitées pour y intégrer l'ensemble de l'effectif déclaré du Groupe afin d'assurer la cohérence du périmètre de reporting de tous les grands KPI rendant compte du capital humain.
- (12) Les données de 2020 ont été retraitées après rectification d'une erreur relevée en 2021.
- (13) EMAS : Système de management environnemental et d'audit (norme européenne).
- (14) Eau provenant de sources autres que les fournisseurs d'eau, les eaux souterraines ou les eaux de surface (par exemple, collecte d'eau de pluie ou eau provenant de clients).
- (15) Les deux indicateurs relatifs aux surfaces s'appliquent uniquement aux exploitations minières à ciel ouvert en Europe occidentale.
- (16) Le chiffre 2021 reflète le pourcentage de sites du Groupe disposant d'une cartographie des parties prenantes et de plans de relations communautaires basés sur la procédure du Groupe lancée mi-2020.



10 ATTESTATION D'EXHAUSTIVITÉ ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes d'Imerys SA (ci-après la « Société »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1048, portée disponible sur www.cofrac.fr) et en cours d'adaptation de notre système de management dans le cadre de l'évolution des modalités de notre accréditation décidée par le Cofrac (passage de la norme ISO 17020 à ISO 17029), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extrafinancière, préparées selon les procédures de l-a Société (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

■ CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

■ PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la Société.

■ LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DE L'INFORMATION LIÉE À LA DÉCLARATION

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

■ RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extrafinanciers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de la Société tel que mentionné ci-avant.

■ RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.



Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par la Société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

■ DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

■ INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

■ MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre octobre 2021 et mars 2022.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions en charge des finances, de la gestion des risques, de la conformité, des ressources humaines, de la santé et la sécurité, et de l'environnement.

■ NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾. Pour certaines informations (notamment la gestion des produits et la conduite des affaires), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.

(1) Informations qualitatives : Démarche sécurité du « leadership visible et ressenti » ; Démarche d'évaluation des activités du groupe Imerys éligibles à la taxinomie verte européenne ; Mise en œuvre de la méthodologie de l'indice de qualité écologique ; Mise à jour du test de résistance au changement climatique ; Résultats de l'évaluation RSE 2021 d'EcoVadis ; Démarche de calcul de l'empreinte environnementale des nouveaux produits en 2021.



Rapport Annuel de Développement Durable

ATTESTATION D'EXHAUSTIVITÉ ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants ⁽¹⁾, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ⁽²⁾ et couvrent entre 10 et 52 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 17 mars 2022

L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

Olivier Broissand
Associé, Audit

Catherine Saire
Associée, Développement Durable

(1) *Informations quantitatives environnementales* : Quantité totale de déchets industriels produits (dangereux et non dangereux) ; Part des déchets recyclés ; Total des prélèvements d'eau ; Consommation totale d'énergie ; Emissions totales de CO₂ (scopes 1 et 2) ; Ratio des émissions totales de CO₂ rapportées au chiffre d'affaires ; Recalcul de l'année de référence 2018 des émissions de scopes 1 et 2 ; Variation entre 2018 et 2021 du ratio des émissions totales de CO₂ rapportées au chiffre d'affaires ; Estimation des émissions de CO₂ de scope 3 ; Emissions de dioxyde de soufre (SO₂) et d'oxyde d'azote (NO_x).

Informations quantitatives sociales : Effectif total au 31 décembre 2021 ; Recrutements externes ; Départs (dont licenciements économiques et non économiques, retraite, départs volontaires et autres motifs) ; Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (salariés Imerys et autres salariés) ; Taux de gravité des accidents de travail avec arrêt (salariés Imerys et autres salariés) ; Nombre de maladies professionnelles (salariés Imerys et autres salariés).

(2) *Entités sélectionnées* : Barcarena – Performance Minerals Americas (Brésil) ; Beyrède – Refractory, Abrasives, Construction (France) ; Cachoeiro Plant – Performance Minerals Americas (Brésil) ; Clérac – Refractory, Abrasives, Construction (France) ; Dunkerque – Refractory, Abrasives, Construction (France) ; Fos-sur-Mer – Refractory, Abrasives, Construction (France) ; Lixhe – Performance Minerals EMEA (Belgique) ; Katni – High Temperature Solutions (Inde) ; PT Indoporlen – High Temperature Solutions (Indonésie) ; Sandersville Calcine Plant – Performance Minerals Americas (USA) ; Sylacauga – Performance Minerals Americas (USA) ; Thabazimbi – Refractory, Abrasives, Construction (Afrique du Sud) ; Zacoalco Plant, Almeria - Performance Minerals Americas (Mexique).

43 quai de Grenelle, F – 75015 Paris – France
Téléphone: +33 (0)1 49 55 63 00

www.imerys.com



Imerys – Société anonyme
au capital social de 169 881 910 euros
RCS Paris 562 008 151



IMERYS